

12

B 16

179. Denys v.1



2 vols

~~L.C.B.~~

L.C.B. = 1.  
15.

1500

1500

DESCRIPTION  
GEOGRAPHIQUE  
ET HISTORIQUE  
DES COSTES  
DE L'AMERIQUE  
SEPTENTRIONALE.

Avec l'Histoire naturelle du Païs.

*Par Monsieur DENYS, Gouverneur Lieutenant  
General pour le Roy, & propriétaire de toutes  
les Terres & Isles qui sont depuis le Cap de  
Campseaux, jusques au Cap des Roziers.*

TOME I.



A PARIS,

Chez CLAUDE BARBIN, au Palais,  
sur le Perron de la sainte Chapelle.

---

M. DC. LXXII.  
*Avec Privilege du Roy.*

THE HISTORY OF

THE CITY OF

NEW-YORK

FROM 1609 TO 1784

BY JAMES OSGOOD

NEW-YORK

AND ALBANY

1846

WILLIAM B. EDELL

PRINTER

NEW-YORK

AND ALBANY

1846

WILLIAM B. EDELL

PRINTED

AT THE



AV ROY.

**S**IRE,

*Les effets de vostre Royale  
protection se font tellement sen-  
tir par tout où le Commerce*

*à ij*

EPITRE.

Et la Navigation se peut  
 étendre, que quand mon de-  
 voir Et mon inclination ne  
 me porteroient pas à vous dé-  
 dier cét Ouvrage, la raison  
 toute seule m'y obligerait. Le  
 Canada ne commence à res-  
 pirer, que depuis les soins que  
 prend Vostre MAIESTÉ',  
 de donner une nouvelle face à  
 cette Colonie chancelante. L'A-  
 cadie seroit encore injustement  
 entre les mains de nos voisins  
 sans ce mesme soin qui veille  
 incessamment à tout ce qui  
 peut enrichir vos sujets par  
 le Commerce Maritime; Mais,  
 SIRE, puis que le pays dont



## EPI T R E.

je prens la liberté de vous  
 presenter la Description fait la  
 principale partie de la Nou-  
 velle France, la plus utile, &  
 la plus aisée à peupler; j'ose es-  
 perer que Vostre MAIESTE',  
 voudra bien luy faire quelque  
 part de cette application uni-  
 verselle, par le moyen de la-  
 quelle nous voyons tous les  
 jours changer en abondance ce  
 qui avoit paru de plus infruc-  
 tueux jusques à cette heure.  
 Trente-cinq ou quarante années  
 de frequentation ou de sejour  
 en cette partie de l'Amérique,  
 où j'ay l'honneur de Comman-  
 der pour Vostre MAIESTE'

## EPI T R E

depuis quinze ans, m'ont donné assez de connoissance de sa fertilité : j'ay eu d'ailleurs le loisir d'examiner & d'estre convaincu des avantages qu'on en peut tirer pour l'Architecture navale, & des moyens d'y etablir la Pesche sedentaire avec un gain presque incroyable à qui en entendra l'œconomie, en faisant avec douze hommes ce qu'on n'a pû faire jusques à present avec cinquante; Mais, SIRE, ce Pays tel & meilleur encore que je ne le represente, a besoin pour devenir utile au nostre de ses bien-heureuses influences dont

EPITRE

il a plû à Vostre MAIESTE  
de regarder ses voisins. Tant  
de Tresors dont l'Espagne s'est  
enrichie seroient peut-estre enco-  
re en l'Amerique sans la pro-  
tection que Christophe Cou-  
lomb receut de Ferdinand &  
d'Isabelle : Bien qu'il n'eust  
quasi que des conjectures du  
pays dont il proposoit la dé-  
couverte , & que les riches-  
ses qui en sont venuës ne fus-  
sent encore qu'en idée, sa con-  
stance enfin triompha des refus  
dont tout autre que luy auroit  
esté rebuté , & une audience  
favorable acquit au Roy d'Es-  
pagne ce qu'un des Predeces-

## E P I T R E

seurs de Vostre MAIESTE  
avoit traité de chimere. Je ne  
viens pas, SIRE, luy propo-  
ser la découverte d'un Pays que  
je ne connoist point, ny luy pro-  
mettre des mines d'or, bien  
qu'il y en puisse avoir dans la  
Nouvelle France, je viens  
seulement luy offrir les expe-  
riences que j'y ay acquises &  
dans la Marine pendant tant  
d'années. Je souhaite qu'elles  
me puissent procurer une au-  
dience qui me donne le moyen  
d'expliquer moy-mesme à Vos-  
tre MAIESTE des choses  
dont j'ay creu ne devoir pas  
informer le Public. En at.

EPITRE

tendant cette grace, trouvez  
bon, SIRE, qu'avec mon  
Ouvrage je consacre encore ce  
qui me reste de vie au service  
de Vostre MAIESTE', &  
que je me serve de cette occa-  
sion pour luy témoigner avec  
combien de respect, de zele,  
& de soumission, je suis,

SIRE,

de Vostre MAIESTE',

Le tres-humble, tres-obeyssant,  
& tres-fidel sujet & ser-  
viteur DENYS.



AVERTISSEMENT  
AV LECTEUR.

**C**En'a pas été sans beaucoup de peine que je me suis enfin rendu à la prière de quelques-uns de mes amis, & que j'ay accordé à leur curiosité la Description que je vous donne de la plus belle partie de la Nouvelle France; ma résistance en cela ne venoit pas de la disette des choses que j'avois à dire,

AV LECTEUR.

mais bien du peu d'application que j'ay eu toute ma vie à la symmetrie des mots ou à leur arangement : En effet il auroit esté à souhaiter pour la satisfaction du Lecteur, que cet Ouvrage eust esté écrit d'un stile differend de celuy qu'il y a cinquante ans que je pratique, sans que mes occupations maritimes & une frequentation de prés de quarante années avec des Sauvages m'aient jamais pû donner le loisir de le changer. Mais si l'on ne trouve pas toute la grace & la regularité qui devroit estre dans

AVERTISSEMENT

le discours, du moins puis-je assure que la sincerité y supléra en toutes les choses que j'y traite.

Les divers voïages que j'ay fait en tous les lieux maritimes de la nouvelle France & le long-temps qu'il y a que j'ay l'honneur de commander pour le Roy, tant aux Isles de la grande Baye de saint Laurens qu'en la Terre ferme, & que j'y reside avec ma famille, m'a donné le loisir de faire suivant mon inclination, des observations sur tout ce qui m'a paru en ce pais-là d'uti-



A V LECTEUR

le ou de curieux.

J'ay fait une Carte pour servir à l'intelligence de la position de chaque lieu conformément aux hauteurs que j'y ay prises , & à laquelle je renvoie le Lecteur pour la latitude des endroits que je décris. J'ai fait inserer aussi quelques figures des choses qui concernent la pesche, & que la Description toute seule n'auroit pas renduë assez intelligibles.

J'ai expliqué autant que j'ai pû dans le corps du discours les termes de la navigation, d'architecture nava-

AVERTISSEMENT

le & de pesche pour la commodité de ceux qui n'en ont que peu ou point de connoissance.

C'est par ma propre experience que je me suis desabusé de l'opinion où l'on a long-temps esté que le froid excessif rendoit ce grand pais inhabitable, & j'ai reconnu qu'il n'y dure pas plus qu'en France; & qu'aux lieux où l'on a defriché, la terre y est presque par tout propre à produire toutes les especes de fruits, de grains & de legumes que nous avons en nos Provinces: ce qu'on ne

AV LECTEUR.

ſçauroit revoquer en doute, puis que le climat eſt pareil au noſtre & ſous la meſme élevation. Il eſt plus facile à peupler qu'aucune des terres de l'Amérique où nous avons des Colonies, parce que le voiage en eſt court, & ſe fait preſque tout entier ſous le meſme parallele d'où l'on a couſtume de partir pour y aller.

○ Tout ce qu'on y coupe de bois pour deſerter la terre, y eſt propre ou pour la conſtruction des maiſons ou pour bâtir & mâter des vaiſſeaux, ou pour des cendres, & tous les

AVERTISSEMENT

autres usages où le bois peut  
estre employé, outre que la  
grande quantité de havres  
seurs qui sont par toute la  
coste faciliteront beaucoup  
le commerce qui s'y peut  
faire.

Il y a des mines de char-  
bon de terre dans l'étenduë  
de ma concession & sur le  
bord de la mer, qui se trou-  
ve aussi bon que celui d'E-  
cosse, par les épreuves que  
j'en ay faites diverses fois sur  
le lieu & en France où j'en  
ay fait apporter des essais:  
Enfin tout y contribüë à fai-  
re reüssir l'intention qu'a le  
Roy

AV LECTEUR.

Roi de rendre heureuses les peuplades qu'il envoie dans les pais étrangers.

Et parce que personne ne s'est encore avisé de décrire la pesche de la moluë, tant sur le grand banc qu'à la coste de la nouvelle France & isles adjacentes, & qu'à la reserve des Capitaines & Matelots qui s'y emploient, qui que ce soit presque n'est informé de la maniere dont elle se fait ny de ce qui s'y passe, j'en donne un détail où j'ay fait mon possible de ne rien obmettre de ce qui peut servir à la faire bien

AVERTISSEMENT  
comprendre. J'ai décrit le  
plus particulièrement que j'ay  
pû la police qui s'observe  
entre les Capitaines, leur  
œconomie, leur discipline,  
les instruments & les machi-  
nes dont ils se servent à la  
pesche, les fatigues qu'on y  
essuie, les risques qu'on y  
court, & quantité d'autres  
particularitez curieuses, qui  
feront peut-estre excuser par  
leur nouveauté ce qui pour-  
roit d'ailleurs n'estre pas d'un  
goust general dans cet Ou-  
vrage.

On peut dire a l'avantage  
de cette manne inepuisable,

A V LECTEUR.

qu'encore que peu de personnes soient informées du détail de cette pesche, ny des saisons & des lieux qui y sont propres, ny de beaucoup d'autres circonstances qui la concernent; il est toute fois certain qu'il n'y a point de marchandise plus connue ny mieux débitée en Europe, sans ce qui se transporte continuellement dans les autres parties du monde par les voïages de long cours. Si l'on considère qu'il n'y a pas trente-cinq ans que plus de cinq cens navires François estoient annuellement

AVERTISSEMENT  
occupez à cette pesche, &  
qu'il n'i en a pas trois cens  
qui s'y emploient presen-  
tement. On s'appliquera  
peut-estre davantage à nous  
maintenir en la possession  
ou nous sommes de temps  
immemorial de tous les  
lieux où ce poisson se trou-  
ve en plus grande abon-  
dance.

Que si la pesche des moluës  
a attiré nos navires en ces cô-  
tes-là: le commerce a produit  
le mesme effet à l'égard des  
Sauvages, qui sont tellement  
changez de mœurs par la fre-  
quentation des François, que



AV LECTEUR.

j'ay jugé à propos de faire remarquer la difference qu'il y a entre leur conduite & maniere de vie presente d'avec celle qu'ils pratiquoient avant que les débauches d'eau de vie & du vin eussent corrompu leurs premieres inclinations.

A l'égard des animaux qui s'y rencontrent, peut-estre n'a-ton rien veu de si singulier que ce que je dis de l'instinct des castors, de leur industrie, de leur discipline, de leur subordination, de leur obeïssance dans le travail, de la grandeur de leurs ouvra-

## AVERTISSEMENT

ges de la solidité de leur architecture aux édifices publics, que le soin de leur conservation leur fait faire.

On tombera aussi d'accord que l'habileté des renards à attraper des outardes, passe en ce pais-là tout ce qu'on dit en celui-ci de leurs finesse, & la souplesse des chiens pour les imiter ne paroitra pas moins surprenante. Le soin qu'ont les hiboux de conserver des animaux envie pour leur servir de provision pendant l'Hiver, passeroit pour une fable, s'il n'y avoit des milliers

AV LECTEUR.

d'hommes témoins de cette  
verité.

J'esperois donner à la fin  
de ce traité en faveur de ceux  
qui aiment la navigation,  
un essai de tables pour ser-  
vir à trouver à toutes les heu-  
res du jour que le Soleil pa-  
roist, la Latitude de chaque  
lieu par une seule operation,  
& avec les instruments or-  
dinares dont les Pilotes ont  
accoutumé de se servir : mais  
comme le calcul ne s'en peut  
achever qu'avec beaucoup  
plus de temps que je ne  
m'étois proposé, j'ay mieux  
aimé satisfaire mes amis qui

TABLE

AVERTISSEMENT  
me pressoient de leur don-  
ner cet Ouvrage, que de  
leur en faire attendre un  
autre qu'ils ne me deman-  
doient pas, & qui est peut-  
estre plus de mon inclination  
que de leur gouft.

T A B L E



TABLE  
DES CHAPITRES  
contenus en ce premier  
Tome.

CHAPITRE PREMIER.

**Q**ui traite de toutes les  
costes, isles & rivieres,  
de la bonté de la terre,  
de la qualité des bois,  
des oyseaux, poissons, ani-  
maux, & autres choses con-

T A B L E

tenuës dans toute l'étenduë  
des costes, depuis la riviere  
de Pantagoïet jusques à cel-  
le de saint Jean, avec la  
redition qu'en ont fait les  
Anglois, & ce qui y est ar-  
rivé à l'Auteur. page 1

CHAP. II. Qui traite de la  
riviere de saint Jean, des  
mines du Port royal, de  
toute la Baye Françoisë, de  
la terre, des bois, de la chasse,  
& de tout ce qui s'y est passé.

35

CHAP. III. Description de la  
coste depuis l'Isle longue jus-  
ques à la Hairve, des rivieres,  
des isles, de la chasse, de la

T A B L E

pesche, de la terre, & de  
diverses sortes de bois, l'éta-  
blissement d'une pesche seden-  
taire, comme elle a esté dé-  
truite, & autres particula-  
ritez. 58

CHAP. IV. Suite de la coste  
d'Acadie depuis la Hairve  
jusques à Campseaux où elle  
finit, où sont décrites toutes  
les rivieres, les isles, les bois,  
la bonté de la terre, les di-  
verses especes de chasses &  
de pesches, & des rencon-  
tres & aventures qui sont  
arrivées à l'Auteur. 105

CHAP. V. Description de  
Campseaux, de la Baye &

T A B L E

petit passage de Campseaux  
jusques au cap de saint Loüis,  
des rivieres, des isles, des  
havres, des bois, de la chas-  
se, de la pesche, & de ce qui  
y est de plus particulier, 126

CHAP. VI. Qui décrit de l'Isle  
du Cap Breton, des ports,  
havres, ses rivieres & les  
isles qui en dépendent, la  
nature de la terre, des espe-  
ces des bois, de la pesche, de  
la chasse & de tout ce qu'elle  
contient. 145

CHAP. VII. Contenant la  
Description de la grande  
Baye de saint Laurent, de-  
puis le cap saint Loüis jus-



T A B L È

ques à l'entrée de la Baye  
des Chaleurs, avec toutes  
les rivieres & isles qui sont  
le long de la coste de Terre  
ferme & de l'isle saint Jean,  
la qualité des terres, les es-  
peces des bois : de la pesche,  
de la chasse, & quelque  
chose de la conduite & des  
mœurs des Sauvages. 164

CHAP. VIII. Description de  
l'Isle saint Jean & des au-  
tres isles qui sont dans la  
grande Baye de saint Lau-  
rent jusqu'à son entrée, mes-  
me de l'isle de Sable, & de  
tout ce qui les concerne ;  
soit à l'égard de la terre,

T A B L E

des bois, & de la pesche,  
chasse, rivierrs, & autres  
particularitez. 195

CHAP. IX. Description de  
la Baye des Chaleurs, & de  
tout le reste de la coste de la  
grande Baye jusqu'à l'en-  
trée de la grande riviere de  
saint Laurent, y compris  
toutes les rivieres, ports,  
& havres, les qualitez des  
terres, des bois, des especes  
de chasse. 204

Articles arrestez entre le sieur  
Vvak Chevalier & Am-  
bassadeur du Roy de la  
grande Bretagne, député  
dudit Seigneur Roy, & les

T A B L E

*sieurs de Buillion Conseillers du Roy tres-Chrestien en ses Conseils d'Etat & Privé, & Bouthillier Conseiller de sa Majesté en sesdits Conseils, & Secretaire de ses Commandemens, Commissaires deputez par sa Majesté pour la restitution des choses qui ont esté prises depuis le traité fait entre les deux Couronnes, le vingt-quatre Avril mil six cens vingt-neuf.*

238

*Ensuit la teneur du Pouvoir dudit sieur Isaac Vvak Chevalier, Ambassadeur du Roy de la grande Breta-*

T A B L E

gne.	254
Ensuit la teneur du Pouvoir desdits sieurs de Buillion & Bouthillier Commissaires de- putez par sa Majesté tres- Chrestienne.	262

---

L'Auteur prie le Lecteur de supléeer  
aux fautes qui se pourront rencontrer  
en la presente impression.



25. L'isle de Ste Marie.  
 5. L'isle verte Entrée de Ste Pierre.  
 6. Le petit passage de Ste Pierre.  
 7. Le fort de Ste Pierre.  
 8. Les Isles Michou.  
 3. Cap Rouge entrée du petit passage de Campseaux du côté du sud.  
 2. La R. du Mouton.  
 35. L'isle de Miscou.  
 9. Le lac de Labrador.  
 10. L'entrée de Labrador.



50  
49  
48  
47  
46  
45  
44  
43

46  
62

D

D

C

Qu

E

te

oy

an

te

ri

cel

qu

qu

L



# DESCRIPTION GEOGRAPHIQUE

Des Costes de l'Amerique  
Septentrionale.

## CHAPITRE PREMIER.

*Qui traite de toutes les Costes, Isles  
& Rivieres, de la bonté de la  
terre, de la qualité des bois, des  
oyseaux, poissons, animaux &  
autres choses contenuës dans toute  
l'étendue des costes, depuis la  
riviere de Pentagoüet jusques à  
celle de S. Jean, avec la reddition  
qu'en ont fait les Anglois, & ce  
qui y est arrivé à l'Autheur.*

**L**A Riviere de Pentagoüet,  
ainsi nommée par les Sau-

A



2 *Description de l'Amérique*  
vages, est celle qui joint la nouvelle Angleterre, que je n'ay point veüe, ny la coste jusques à la riviere de saint Jean, c'est pourquoy je n'en parleray que suivant le recit que m'en ont fait ceux qui y ont demeuré, pendant le temps que feu Monsieur le Commandeur de Razilly fut pour habiter ce pays-là après le siege de la Rochelle; le fort de Pentagoüet avoit été basty par feu Monsieur de la Tour, & ayant esté pris sur les François par les Anglois durant les guerres, fut remis par un accommodement fait avec la France, à la priere de Messieurs de la Compagnie de Canada, entre les mains du sieur de Razilly, aux conditions portées par le Traité, cy-aprés inseré à la

fin de ce Livre; Depuis ce temps là il y a toujours entretenu garnison, jusques à sa mort, après quoy Monsieur d'Aunay Charnizé luy succeda par commodement qu'il fit avec le frere du sieur de Razilly, ensuite le sieur le Borgne de la Rochelle s'en mit en possession par Arrest du Parlement de Paris, & comme creancier dudit sieur d'Aunay, tant pour Pentagoüet, le Port royal, que la Haive, premiere habitation dudit sieur de Razilly, où il avoit fait de grandes dépenses, tant en ses bastiments, & fortifications, qu'à y faire venir du monde pour y habiter; Il y avoit déjà un beau défrichement qu'il auroit bien augmenté, & mis ce pays en un autre estat,

4 *Description de l' Amerique.*

que ceux qui luy ont succedé ,  
lesquels au lieu d'y faire aucune  
augmentation , ont au contraire  
détruit la Haive , emmené les  
habitans au Port royal , fait la  
guerre à tous leurs voisins ; & en  
l'année 1654. le Borgne , qui  
pretendoit estre Seigneur de tous  
ces pays-là , comme creancier du  
sieur d'Aunay , ayant appris que  
j'estois venu à l'Isle du Cap Bre-  
ton avec commission de Mes-  
sieurs de la Compagnie pour la  
faire habiter , prit le temps pour  
me deposseder , qu'ayant mis  
tout mon monde à terre pour tra-  
vailler au défrichement , j'étois  
allé à sainte Anne pour y voir ce  
Havre ; Il envoya soixante hom-  
mes au Cap Breton , qui surpri-  
rent mes gens , & s'en rendirent  
maistres , aussi bien que du Na-

*Septentrionale.* CHAP. I. §  
vire que j'y avois laissé, & de  
tout ce qui estoit dedans; ils en-  
voyèrent ensuite vingt-cinq  
hommes en embuscades sur le  
chemin qu'ils sçavoient que je  
devois tenir; ils me prirent,  
n'ayant avec moy que trois  
hommes seulement, & sans ar-  
mes, & m'emmenèrent prison-  
nier au Port royal avec tous  
mes gens, l'équipage qu'ils  
avoient pillé, & mon Navire  
& marchandises, dont la perte  
se montoit pour moy à cinquante  
trois mil livres à quoy me re-  
venoit l'embarquement, dont  
je n'ay jamais pû rien retirer;  
le Borgne mit l'année suivante  
un Commandant dans le fort  
que j'avois fait bastir au Cap  
Breton au lieu appellé saint  
Pierre.

6 *Description de l'Amérique*

Me menant prisonnier au Port royal, nous passâmes à la Haïve; ceux qui me conduisoient avoient ordre de mettre le feu par tout, sans épargner mesme la chapelle, qui fut consommée en trois ou quatre heures avec la forteresse, & autres logements, dont la perte se montoit à plus de cent mil livres. Je ne fus pas plûtost arrivé au Port royal, qu'on me mit dans un cachot, les fers aux pieds, d'où estant élargi quelque temps après, je revins en France pour faire mes plaintes; où ayant ensuite obtenu une autre Commission de Messieurs de la Compagnie, qui me fut confirmée par Lettres patentes du Roy, pour mon rétablissement. Je retournay en 1654. en l'habita-

tion de saint Pierre , au Cap Breton qui me fut renduë en vertu de mes Lettres patentes & de ma Commission, par celuy qui y commandoit pour le Borgne, qui estoit allé pour lors à la riviere saint Jean, pour tascher de surprendre le sieur de la Tour, à qui elle appartenoit, sous pre-  
texte de l'accommoder de quelques victuailles, ce que j'ay sceu depuis par un homme que j'avois envoyé exprés pour luy signifier mes Patentes, ce qu'il executa en vertu du pouvoir qu'il avoit. Cela obligea le Borgne à remettre l'execution du dessein qu'il avoit contre le sieur de la Tour à une autre fois, pour tascher par le moyen de son monde, qu'il fit rembarquer dans deux chaloupes

8 *Description de l' Amerique*  
& retourner au Port royal, de  
surprendre à son retour celuy  
qui luy avoit signifié ma Com-  
mission, & se saisir des Originaux,  
pour ensuite me venir  
surprendre & me deposseder,  
comme il avoit déjà fait; cela  
luy réussit tout autrement, car  
dès le lendemain de leur départ,  
les Anglois arriverent dans la  
riviere de saint Jean, attaque-  
rent le sieur de la Tour, & le  
sommerent de se rendre, à quoy  
il fut obligé de consentir, estant  
sans victuailles, & n'en ayant  
point eu du sieur le Borgne  
comme il pretendoit, ce qui  
l'empescha de tenir; Les An-  
glois furent de là au Port royal  
où commandoit le Borgne qu'ils  
sommerent pareillement de se  
rendre, ce que n'ayant voulu

faire, les Anglois mirent à terre trois cens hommes; pour s'y opposer ledit le Borgne envoya son Sergent avec partie de son monde; il y eust combat entre les deux parties où ledit Sergent fut tué, le reste s'étant mis en fuite, le Borgne se trouva bien en peine, car de six vingts hommes des siens avec les habitans, qui faisoient bien cent cinquante, il n'en pût pas trouver un seul capable de commander; ce qui les obligea de se rendre à composition, plutôt manque de courage, que de toutes sortes de munitions de guerre & de bouche, dont ils avoient suffisamment pour tenir bon, plutôt que se rendre par composition; Les Anglois, estans maistres du fort, ne voulurent



10 *Description de l'Amérique*  
plus tenir aucun des articles,  
qui leur avoient accordées, la lâ-  
cheté des vincus servant de pre-  
texte aux victorieux; depuis ce  
temps les Anglois sont toujours  
demeurez en possession des forts  
de Pentagoüet, de la riviere  
saint Jean, du Port royal, & de  
la Haive, jusques à present que le  
Roy les a retirés.

Quelque temps après, le fils  
du sieur le Borgne revint pour  
s'établir à la Haive, où il fit  
un fort de pieux; il avoit  
avec luy un nommé Guilbault  
Marchand de la Rochelle, qui  
luy fournissoit toutes les vi-  
ctuelles & marchandises dont il  
avoit besoin, & desquelles il  
devoit prendre le rembourse-  
ment sur la traite qui se feroit;  
cependant les Anglois sçachant

que le Borgne estoit à la Haive , y furent pour le prendre ; mais les voyant venir , le Borgne se retira dans les bois avec quelques-uns des siens , dont la plus grande partie demeura avec Guilbault dans le fort en resolution de se deffendre ; en effet ils soustinrent l'attaque des Anglois , dont il y eut plusieurs tuez sur la place , entre autres leur Commandant ; ce qui les obligea à se retirer pour quelque temps ; mais Guilbault qui n'avoit autre interest dans cette affaire que de sauver son bien , convint depuis avec les Anglois de leur remettre le Fort entre les mains , à la charge que tout ce qui luy appartenoit , ou à ceux qui estoient avec luy , leur seroit rendu , ce qui fut executé ;

12 *Description de l'Amérique*

mais les Anglois estans entrez dans le Fort, & n'y ayant point trouvé le Borgne, ne voulurent point qu'il fut compris dans la capitulation; ce qui l'obligea s'estant retiré dans les bois sans victuailles de se venir rendre peu de temps après prisonnier; Ils l'emmenèrent à Baston, où l'ayant gardé long-temps, le mirent enfin en liberté par un accommodement qui n'a pas tenu depuis, ce qui a causé ensuite plusieurs guerres entr'eux, qui ne laisserent pas de me causer beaucoup de pertes, bien que je n'y prisse point de part, & que je n'eusse pour but que de m'appliquer dans mon district, à mon établissement & à mes affaires, sans me mêler de celles des autres. Mais j'étois réservé à d'autres

disgraces , & quelque peine que je prisse à faire valoir ma concession de la maniere la plus pacifique qui m'étoit possible; le sieur de la Giraudiere qui s'étoit venu établir depuis quelque temps en la riviere de sainte Marie , obtint par surprise une seconde concession de Messieurs de la Compagnie , leur faisant entendre que le Cap de Campseaux estoit au Cap saint Loüis, qui en est éloigné de plus de vingt cinq lieuës ; il amena cent hommes au pays, qui arriverent à Campseaux , où ils sçavoient que mon navire devoit venir , comme il fit bien-tost après , lequel il arresta & fit deffenses au Capitaine de ne rien donner, en vertu de sa nouvelle concession qu'il m'envoya signifier, & faire com-

14 *Description de l'Amérique*  
mandement de luy remettre  
mon habitation, avec tout ce  
que je pretendois jusques au Cap  
saint Louïs, que l'on avoit dit  
estre ce Cap de Campseaux; à la  
verité ayant esté un peu surpris,  
je fis réponse que l'on avoit  
exposé faux à Messieurs de la  
Compagnie, qui ne pouvoient  
pas donner ce qu'ils m'avoient  
déjà vendu; mais m'ayant dit,  
que si je ne le rendois d'amitié  
l'on me le feroit rendre de for-  
ce, plus de six vingt hommes  
que j'avois avec moy, scachans  
que mon Navire étoit arresté,  
& que je n'avois pas de victuail-  
les suffisamment pour les retenir,  
me demanderent leurs congez,  
que je leur accorday, après tou-  
tesfois les avoir employez à ren-  
fermer, & fortifier tous mes

*Septentrionale.* CHAP. I. 15

logemens, de deux petits bastions, qui garnis de huit pieces de canon & quelques pierriers avec une enceinte de bariques remplies de terre, me mirent en estat de deffences : ensuite de quoy n'ayant de tout monde retenu que douze hommes, je renvoyay le reste à l'Isle du Cap Breton, avec lettres aux Capitaines des Pescheurs de les recevoir, leur donner passage, & m'envoyer quelques victuailles, s'ils en avoient; ce qu'ils firent du mieux qu'ils purent; Quelque-temps après la Giraudiere & son frere, avec tout leur monde, sçachans le départ des miens & ne croyant pas trouver de resistance, vinrent à dessein de me forcer à luy ceder, ce que je leur avois refusé; mais

16 *Description de l'Amérique*  
ils furent bien étonnés de me voir en estat de resister à leur entreprise ; ils me firent un second commandement de leur remettre la place , autrement qu'ils la forceroient, & que je ne devois pas exposer ma vie de la sorte , mais leur ayant fait réponse qu'ils eussent plus de soin de la leur , & qu'ayant douze hommes avec moy aussi resolu de deffendre mon bien qu'ils estoient pour le prendre injustement , nous ne les épargnerions pas ; ils se contenterent d'estre trois jours à la veuë du Fort , sans rien faire que tourner d'un costé & d'autres , puis ils s'en retournerent ; & quelque temps après le sieur le Bay, frere de la Giraudiere me vint revoir & demanda à me parler ,  
il me

il me dit qu'il avoit pris mon habitation de saint Pierre, où il n'y avoit que cinq hommes que j'y tenois seulement pour la traite, & m'ayant proposé de nous accommoder ensemble après plusieurs contestations que nous eufmes en cette conference, nous tombasmes d'accord qu'il me rendroit saint Pierre, & que je leur remettrois Chedabou-tou, où j'étois pour lors, qu'ils me remmeneroient en France dans leur Navire n'y en ayant plus d'autre à la Coste, que nous remettrions nos pretentions entre les mains de Messieurs de la Compagnie pour nous regler, & que nous nous en tiendrions à ce qu'ils en jugeroient, ce qui fut signé reciproquement.

Ils m'amenent ensuitte en



18 *Description de l' Amerique*  
France , suivant nostre accord  
& après avoir exposé nos diffé-  
rends, à Messieurs de la Comp-  
gnie, ils declarerent avoir esté  
surpris, & donnerent une Sen-  
tence , par laquelle ils cassoient  
tout ce que Monsieur de la Gi-  
raudiere avoit obtenu d'eux , &  
me rétablissoient dans tous mes  
droits : cette affaire ne laissa pas  
de me causer pour plus de quin-  
ze mil escus de perte , tant pour  
les avances que j'avois faites ,  
pour l'entretien & la conduite  
de six vingts hommes , que pour  
mes défrichemens, bastimens &  
bestiaux qui furent tous perdus  
& ruinez , ce qui rompit toutes  
mes mesures , en telle sorte que  
je n'ay pû m'y rétablir , de ma-  
niere que je fus obligé de me  
retirer à saint Pierre au Cap Bre-

ton , où je me fusse sans doute remis de mes pertes , par la rencontre de quelques Sauvages que l'on ne connoissoit point encore , lesquels me vinrent trouver , & m'apportèrent plain deux Chaloupes de peletrie outre ma traite ordinaire , ce qui pouvoit bien monter à vingt - cinq mil livres sans que par un mal-heur , dont on n'a jamais pû connoistre la cause , le feu ayant pris de nuit à un grenier , où on n'avoit point coûtume d'en porter , embrasa tous mes logemens ; toutes mes marchandises , meubles , munitions , victuailles , farines , vin , armes , bref tout ce que j'avois dans ce lieu fut consommé sans pouvoir rien sauver , & tout mon monde fut

20 *Description de l' Amerique*  
obligé aussi bien que moy d'en  
éviter la violence tous nuds en  
chemise, & ne fut sauvé que  
demie barrique d'eau de vie &  
autant de vin, avec environ cinq  
cens gerbes de bled qu'on eut  
bien de la peine a tirer d'une  
grange où le feu n'estoit pas en-  
core pris, sans quoy nous eus-  
sions esté tous contraints d'aller  
chercher à vivre dans les bois,  
avec les Sauvages; en attendant  
le Printemps suivant: Voila  
comme jusques à present je n'ay  
rien pû faire dans ce pays-là, tant  
à cause des guerres que l'on ma-  
fuscitez par envie, que par la  
disgrace du feu, dont je n'ay  
jamais pû, comme j'ay déjà dit,  
découvrir la cause, ce que l'on  
ne doit pas imputer, ny à ma  
negligence ny au deffaut de la

terre, non plus qu'au manque de connoissance du pays, dont je sçavois assez les avantages, ce qui me fait avancer avec certitude, que sans les disgraces j'aurois fait en peu de temps un établissement considerable par mes soins & mon travail, & aurois tiré de cette terre tous les avantages qu'elle m'offroit.

Il est donc tres-certain qu'on la peut habiter avec autant de satisfaction que la France mesme, pourveu que l'envie des François, les uns contre les autres ne ruinent pas les desseins des mieux intentionnez, & que ce qui aura esté donné une fois à un Particulier de pays à cultiver, luy demeure sans pouvoir estre troublé, ny dépossédé de sa concession, autrement per-

22 *Description de l'Amérique*

sonne ne travaillera jamais avec affection pour rendre ce pays habitable, & il demeurera toujours exposé aux entreprises des plus forts, ou de ceux qui seront le plus en credit, & ce qui ruinera toutes les bonnes entreprises, que ceux qui en ont la connoissance y peuvent faire, avec beaucoup de gloire pour sa Majesté, & un grand avantage pour la France mesme.

Mais laissons la mes disgraces & continuons ma description; La riviere de Pentagoüet est assez large à son entrée, & entre dix ou douze lieuës dans les terres; les Vaisseaux de deux à trois cens tonneaux y peuvent monter jusques au fort des François qui est à la droite en entrant; les Anglois sont habituez à la gauche;

& y ont beaucoup de monde avec grande estenduë de terre défrichée ; le pays y est fort agreable , & la terre bonne ; des deux costez de la riviere les Arbres y sont beaux & en grande quantité , comme chesnes , bouleaux , haistres , fresnes , erables , & de toutes autres sortes que nous avons en France ; Il y a aussi grand nombre de Pins sauvages qui n'ont pas le grain du bois bien gros , mais ils sont de quarante à soixante pieds de haut sans branches , fort propres à faire des planches , tant pour les bastimens de mer , que ceux de terre ; Il y a aussi beaucoup de Sapins de trois especes , dont les uns ont la feuille plate , de la longueur & largeur d'un fer d'aiguillette , en pointe ran-

24 *Description de l'Amérique.*

gée le long de la branche, qui est celuy dont le grain est le plus gros; la seconde espece a bien la feuille de mesme, mais elle vient tout au tour de la branche & picque, & la troisiéme a aussi la feuille tout au tour, mais plus claire & éloignée & ne pique point; on l'appelle Prusse, ayant le grain beaucoup plus serré que les autres; il est bien plus propre pour la mâtüre & le meilleur; les chesnes de cet endroit, sont aussi meilleurs qu'en tous les autres lieux de la nouvelle France, & plus l'on va vers le Nord & moins bons y sont toutes sortes de bois.

Il y a aussi grand nombre de mâtüres en la nouvelle Angleterre, qui en fournit à present toute l'Angleterre, & que l'on  
trouve

trouve beaucoup meilleure que celle qui vient de Norvegue ; la raison que j'en puis donner, c'est que plus ce Sapin a le grain serré & mieux il vaut, celuy de la Norvegue estant de cette qualité, ce qui vient à mon advis, de ce que ces arbres croissent sur des montagnes où ils ont le pied sec, & que les grands froids qu'il fait en ces quartiers resserrent le bois, en sorte que la sève ne luy donne pas assez de nourriture pour en faire enfler le grain, mais seulement pour sa hauteur, & ne grossit qu'à proportion qu'il croist.

En la nouvelle Angleterre la chaleur fait le mesme effet, car les Sapins y viennent aussi dans les lieux secs & élevez, mais le Soleil par sa force desséchant



26 *Description de l'Amerique*

L'humeur superfluë de ces arbres, qui empesche que le grain n'en grossisse, le tenant plus serré, leur donne une liaison bien plus forte, qui les rend de meilleure qualité que celle qui est communiquée à ceux du Nord par le froid.

La preuve de mon raisonnement, est que toute la mâtüre qui vient dans la nouvelle France, depuis la Haive jusqu'à l'entrée de la grande riviere de saint Laurent où le pays est temperé, n'est pas bonne, parce qu'elle a le grain bien plus gros que celle qui vient au Port royal, en la riviere saint Jean, ou en celle de Pentagoüet qui est la meilleure.

Pour celle de Kébec, elle doit estre aussi de la bonne qualité,

en ce qu'il y a du froid au bas de la riviere, & de la chaleur dans le haut, c'est ce que j'en puis dire n'en ayant point veu.

Revenant à la riviere de Pentagoüet, il y a quantité d'Ours, qui se nourrissent du gland qu'ils y trouvent, ils ont la chair fort delicate, & blanche comme celle du veau : il y a aussi grand nombre d'Orignaux, ou Es-lans, peu de Castors, & de Lou-tres, mais force Lievres, Perdrix, Tourtres, & autres sortes d'oyseaux de terre, au Prin-temps, & encore plus l'Hyver de ceux de riviere & de mer qui y viennent en tres-grande quantité, comme Outardes, Canards, Cercelles, Moyaques, Cormorans, & de plusieurs autres especes, qui l'Esté vont vers

28 *Description de l'Amérique*  
le Nord, & retournant là l'Hy-  
ver, quand les rivieres gellent,  
ce qui arrive tres-rarement du  
costé du Sud.

Avant que d'entrer dans la  
riviere, il y a plusieurs Isles un  
peu au large, autour desquel-  
les les Anglois peschent grand  
nombre de Maquereaux, & mé-  
me dès l'entrée de la riviere, où  
est l'Isle des Monts deserts; En  
allant vers Baston il y a enco-  
re nombre d'Isles où les An-  
glois font leurs pesches de Ma-  
quereaux au Printemps, dont ils  
font tres-grand trafic dans tou-  
tes leurs Isles des Barbades ou  
Antilles, ce qui les a le plus en-  
richis. Pour du Hareng, ils n'en  
ont pas beaucoup, mais bien du  
Gasparot, qui en est une espece,  
qui n'est pas si bon à beaucoup

près : Pendant l'Hyver seulement, ils y peschent autour de ces Isles de la Moluë, qu'ils font sécher à la gelée; nos François la vont achepter au Printemps, & leur portent en échange du Sel, du Vin, de l'eau de Vie & autres marchandises : Dans le haut de cette riviere il y a forces Saumons, Truites & beaucoup d'autres poissons de mer, car de celuy d'eau douce je n'ay point encore oüy dire qu'on en ait pesché.

Depuis la riviere de Pentagouët, jusques à celle de saint Jean, il peut y avoir quarante à quarante cinq lieuës; la premiere riviere que l'on rencontre le long de la coste; est celle des Etechemins, qui porte le

30 *Description de l' Amerique*  
nom du pays, depuis Baston  
jusques au Port royal, dont  
les Sauvages qui habitent toute  
cette étendue, portent aussi le  
mesme nom, Il y a dans cette  
riviere grand nombre d'Isles,  
quelques-unes de deux lieues  
de tour, les autres plus ou moins,  
qui sont toutes dans une anse de  
grand circuit, où il se peut met-  
tre des Navires de cent cinquante  
tonneaux en toute seureté ;  
dans le fond de cette anse où se  
déchargent de petits ruisseaux,  
dans lesquels on trouve du Saul-  
mon, de la Truite, du Barc, du  
Gasparot, & le long de la coste  
ils y peschent de la Moluë, &  
autres poissons de toutes for-  
tes : Allant vers la riviere de  
saint Jean ils y rencontrent des  
Isles, & de grandes ances, qui

*Septentrionale.* CHAP. I. 31  
en sont aussi remplies, & à qua-  
tre ou cinq lieuës des Eteche-  
mins, il y a une autre riviere  
qui a environ demie lieuë de  
large, dans laquelle montant  
deux ou trois lieuës l'on ren-  
contre de petites Isles couver-  
tes de sapins, bouleaux, quel-  
ques chesnes, & autres bois:  
Plus haut à ladite riviere il y a  
un faut qui empesche les basti-  
mens de passer plus outre; les  
canots y peuvent aller. Je n'ay  
pas pû scavoir son étenduë; il  
y a quelques montagnes qui  
paroissent dans le haut & nom-  
bre de prairies qui la bordent,  
dont quelques-unes sont assez  
grandes, à ce qu'on dit, tous  
les bois y paroissent beaux, il y  
a force chesnes, & d'autres  
especes d'arbres, dont j'ay déjà

32 *Description de l' Amerique*

parlé : On tient que ce lieu s'appelloit autrefois sainte Croix, & que c'est où les sieurs de Mont & de Champlain, ont voulu faire bastir une habitation, tant ils trouverent ce lieu bon & agreable plus que tous les autres qu'ils avoient veus.

Vis à vis de la derniere anse au large dans la mer, paroissent des Isles, la plus grande desquelles s'appelle l'Isle de Menane, qui se void de loing, venant de la mer, & sert de connoissance pour la riviere saint Jean, quoy qu'elle en soit éloignée de six à sept lieuës de l'entrée.

Dans toutes ces Isles qui sont en mer, à deux ou trois lieuës de la grande terre, il y a grand nombre de toutes sortes d'oy-

seaux, qui vont au Printemps y faire leurs petits, & entre autres force Margots, qui sont des oyseaux gros comme des Poules, qui ont les aisles fort grandes, dont les petits sont excellens à manger: Ces oyseaux peschent le Maquereau, le Hareng & le Gasparot où ils en trouvent: Il y a aussi des Ouatardes, des Canards, des Moyaques, des Goislans, Esterlets, Perroquets de mer, Pigeons de mer, & de toute autres sortes d'oyseaux en grand nombre.

De la dernière anse en allant à la rivière de saint Jean, ce ne sont que des rochers fix ou sept lieuës durant, la coste en est fort dangereuse, & environ trois quarts de lieuës plus en mer que l'Isle de Menane, il y



34 *Description de l'Amérique.*

a un rocher qui ne se découvre que tous les six ou sept ans, qui est au rapport des Sauvages de lapis Lafuli : J'en ay veu un morceau dont ils firent present au feu Commandeur de Razilly, qui l'envoya en France pour le faire voir, auquel on rapporta que c'étoit veritablement du lapis Lafuli, dont on pouvoit faire de l'azur, qui auroit valu dix écus l'once : On fit ensuite ce que l'on pût pour apprendre des Sauvages l'endroit où étoit le rocher, qu'ils ne voulurent jamais indiquer, quelque chose qu'on leur promist, mais seulement qu'il étoit proche de Menane, comme j'ay dit.

CHAPITRE II.

*Qui traite de la riviere saint  
Jean, des Mines, du Port  
royal, de toute la Baye  
Françoise, de la Terre, des  
Bois, de la Chasse, & de  
tout ce qui s'y est passé.*

**L'**Entrée de la riviere saint  
Jean, est de dangereux  
abord, rangeant la terre des  
deux côtez; le meilleur endroit  
est du côté de Stribord ou main  
droite, sans trop approcher la  
terre: cette entrée est étroite,  
à cause d'une petite Isle qui est  
à Basbord, ou costé gauche,

36 *Description de l' Amerique*  
laquelle passée, la riviere est  
bien plus large: du mesme cô-  
té de l'Isle, il y a de grands  
marais ou prairies qui sont cou-  
vertes de plaine mer, le riva-  
ge est sable vaseux, qui fait une  
pointe, laquelle passée, il y a  
une ance qui entre dans lesdits  
marais, dont l'entrée est étroi-  
te, où feu Monsieur de la Tour  
avoit fait faire une écluse, où  
l'on peschoit un grand nombre  
de ces Gasparots que l'on fai-  
soit aller pour l'Hyver, il s'y  
en peschoit quelques-fois une si  
grande quantité que l'on étoit  
obligé de rompre l'écluse, &  
de les jeter à la mer, autre-  
ment ils auroient empuanty  
l'écluse, qui en auroit esté  
perdue, on y trouvoit aussi  
quelques-fois des Saulmons,

*Septentrionale.* CHAP. II. 37  
des Alozes, & du Bar, qui est  
le maigre de la Rochelle, qui  
servoit tous les Printemps d'une  
grande mâne pour ceux du  
pays.

Un peu plus avant, au delà  
de ladite écluse, il y a une pe-  
tite butte, où d'Aunay fit bâ-  
tir son Fort que je n'ay pas  
trouvé bien placé à mon avis,  
pour estre commandé d'une  
Isle qui est tout proche plus  
élevée, & derriere laquelle tous  
Navires se peuvent mettre à  
couvert du Fort, dans lequel il  
n'y a que de l'eau de puits, qui  
n'est pas bien bonne non plus  
que celle qui est hors du Fort:  
Il auroit esté à mon avis mieux  
placé derriere l'Isle où mouil-  
lent les Vaisseaux, & où il auroit  
esté plus élevé, & par consé-

38 *Description de l'Amérique*  
quent point commandé d'autres endroits voisins, & auroit eu de bonne eau, comme dans celuy que fit bastir ledit feu sieur de la Tour, lequel fut rüiné par d'Aunay après s'en estre rendu le maistre assez injustement, n'y ayant aucun droit, ce qu'il auroit eu bien de la peine à executer s'il n'eust esté adverty de l'absence dudit sieur de la Tour, qui avoit mené avec luy une partie de son monde, & n'avoit laissé que sa femme avec le reste des siens à la garde du Fort; laquelle après avoir soutenu pendant trois jours & trois nuits toutes les attaques de d'Aunay, & l'avoir obligé de s'éloigner de la portée de ses canons, fust enfin obligée de

ceder le quatrième jour qui étoit le jour de Pasques, ayant esté trahie par un Suisse qui étoit en garde ce jour-là, pendans qu'elle faisoit reposer ses gens, esperant quelques relâches. Le Suisse se laissa corrompre par les gens de d'Aunay, & souffrit qu'ils montassent à l'assaut, qui fut encore soutenu quelque temps par la Commandante à la tête de son monde, qui ne se rendit qu'à l'extremité, & sous condition que ledit d'Aunay donneroît quartier à tous, ce qu'il n'exécuta pas, car s'étant rendu maistre de la place, il les fit mettre tous en prison avec la Commandante, ensuite de l'avis de son Conseil, les fit pendre, à la reserve d'un seul qui

40 *Description de l'Amérique*  
eut la vie sauve à la charge  
qu'il en feroit l'exécution, &  
la Commandante les assista à la  
potence la corde au col com-  
me auroit esté le plus grand  
scelerat : Voila le tiltre dont le  
Borgne s'est seruy pour pre-  
tendre comme Creancier dudit  
sieur d'Aunay la propriété de la  
riviere saint Jean.

Passé l'Isle, dont j'ay parlé,  
au deffous duquel mouillent  
les Vaisseaux pour estre plus à  
l'abry, il n'y a qu'une bonne  
portée de canon jusqu'au faut,  
où ils ne peuvent passer, mais  
bien des chalouppes & petites  
barques, de plaine mer seule-  
ment : mais avant que d'entrer  
plus avant en la riviere, il y  
a une chose qui est assez sur-  
prenante; à la chute du faut  
est

est une grande fosse d'environ trois ou quatre cens pas de tour qui est faite par la chute de l'eau qui passe entre deux rochers qui forment un détroit à la riviere, ce qui la rend plus rapide en cet endroit. Dans cette fosse il y a un grand arbre debout, qui flotte, & quelque courant qu'il y ait il n'en fort jamais & ne paroist que de temps en temps, l'on est quelques-fois, huit, dix, ou quinze jours sans le voir, le bout qui paroist sur l'eau est à peu près gros comme le tour d'une barrique, & quand il paroist, c'est tantost d'un costé & tantost d'un autre: Tous les Sauvages qui passoient anciennement par là, qui sont en grand nombre en ces quartiers, luy rendoient



42 *Description de l' Amerique*  
hommage, mais peu le font à  
present, ayans esté desabusez;  
ils appelloient cét arbre le Ma-  
nitou, qui est à dire le Diable.  
L'hommage qu'ils luy rendoient  
anciennement étoit un ou deux  
castors, ou autre pelletrie qu'ils  
attachoient sur la teste de cét  
arbre, avec un fer de fleche  
qui étoit fait d'un os d'Orignac,  
qu'ils appointissoient avec des  
roches: lors qu'ils passoit par  
là, & que leur Manitou ne par-  
roissoit point ils tenoient cela  
à mauvais presage, disant qu'il  
estoit faché contre eux: Depuis  
que les François sont en ces  
quartiers-là, que l'on leur a  
donné des fers de fleches de  
fer, ils ne se servent plus des  
autres, & le pauvre Manitou  
en a la teste si couverte qu'à

peine y pourroit-on mettre une épingle : Je l'ay veu, & des hommes de Monsieur de la Tour qui demeuroient avec luy, & depuis avec moy m'ont assuré qu'il fit une fois attacher des cordes à la teste de cét arbre, & que des chaloupes avec dix avirons à nager de toutes leur forces avec le courant ne l'ont jamais pû tirer hors de la fosse.

Ayant passé le saut, la riviere s'élargit beaucoup plus en un endroit qu'en l'autre, à cause des Isles : Il y en a trois qui sont grandes, dans lesquelles il y a de fort belles prairies, & aussi tout le long des deux côtez de la riviere, lesquelles sont inondées tous les ans par la fonte des neiges qui arrive

44 *Description de l' Amerique*  
ordinairement au Printemps.  
Elle va fort avant dans les  
terres, & mesme les Sauvages  
par le moyen de cette riviere,  
en traversant quelques terres  
vont tomber en d'autres rivie-  
res, dont les unes vont finir  
dans celle de saint Laurent, les  
autres tombent dans la gran-  
de baye de saint Laurent & à  
Nepiziguit dans la baye des  
chaleurs: Il y a à chaque tra-  
verse deux ou trois portages  
de canots, au travers des  
bois, où l'on trouve des che-  
mins qui vont d'une riviere à  
l'autre, qu'ils appellent Lou-  
niguins, les autres portages  
sont des endroits dans les  
rivieres où la navigation est  
empeschée par les sauts ou  
cheutes d'eau causée par des

*Septentrionale.* CHAP. II. 45  
rochers qui les retiennent &  
en retressissent le passage, ce  
qui rend le courant si rapide,  
& fait que l'eau tombe de si  
haut, que l'on est obligé de  
porter les canots sur les épau-  
les ou sur la teste jusques au  
lieu où le cours de la riviere  
est uny. Le plus souvent ces  
portages sont de cinq à six  
lieuës, quelques fois jusques à  
dix, ce qui est rare, c'est  
ce que les Sauvages appel-  
lent Louniguins, dont ils en-  
treprennent volontiers le tra-  
jet par la facilité qu'ils ont  
de porter leurs canots qui  
sont tres legers, comme il se-  
ra aisé de remarquer par la  
description que j'en feray  
en son lieu. Les chalouppes  
ne peuvent entrer dans cette

46 *Description de l'Amérique*  
riviere plus haut que dix-huit  
à vingt lieuës, à cause des sauts  
& des rochers, qui y sont femez  
ce qui oblige de se servir de ca-  
nots.

Outre tous les bois que je  
vous ay déjà nommés, il y a  
encore icy grands nombre de  
chernes fort beaux, qui seroient  
bons à bastir des Navires, &  
doivent estre meilleurs que ceux  
du costé du Nord, dont le bois  
est trop gras: il y a aussi des  
haistres en quantité, tres gros  
& hauts de branches: il est aussi  
abondant en noyers sauvages,  
dont les noix sont triangulaires  
qui sont difficiles à ouvrir, mais  
les presentant au feu elles s'ou-  
vrent aisément, ce qu'il y a de-  
dans a le goust de noix: l'on y  
trouve encore grande quantité

de Lambruches, de vignes sauvages qui portent du raisin, dont le grain est gros & de fort bon goust, mais l'écorse en est épaisse & dure : il vient à maturité, & si elle estoit cultivée & transportée je ne doute point qu'elle ne produisist de tres-bon vin; ce n'est pas un signe que le froid y soit si aspre, ny les neiges en si grande quantité, que tout le monde dit : je croy qu'il y a bien des contrées en France qui ne valent pas ce pays, pour le climat, & où il habite bien du monde, qui n'est pas si à son aise que l'on seroit dans ces regions quoy qu'éloignées.

Depuis l'entrée de la riviere saint Jean, jusques à celle du Port royal, il y a douze lieuës de trajet, qui forme, ce que

48 *Description de l' Amerique*  
nous appellons la baye Fran-  
çoise, & qui s'enfonce dix ou  
douze lieuës avant dans les  
terres. En sortant de la ri-  
viere saint Jean sur la main  
gauche il y a une pointe qui a-  
vance en mer, & l'ayant dou-  
blée, on entre dans une gran-  
de baye qui s'avance dans la  
terre environ une lieuë, au  
fonds de laquelle il y a deux  
Isles, & continuant le long de  
la coste, environ trois ou qua-  
tre lieuës, l'on trouve deux  
petites bayes distantes d'une  
lieuë l'une de l'autre, où l'on  
dit y avoir des mines de fer :  
continuant cette route on voit  
une grande pointe qui avance  
à la mer, derriere laquelle il y  
a une petite riviere : allant  
plus avant, on voit un cap,  
que

*Septentrionale.* CHAP. II. 49

que l'on nomme le cap des deux bayes dont les entrées sont étroites qui avancent dans les terres quinze ou seize lieuës, il y a force rochers dedans ces bayes qui sont dangereux, en ce que la mer y monte huit ou dix brasses & les couvre, ce que j'ay oüy dire à ceux qui y vont en traitte avec des barques, & qu'ils sont obligés de mouïller l'ancre à quinze & seize brasses pour estre en seureté: il y a plusieurs rivieres qui tombent dans ces bayes par le moyen desquelles les Sauvages vont dans celle de saint Jean, d'autres par où ils vont tomber dans des lacs qui vont vers Campseaux, & le cap saint Loüis qui est dans la grande baye saint Laurens: il y a des



50 *Description de l' Amerique*  
terres à traverser pour aller d'un lieu à l'autre, & les Sauvages de ces quartiers-là, portent leur pelletrie dans la riviere saint Jean aux Anglois. Le sieur d'Aunay y a traité de son temps jusques à trois mille orignaux par an, sans les castors & loutres, ce qui fut la cause qu'il en déposseda le sieur de la Tour; Ces bayes s'appellent des mines, parce qu'il y a de ces pierres de mines dont on se servoit anciennement pour les arquebuzes à roüet, & tous ceux qui y ont été disent qu'il y a aussi des mines de cuivre en plusieurs endroits.

Dans ces bayes il y a force montagnes dans les terres, & quelques-unes bien hautes: il y a aussi du plat pays, & grand nombre de pins, sapins, prus-

*Septentrionale.* CHAP. II. 51  
se, mêlez d'autres bons bois ;  
mais peu sur les bords de la  
mer ; tout le tour des deux  
bayes a environ une lieuë , ou  
lieuë & demie : Plus avant dans  
les terres il y a de beaux bois  
qui sont beaucoup plus clairs, à  
ce que tous les Sauvages rappor-  
tent, il s'en trouveroit là nom-  
bre pour mâtures & bordages,  
tant chesnes qu'autres especes.

En sortant de ces bayes  
des mines continuant son che-  
min vers le Port royal , il y a  
une Isle d'une grande hauteur,  
& de cinq quarts de lieuës de  
tour ou environ; elle est platte  
au dessus , & nonobstant sa hau-  
teur, il y a une source d'eau ,  
on dit qu'il y a aussi une mine  
de cuivre : de là regeant la  
terre six à sept lieuës durant qui

52 *Description de l' Amerique*

ne sont que rochers: on trouve l'entrée du Port royal qui est assez étroite, ce qui fait un grand courant de marée, & si l'on veut faire entrer ou sortir un navire avec la marée, il faut que ce soit la poupe premiere, & si il faut bien prendre garde à foy.

Le Port royal est un tres-beau lieu & un tres-beau bassin qui a plus d'une lieuë de large & environ deux de longueur, à l'entrée il y a dix-huit à vingt brasses d'eau, il n'y a pas moins de quatre à six brasses d'eau entre la terre & l'Isle que l'on nomme l'Isle aux chevres qui est environ le milieu du bassin; là il peut mouïller de grands Navires & en seureté comme dans une boëste, le fonds est bon par tout, dans le fonds du bas.

fin il y a comme une pointe de terre où Monsieur d'Aunay avoit fait faire un beau & bon Fort : cette pointe a deux rivières, l'une à droite & l'autre à gauche, qui ne vont pas bien avant dans les terres, l'une large à son entrée, l'autre n'est pas si large, mais elle est bien plus profonde & la marée y monte huit à dix lieuës : Il y a quantité de prairies des deux costez, & deux Isles qui ont des prairies qui sont à trois ou quatre lieuës du Fort en montant : Il y a une grande étendue de prairies que la marée couvroit & que le sieur d'Aunay fit desecher : elle porte à present de beau & bon froment, & depuis que les Anglois ont esté maistres du pays, les habitans

54 *Description de l' Amerique*

qui s'estoient logez proche le Fort, ont la pluspart abandonné leurs logemens, & se sont allez establir au haut de la riviere, & ont fait leurs défrichemens au deffous & au deffus de cette grande prairie, qui appartient à present à Madame de la Tour, où ils ont encore affechez d'autres terres qui portent du froment en plus grande abondance que celles qu'ils cultivoient autour du Fort, quoy qu'elles fussent bonnes : Tous ces habitans-là sont ceux que Monsieur le Commandeur de Razilly avoit fait venir de France à la Haive, qui depuis ce temps-là ont bien multiplié au Port royal, où ils ont grand nombre de vaches & de porcs : Outre les deux

rivieres dont je viens de parler, il s'en décharge encore une dans le bassin tres poissonneuse aussi bien que les deux autres, où il se pesche une grande quantité de poisson, comme gasparots, saulmons, truittes, esguilles, & autres fortes.

Dans le haut de ces trois rivieres, il y a quantité de chesnes, & sur leurs rivages des pins & sapins de trois façons, bouleaux, mignogons, haïstres, trembles, herables, fresnes & chesnes. Ce pays n'est point trop montagneux, le lembuche de vigne, & le noyer y est aussi : il y a fort peu de neges en ce pays-là, & fort peu d'hyver : la chasse y est bonne toute l'année, du lapin, de la perdrix, des tourtres & autre

56 *Description de l'Amerique*  
gibier de bois, pour le gibier  
d'eau il y en a grande abondance,  
Esté & Hyver le pays y est  
fort agreable.

Sortant du Port royal allant  
vers l'Isle longue à deux ou  
trois lieuës l'on trouve une  
grande anse, où des vaisseaux  
peuvent mouïller, il y a bon  
fonds, mais l'abry n'est pas general,  
& ce n'est proprement  
qu'une rade: continuant le long  
de la coste six ou sept lieuës,  
l'on trouve des ances & rochers  
couverts d'arbres jusques à  
l'Isle longue, qui a environ six  
à sept lieuës de long, elle fait  
un passage pour sortir de la  
baye Françoise, & aller trouver  
la terre d'Acadie: il y a entre  
l'Isle longue & la terre du  
Port royal des rochers qui

font le grand & le petit passage, les courans y sont forts rudes, entre autres au petit passage qui n'est que pour des barques, j'y ay voulu passer une fois, mais le vent ne nous estant pas favorable pour refouler la marée & nous porter au grand passage, je voulus faire mouïller l'ancre quoy qu'il n'y eust que deux brasses & demie d'eau à l'entrée: le courant estoit si fort, que l'ancre n'ayant pû prendre fonds, nous la perdîmes avec nostre cable qui fila par le bout, il nous falut relâcher à la riviere saint Jean, où l'on me donna un ancre & un autre cable; de-là je revins passer au grand passage de l'Isle longue.



## CHAPITRE III.

Description de la coste depuis  
l'Isle longue jusques à la  
Haive, des Rivieres, des  
Isles, de la Chasse, de la  
Pesche, de la Terre, &  
de diverses sortes de bois,  
l'établissement d'une Pesche  
sedentaire, comme elle a esté  
détruite, & autres particu-  
laritez.

**S**ortant de la baye François-  
se, pour entrer à la coste  
d'Acadie, prenant la route  
vers le cap Fourchu, qui est

*Septentrionale.* CHAP. III. 59  
distant de l'isle longue de douze ou quinze lieuës : Toute cette coste est saine & sans rochers, & à six lieuës de l'Isle longue il y a une riviere où de petits Navires peuvent entrer ; elle se nomme la riviere aux Ours, elle prend son nom du grand nombre qui s'y en trouve, il y a peu de pins & de sapins, mais quantité de chesnes mélez d'autres beaux arbres, comme ceux que j'ay déjà nommez ; le pays est beau & paroist assez plat, il y a force prairies tout le long, & la terre qui y doit estre tresbonne, à ce que j'en ay pû juger. Il y a pesche de moluës à la coste, & de saulmons, truittes, & esperlans au haut de la riviere.

60 *Description de l'Amérique*

Continuant jusques au cap fourchu, la coste parroist fort belle, il y a peu de sapins, mais beaucoup d'autres especes de bois & de grandes prairies, il y a belle chasse tout le long de cette coste de toute sorte de gibier, & continuant la même route, on trouve à cinq lieuës de la riviere aux Ours une entrée entre deux rochers pour une chaloupe, où je fus & où je vis quantité d'étangs d'eau de mer, qui estoient remplis de canards, outardes, oyes, cravans, farcelles, & tout autre gibier, dont nous tuasmes plus de cinq cens pieces de toutes façons: Il y a quantité de tres-beaux arbres, comme ceux que j'ay déjà nommez; le pays est plat, & la terre n'y peut

*Septentrionale.* CHAP. III. 61

estre que tres-bonne, la situation y est tres-agreable, il peut y avoir delà au cap fourchu six ou sept lieuës.

Le cap fourchu se nomme ainsi en ce qu'il est fait comme une fourche, les vaisseaux s'y peuvent mettre à couvert, la pesche de la moluë y est abondante & n'est pas loin de terre, & s'y fait plûtost qu'en aucun lieu de l'Acadie. Le pays y est tres beau & bon, pour les bois ils sont comme les autres, mais il y a des chesnes, erables, & des trembles en plus grand nombre. Un nommé de Lomeron y a eu autrefois une habitation, & s'appelloit le port Lomeron du temps du sieur de la Tour: Dés le commencement qu'il fut en ces quartiers-là cette habita-

62 *Description de l' Amerique*  
tion fut rüinée par les Anglois du  
temps de la guerre de la Rochelle,

Du cap fourchu, allant au  
cap de sable, l'on trouve une  
grande baye, dans laquelle il y  
a force Isles, qu'on appelle les  
Isles de Tousquet; elles sont  
toutes couvertes de beaux &  
bons bois de mesmes especes  
que les autres dont nous avons  
déja parlé; il y a forces prai-  
ries en ces Isles où abondent  
toutes sortes d'oyseaux qui y  
font mesme leurs nids; il y a des  
oyes, gruës, outardes, canards,  
farcelles, herons, beccaffes,  
beccafines, corbeaux, tourne-  
vires, chevaliers, & tant d'au-  
tres sortes d'oyseaux que cela  
est surprenant; le pays est des  
plus agreables & des meilleurs  
que j'aye encore veus, il est

plat & la terre y est tres-bonne, la pesche y est abondante en truittes, faulmons, & l'esperlan y donne au Printemps en grande quantité, dans les ruisseaux où il vient jeter ses œufs; il est grand pour l'ordinaire comme un moyen harang. Le sieur la Tour y avoit une habitation pour la traite des pelleteries, ou trafic avec les Sauvages, qui y venoient de plusieurs endroits, & n'est pas éloignée de plus de deux ou trois lieuës de la terre.

L'on va de là au cap de sable qui a des battures & des rochers au large, neantmoins le Port est bon, & la pesche de la moluë y est abondante: Entre le cap fourchu & le cap de sable, trois ou quatre lieuës en

64 *Description de l' Amerique*  
mer il y a plusieurs Isles , les  
unes d'une lieuë, & les autres  
de deux, trois, & à quatre de  
tour, que l'on nomme les Isles  
aux loups marins, elles sont  
assez difficiles à approcher à  
cause des rochers qui sont à  
l'entour, elles sont couvertes de  
sapins, bouleaux, & autres bois  
qui n'y sont pas fort gros, elles  
s'appellent Isles aux loups  
marins, parce qu'ils vont là  
faire leurs petits qui sont grands  
& puissans, il y en a de plusieurs  
especes dont je feray un article  
à part, ils viennent pour met-  
tre bas vers le mois de Fevrier,  
montent sur les roches & se  
mettent autour des isles où ils  
font leur petits, qui sont en  
naissant plus gros que le plus  
gros porc que l'on voye, & plus  
longs,

longs. Ils ne demeurent à terre que peu de temps, après quoy leurs pere & mere les emmenent à la mer, ils reviennent quelques-fois à terre ou sur des roches, où la mere les fait tetter. Monsieur d'Aunay y envoyoit du Port royal du monde avec des barques pour en faire la pesche dans la saison, qui est au mois de Fevrier lors que les petits y sont, l'on va tout autour des isles avec de forts bastons, les pere & mere fuyent à la mer, & on arreste les petits qui taschent de suivre, en leur donnant un coup de baston sur le nez dont ils meurent, l'on va le plus viste que l'on peut, car les pere & mere estans à la mer, font un grand bruit qui donnant l'alarme par



66 *Description de l'Amerique*  
tout, ce qui les fait tous fuir,  
mais il se sauve peu de petits  
à qui l'on n'en donne pas le  
temps; il y a des journées que  
l'on en tuë jusques à six, sept,  
& huit cens, ce sont les petits  
qui sont les plus gras, car les  
pere & mere sont maigres; l'Hy-  
ver, il en faut bien trois ou  
quatre petits pour faire une  
barique d'huile qui est bonne à  
manger estant fraîche, & aussi  
bonne à brûler que l'huile d'o-  
live, & n'a point d'odeur en  
brûlant comme les autres huî-  
les de poisson qui sont toujourns  
pleines de lie épaisse, ou de sa-  
letez au fonds des bariques,  
mais celle-cy est toujourns clai-  
re. Sur ces isles aux loups ma-  
rins il y a un si grand nombre  
de toutes sortes d'oyseaux, que

*Septentrionale.* CHAP. III. 67

cela n'est pas croyable, & sur tout pendant le Printemps qu'ils y font tous leurs nids: si l'on y va, on en fait lever une si grande quantité qu'ils font un nuage en l'air que le Soleil ne peut pas penetrer, & pour les tuer il ne faut point de fuzils, mais seulement des bastons, car ils sont paresseux à se lever de leurs nids; pour des petits on en prend, tant que l'on veut à charger des chaloupes & mesme des œufs.

De là traversant la baye de Tousquet, l'on va trouver le cap de sable, qui est une isle qui fait une pointe qui avance en la mer, & entre la grande terre & l'isle, il y a passage pour des barques, mais au delà de l'isle vers l'eau, il y a des roches

68 *Description de l'Amérique*  
& battures qui avancent une  
bonne lieuë en la mer, les ayant  
passées environ de deux lieuës  
l'on entre en la baye de sable,  
qui est fort grande; là les Na-  
vires peuvent mouïller en toute  
seureté, & en y passant, en 1651  
j'y rencontray Monsieur Gaba-  
ret Capitaine pour le Roy en la  
marine, qui y estoit mouïllé &  
revenoit de courses du Golfe  
de Mexique, & en ce mesme  
lieu là, Monsieur de la Tour a  
eu une habitation, où il estoit  
pendant le siege de la Rochelle,  
il y avoit un bon Fort qui luy  
servit bien, d'autant que son  
pere estoit pour lors en Angle-  
terre où il se maria à une Dame  
d'honneur de la Reine, de gran-  
de condition, & en faveur de  
ce mariage le Roy d'Angleterre

le fit Chevalier de la Jarretiere, pour l'obliger d'aller trouver son fils & l'engager à remettre le Fort en l'obeyffance de fa Majesté Britanique. Pour cét effet on fit armer deux Navires de guerres, dans l'un desquels s'estoit embarqué la Tour & sa femme; ils ne furent pas plûtost arrivez à la veuë du Fort, que la Tour pere mit pied à terre, où il fit son possible pour persuader son fils de remettre le Fort à l'obeyffance du Roy d'Angleterre, qu'il continueroit d'y commander aussi absolument qu'il avoit fait jusques alors, & que luy & sa femme y demeureroient aussi pour sa seureté.

Que pour cét effet l'on avoit apporté des Commissions en

70 *Description de l'Amérique*  
son nom, avec l'Ordre de la  
Jarretiere pour les honorer, &  
d'autres avantages qui luy fu-  
rent promis par ceux qui com-  
mandoient les vaisseaux, tout  
cela se passa sans qu'ils entra-  
ssent dans le Fort, & le jeune la  
Tour leur fit réponse qu'il avoit  
beaucoup d'obligation au Roy  
d'Angleterre d'avoir tant de  
bonne volonté pour luy; mais  
qu'il avoit un maistre capable  
de reconnoistre la fidelité qu'il  
estoit obligé de luy garder;  
qu'il ne pouvoit pas leur remet-  
tre la place entre les mains, ny  
prendre d'autre Commission  
que celle qu'il avoit, qu'il re-  
mercioit le Roy d'Angleterre  
de l'honneur qu'il luy faisoit,  
mais qu'il ne pouvoit recevoir  
de recompense que du Roy son

maistre ; ce qui obligea son pere & tous les Commandans des vaisseaux , d'employer toutes les plus belles paroles du monde à le persuader, mais inutilement , car il demeura ferme dans sa resolution & dit courageusement à son pere que luy ny sa femme n'entreroient jamais dans son Fort , ce qui le fit retirer avec les autres & retourner à bord de leurs Navires, d'où ils envoyerent le lendemain un homme à terre , avec une lettre du pere , par laquelle il luy mandoit tout ce qui pouvoit servir ; à l'obliger de se rendre de bonne amitié ; autrement qu'on estoit resolu de luy faire rendre de force, qu'ils avoient du monde pour cela , qu'il prist garde de ne se

72 *Description de l' Amerique*  
point mettre dans les mauvaises  
graces du Roy d'Angleterre,  
que c'estoit le vray moyen de  
se perdre, & qu'il n'estoit pas  
en estat de resister à ses forces.  
Tout cela n'eut pas plus de pou-  
voir qu'auparavant, & pour  
route réponse de bouche à ce-  
luy qui luy avoit apporté la let-  
tre, il dit que les Commandans  
& son pere en useroient comme  
ils le jugeroient à propos, &  
qu'il estoit tout préparé & son  
monde à les recevoir; le messa-  
ger s'en retourna porter cette  
nouvelle, ensuite de quoy ils  
prirent resolution d'attaquer le  
Fort, & le lendemain ils firent  
mettre du monde à terre avec  
leurs grands batteaux, attaque-  
rent le Fort; le combat dura  
tout ce jour & la nuit: ils tâ-  
cherent

cherent d'approcher pour couper les pieux, ou pour mettre le feu, mais ceux de dedans estoient tellement sur leurs gardes qu'ils n'en peurent venir à bout; il y eut beaucoup d'Anglois tuez & de bleffez en cette attaque, ce qui ne leur confirma que trop la resolution du jeune la Tour; le lendemain ils débarquerent tous les Matelots & Soldats pour l'épouvanter par le grand nombre qu'ils firent paroistre, & se regeant derriere des retranchemens de terre, qu'ils avoient fait la nuit aux quatre coings du Fort, d'où ils faisoient grand feu aussi bien que ceux de dedans, qui ne tiroient point à faux, & qui en tuerent encore & blefferent plusieurs, ce qui fit renoncer



74 *Description de l'Amérique*  
les Anglois à la prise du Fort,  
les Matelots ne voulant plus  
donner, & les Soldats n'estant  
pas en grand nombre n'en ayant  
amené que ce qu'il en falloit  
pour y mettre en garnison, tant  
ils estoient assurez, sur le recit  
de la Tour pere de n'y trouver  
aucune resistance, dès qu'il luy  
auroit parlé des honneurs & des  
avantages dont sa Majesté  
l'honoroit.

De la Tour voyant que les  
Capitaines des Vaisseaux é-  
toient resolu d'abandonner  
l'entreprise & de partir, fut  
bien estonné, car il n'osoit pas  
retourner en Angleterre de  
crainte qu'on ne luy fit-là mau-  
vais party; sa femme l'embaras-  
soit fort aussi, à qui il n'osoit se  
découvrir, ce qu'il fut enfin

obligé de faire, en luy disant qu'il ne trouvoit rien de plus assuré ny d'autre party à prendre que celuy de demeurer avec son fils n'y ayant pas plus de seureté en France pour luy qu'en Angleterre apres la tentative qu'il venoit d'hazarder, qu'elle pouvoit y aller si bon luy sembloit, qu'à son égard il prieroit son fils de luy permettre de demeurer avec luy, sa femme luy témoigna qu'elle ne l'abandonneroit point si son fils leur vouloit permettre de demeurer; la resolution prise ils la communiquerent au Capitaine qui le trouva bon; il écrivit à son fils, & le pria de souffrir que sa femme & luy demeurassent dans le pays, qu'après ce qui s'estoit passé ils n'osoient pas retourner en Angle-

76 *Description de l'Amerique*  
terre puis qu'il y alloit de sa teste;  
son fils luy fit réponse qu'il ne  
vouloit point estre la cause de  
sa mort, mais qu'il ne luy pou-  
voit accorder sa demande,  
qu'à condition qu'il n'entreroit  
ny luy ny sa femme dans son  
Fort, qu'il leur feroit bastir un  
petit logement au dehors, que  
c'estoit tout ce qu'il pouvoit  
faire; il receut la condition que  
son fils luy fit; le Capitaine en-  
voya tout leur équipage à ter-  
re, où la Tour pere descendit  
avec sa femme, deux hommes  
pour le servir & deux filles de  
chambre pour sa femme; le  
jeune de la Tour leur fit bastir  
un logement à quelque distance  
du Fort, où ils s'accommoder-  
ent du mieux qu'ils peurent,  
ils avoient apporté quelques

victuailles, qui ne furent pas plûtoſt conſommées que la Tour ſils y ſupplea, en nourrifiant ſon pere & toute ſa famille. Environ l'an mil ſix cens trente cinq, je paſſay par là; je fus voir le jeune de la Tour, qui me receut tres-bien, & me permit de voir ſon pere en ſon logement dont j'ay parlé, ce que je fis, il me receut bien, m'obligea de dîner avec luy & ſa femme; ils eſtoient fort proprement meublez; dans le temps que j'y eſtois il y arriva un Pere Recollet à qui la femme témoigna la joye qu'elle avoit de me voir, enſuite je m'entretins avec le Recollet qui me fit recit de ſon Jardin, & me convia de l'aller voir, ce que j'acceptay; j'eſtois curieux de

78 *Description de l'Amérique.*

voir tout & d'observer mesme ce qui s'offroit digne de remarque; il me fit embarquer avec luy dans son canot, sans faire autrement reflexion sur le danger où je m'exposois n'ayant point encore éprouvé cette espece de navigation. Le Pere accommoda sa voile & la mit au vent, nous traversâmes la baye qui avoit bien une lieuë & demie, & comme en arrivant à terre mon Conducteur voulut baisser la voile de crainte d'échoïer trop rudement & de briser son canot, sur le devant duquel il m'avoit placé, je m'avifay de regarder derriere moy, & pour n'avoir presque fait que tourné la teste & avoir mis le canot par ce petit mouvement hors de l'équilibre où il é-

toit il fut renversé en un instant, bien nous prit d'estre proche du bord; cette sorte de navigation est bizarre, difficile & dangereuse, sur tout lors qu'on en fait les premieres experiences; nous arrivâmes au Jardin, il me dit qu'il l'avoit défriché tout seul, il pouvoit avoir demy arpent de terre, il y avoit quantité de tres-beaux choux pomez & de toutes autres sortes d'herbes potageres & de legumes; il y avoit quelques pommiers & poiriers qui étoient bien pris & tres-beaux, mais non pas encore en estat de porter, estans venus petits de France, & n'ayant esté plantez que de l'année precedente; je fus content de voir tout cela, mais bien plus, lors qu'il me montra

80 *Description de l'Amerique*  
ses pois & son froment qu'il  
avoit semé ; les pois me ra-  
vissoient à voir leur hauteur,  
ils estoient ramez, mais si  
couverts de gouffes, que cela  
ne se peut croire à moins que  
de le voir, & le froment de  
mesme, il n'y avoit grain de  
bled qui n'eust sept à huit pail-  
les les moindres, les autres  
douze & treize ; le moindre épy  
de demy pied de longueur, bien  
fournis de grain, mais entre  
autres, il me montra un grain  
de bled qui estoit venu à l'écart,  
qui avoit cent cinquante pailles  
toutes portant épy & que je  
comptay ; il avoit un grand  
cercle, ou cerceau, de barique  
qui les entouroit pour les main-  
tenir & supporter de crainte  
d'estre couchés par le vent. Le

*Septentrionale.* CHAP. III. Si  
jeune de la Tour avoit aussi un  
jardin proche de son Fort, du  
bled, & des pois, qui n'estoient  
pas si bien soignez que ceux du  
Recollet; La terre est platte dans  
le fonds de cette baye les ar-  
bres y sont tres-beaux des for-  
tes que j'ay nommez cy-devant,  
il ny a pas si grand nombre de  
sapins; il y a plusieurs ruisseaux  
qui tombent en ladite baye, en  
laquelle il s'y pesche du pois-  
son, de petites moluës, ma-  
quereaux, plaises de mer, &  
autre sorte de poisson, & aux  
entrées des ruisseaux force es-  
perlan au Printemps; il y a aussi  
une riviere, où il se pesche du  
saumon & de la truite, & tirant  
vers le cap de sable, l'on y  
trouve nombre de cocquilla-  
ge, comme cocques, bourgos,



82 *Description de l'Amérique.*

moules, coutellieres, & autres coquilles, & des hommars qui sont escreviffes de mer, il y en a dont la coquille de la patte de devant tient une pinte & plus; l'on trouve quantité de belles prairies en montant dans cette riviere & le long des ruisseaux qui s'y deschargent.

Sortant de la baye de sable, continuant son chemin on aperçoit un petit cap ou pointe, & quelques Isles qui sont le long de la coste couvertes d'arbres & sapins; il y a force oyseaux tout autour qui y viennent faire leurs nids au Printemps, la coste en est aussi pareillement garnie, le pays ne parroist pas montagneux; cette coste est remplie de rochers qui avancent en la mer, ce qui

*Septentrionale.* CHAP. III. 83

fait qu'elle est fort dangereuse à l'aborder ; à trois ou quatre lieuës de là on trouve un port où il y a une petite riviere qui entre assez avant dans les terres ; le port est bon , & des Vaisseaux de raisonnable grandeur y peuvent mouïller en toute seureté , il s'appelle le port du cap Naigre ; tous les bois y sont semblables aux autres que j'ay nommez , & la terre y est aussi bonne , à ce que j'en ay pû juger , la pesche de la mouluë y est fort avantageuse , bien que je n'y aye point veu de Navire ; passant plus outre on trouve une grande Isle qui fait un bon Port entre la terre & elle qui se nomme le Port aux Moutons , les Vaisseaux y peuvent entrer & en sortir des deux cô-

84 *Description de l'Amérique*  
tez ; j'ay veu des Navires y faire leur pesches de moulës, ils vont environ deux lieuës ou deux & demie pour trouver la mouluë ; l'on la fait secher sur des Vignaux, qui sont des especes de clayes sur lesquels on est obligé de la faire secher lors qu'il ne se trouve au lieu où se fait la pesche que du sable & de l'herbe, ce qui n'y est pas propre, comme je l'expliqueray en son lieu ; l'Isle est couverte de bois, force sapins ; au derriere de cette isle vers la grande terre est une grande baye qui a bien trois bonnes lieuës de large & autant de profondeur ; dans le fonds il y a deux petites rivieres où l'on n'y peut entrer avec chaloupes bien avant à cause des gros

*Septentrionale.* CHAP. III. 85  
rochers qui y sont en grand  
nombre ; la terre y est quasi  
toute couverte de pierres , il ne  
s'y voit point de montagnes au  
haut des rivieres & les arbres y  
paroissent beaux & grands.

Venant le long de la coste  
pour trouver l'autre costé de la  
baye l'on trouve une grande  
étenduë de marécages d'envi-  
ron deux lieuës de longueur &  
une de largeur où la marée  
monte , qui fait une grande  
quantité de petits étangs qui  
sont tous remplis de gibier , ou-  
tardes, cravans, canards, sar-  
celles, oyes blanches & grises,  
beccasses, beccassines, alloüet-  
tes, corbegeos & beaucoup d'au-  
tres sortes de bon gibier , &  
tous ces marécages sont cou-  
verts de tres bonne herbe de

86 *Description de l' Amerique*  
pré; continuant la route le long  
de la coste l'on trouve un petit  
Havre qui est à l'autre extremi-  
té de la baye, distante de l'Isle  
aux Moutons de deux lieuës,  
& cela s'appelle le Port Rossig-  
nol qui est tres bien situé pour  
la pesche de la mouluë qui y  
est en abondance.

Cet endroit est le premier  
lieu où j'ay voulu établir la Pes-  
che sedentaire, & pour cet ef-  
fet j'avois fait compagnie avec  
feu Monsieur de Razilly, & un  
marchand d'Auray en Bretagne;  
le Commandeur de Razilly de-  
meuroit pour lors à la Haive  
qui me protegeoit; ma pesche  
me reüssit assez bien pour ce  
voyage, je renvoyay le Navire  
chargé en Bretagne, où le pois-  
son fut assez bien vendu, cela

nous obligea d'en avoir un plus grand. Un nommé la Catherine de deux cens tonneaux que nous achetâmes du Roy, nous le fîmes équiper pour la pesche, & un de mes freres nommé de Vitray, qui a esté depuis Capitaine de Navire du Roy, fut mis dessus pour le commander, il me l'amena en la nouvelle France où nous luy fîmes faire sa pesche, qui nous reüssit encore fort bien, estant chargé de moluë nous donnâmes ordre à mon frere d'aller à Porte en Portugal pour le vendre, ce qu'il fit avec avantage; dès qu'il y fut arrivé il toucha environ la valeur du tiers de sa charge en reaux qu'il fit tenir à la Rochelle, mais pendant qu'il achevoit de décharger & livrer

88 *Description de l' Amerique*  
le reste, la guerre fut declarée  
entre les deux Couronnes, &  
l'on accorda aux François trois  
mois pour se retirer des Estats  
du Roy d'Espagne, dont le Por-  
tugal en ce temps-là faisoit par-  
tie, pour n'estre point surpris  
avant les trois mois expirez  
mon frere pressa son payement:  
cependant il arriva un ordre  
du Roy d'Espagne pour arrê-  
ter tous les vaisseaux à la reser-  
ve du nostre qui se pouvoit reti-  
rer, mais nos Marchands de  
poisson ne se pressoient pas de  
payer faisans toujourns des remi-  
ses, & un mois devant que les  
trois mois fussent expirez, ils  
proposerent à mon frere d'a-  
chepter le navire pour leur  
voyage des Indes, le marché  
en fut fait & conclu, à condi-  
tion

tion de le payer comptant, & qu'il seroit permis à mon frere d'embarquer son argent & son monde dans un autre bastiment François qui estoit là, & devoit partir dans sept ou huit jours: l'on luy compte bonne partie de son argent qu'il fit porter au bord de ce vaisseau qui estoit déjà en rade, il survint un second ordre du Roy d'arrester tout, sur cet ordre le Gouverneur arreste celuy de mon frere, disant appartenir aux Marchands Espagnols & qu'il estoit propre pour la guerre; mon frere se plaint au Gouverneur, il demande ou le reste de son payement ou son navire, le Gouverneur luy promet de le faire payer, & pour cet effet envoya un homme avec luy fai-



90 *Description de l'Amérique*  
re commandement aux marchands d'achever le payement, ils le promettent & n'en font rien, au contraire ils le font chicaner tant que les trois mois expirent, & le jour devant le terme expiré, ils firent arrester le navire où estoit l'argent, qu'ils prirent & soustinrent en Justice qu'ils n'estoient pas obligez de le payer, puis que le Roy s'en estoit mis en possession avant qu'il fut à eux, qu'il pouvoit avoir son recours contre le Roy qui s'en estoit faisi avant les trois mois expirez.

Le Gouverneur luy donna des lettres pour cela avec lesquelles il alla à Madrid où il sollicita son affaire, & fit si bien connoître son bon droit, qu'on fut obligé, pour éviter de luy ren-

dre justice de luy faire une querelle d'Allemand, en vertu de laquelle on le mit en prison, ce qui fut tout son payement.

L'Ambassadeur de France qui estoit pour lors à Madrid le fut voir en la prison où il estoit, il luy compta son affaire, mais il n'en tira point d'autre consolation ny esperance, l'Ambassadeur l'ayant assureé qu'il n'en devoit rien attendre, ayant à faire à des fourbes qui n'avoient autre dessein que de luy faire perdre son navire & sa marchandise, neantmoins qu'il en parleroit, & que dans deux ou trois jours il luy en rendroit réponse, ce qu'il fit; mais aussi infructueusement que la premiere fois, l'ayant assureé que l'on ne l'avoit fait mettre pri-

92 *Description de l' Amerique*

sonnier que pour l'empescher de demander son deub, qu'il pouvoit sortir pourveu qu'il ne demandast rien, ce qu'il fit à la caution d'un Savetier pour un écu. Estant en liberté il fut voir l'Ambassadeur de temps en temps qui le prit en amitié, & le trouva propre pour faire sçavoir au Cardinal de Richelieu ce qui se passoit lors en Espagne contre la France ne pouvant pas écrire de crainte que les lettres ne fussent interceptées; il fit donc aprendre par cœur à mon frere tout ce qu'il avoit à mander & fut envoyé en France avec une lettre de creance pour le Cardinal de Richelieu. Apres avoir présenté sa lettre à ce premier Ministre & luy avoir dit qu'il avoit

à l'entretenir seul de choses de consequence dont l'Ambassadeur l'avoit chargé, il s'en acquitta de telle sorte que le Cardinal témoigna en estre satisfait & luy promit sa protection pour tascher de luy faire tirer payement de son navire, mais ces belles paroles furent tout le recouvrement que nous en avons fait. Quant au Commandeur de Razilly, le Marchand Breton & moy, car à l'égard de mon frere, le Cardinal luy donna le commandement d'un navire du Roy. Voila à peu près le succez qu'eut le projet que j'avois fait pour établir dans la suite une pesche sedentaire, & bien qu'on ait crû que mon principal bût dans toutes mes entreprises en ces

94 *Description de l'Amérique*  
pays-là a toujours esté le nego-  
ce des pelleteries avec les Sau-  
vages ; je n'ay jamais compté  
là-dessus que comme sur un ac-  
cessoire qui pouvoit servir en  
quelque façon au capital de  
ce qui se peut faire dans le país  
qui est la pesche sedentaire & la  
culture de la terre , supposé  
l'établissement d'une ou plu-  
sieurs colonies en tous les lieux  
de la coste où l'un & l'autre se  
peuvent avantageusement pra-  
tiquer.

Continuant la route , on trou-  
ve une coste , & tout le long des  
Isles de distance en distance  
il y a passage pour de petites  
barques & chalouppes , entre la  
grande terre, & les Isles qui sont  
couvertes de sapins & bouleaux.  
Ayant fait six à sept lieuës le

long de cette coste, l'on trouve une petite riviere dont l'entrée est bonne pour des barques; elle ne vient pas de bien loin dans la terre, mais c'est un tres-beau & tres-excellent pays; c'est le lieu où le Commandeur de Razilly avoit fait faire une partie de son défrichement; il y avoit environ quarante habitans qui recueilloient déjà quantité de froment lors qu'il mourut. Il n'avoit point d'autre passion que de faire peupler le pays, & tous les ans il faisoit venir du monde le plus qu'il pouvoit à ce dessein. L'on alloit de là à la Haive par terre; il y avoit environ demie lieuë de traverse, & par mer une lieuë. Il n'y avoit qu'une pointe à doubler pour entrer dans

96 *Description de l'Amérique*

le havre de la Haive. A son entrée à la gauche il y a une isle qui s'apelle l'Isle aux Framboises, le dessus n'estant que framboisiers; le Printemps elle est toutes couverte de tourtres qui les vont manger; à la droite en entrant il y a un gros cap de roche que l'on appelle le cap Doré, parce que quand le Soleil donne dessus il paroist tout doré, l'entrée est entre l'isle & le cap, elle n'est pas bien large; estant dedans l'on trouve un beau bassin où il tiendroient bien mille vaisseaux. Le logement de Monsieur de Razilly estoit à une lieuë de l'entrée sur une petite pointe, qui a d'un costé la riviere, & de l'autre il y a un étang & des marests qui s'avancent dans la terre

terre environ cinq cens pas, & au bout il n'y a pas grande terre à couper pour enfermer d'eau environ trois ou quatre arpens de terre où estoit basty le Fort, la riviere monte cinq à six lieuës dans les terres, jusques où l'on peut aller avec des chaloupes; cela passé il se faut servir de canots. Tout le long de cette riviere ce sont de belles & bonnes terres, fors beaux bois des especes que j'ay déjà nommées, mais les chesnes, & les ormeaux y sont plus abondans des deux costez de la riviere, dans laquelle il y a une infinité de conniffle, qui sont de grandes coquilles comme celles que les Pelerins rapportent de saint Michel & de saint Jacques, c'est un excellent manger, l'an-



98 *Description de l'Amerique*  
guille y est tres-bonne, l'aloze,  
le faumon, moluë & d'autres  
sortes de bons poissons; la  
chasse n'y est pas moins abon-  
dante toute l'année de toutes  
sortes d'oyseaux que j'ay déjà  
nommez. C'est là le lieu que  
le Commandeur de Razilly  
avoit choisi pour sa retraite,  
pour moy j'avois choisi un au-  
tre endroit de l'autre costé de  
la riviere où la terre estoit tres-  
bonne, & sur le bord d'une  
autre petite riviere qui tom-  
boit dans la grande où j'avois  
fait bastir un logement: j'avois  
douze hommes avec moy, les  
uns laboureurs, les autres fai-  
seurs de mairrain ou douves  
pour barriques, charpentiers,  
& d'autres pour la chasse, j'é-  
tois munny de toutes sortes de

provisions, nous faisons bonne chere car le gibier ne nous manquoit point, du haut de ma petite riviere traversant quatre ou cinq cens pas dans le bois j'allois en de grands étangs plains de gibier où je faisois ma chasse, laissant la grande riviere au Commandeur. En ces endroits tout le bois n'étoit que chesnes, qui estoit ce que je chercheois. Je mis là mes ouvriers de mairrain & mes charpentiers en besongne; en deux années j'eus quantité de mairrain, de poutres pour les bastimens toutes escaries, aussi bien que des solives. Monsieur de Razilly qui ne souhaitoit que de faire connoistre la bonté du pais pour y attirer du monde, estoit ravy que je chargeasse

100. *Description de l' Amerique*  
tout le bois sur les navires qui  
luy apportoyent ses provisions,  
sans quoy ils auroient esté obli-  
gez de s'en retourner à vuide en  
France.

Ce m'estoit une commodité  
qui ne luy couïtoit rien, tout  
cela luy donnoit une grande  
satisfaction, & m'eust donné  
un grand profit & à ma compa-  
gnie de la Pesche sedentaire que  
je voulois établir comme j'ay  
dit, & qui manqua, non seule-  
ment par la perte de nostre na-  
vire, & ensuite par la mort  
de Monsieur de Razilly à qui le  
sieur d'Aunay succeda, par un  
accommodement avec le frere  
du Commandeur, cela appor-  
ta bien du changement dans le  
païs; le premier ne souhaitoit  
que de faire connoistre sa bon-

*Septentrionale.* CHAP. III. 101  
té & le faire peupler, & l'autre  
tout au contraire apprehendoit  
qu'il s'habitast, & aussi n'y a-  
t'il fait passer personne, & em-  
mena tous les habitans de la  
Haive au Port royal, les te-  
nans toujourns esclaves sans leur  
y laisser faire aucun profit, son  
humeur & celle de son conseil  
estoit de regner, ce qu'ils n'eus-  
sent pû faire si l'on eust con-  
neu la bonté du pays, & qu'il  
eust esté peuplé, ils me l'ont  
bien fait connoistre, car depuis  
la mort de Monsieur de Razilly  
je n'ay pû avoir la liberté de fai-  
re venir mon bois, ny n'a ja-  
mais voulu que ces vaisseaux  
m'enayent apporté, qui reve-  
noient à vuide, quoy que je luy  
aye voulu donner la moitié de  
la vente du bois. Mon maistre

102 *Description de l'Amérique*  
faiseur de marain le fut trou-  
ver au Port royal, à qui j'avois  
donné la moitié de ce que j'en  
pretendois, qui eust esté le  
quart pour luy & le quart pour  
moy. Voyant que cét homme  
le pressoit pour avoir la liberté  
de faire enlever ses bois, il luy  
permit s'il pouvoit trouver un  
navire pour cela. Pour lors  
il y avoit une petite barque de  
Baston qui leur avoit apporté  
quelques victuailles, il en par-  
la à celuy que la commandoit,  
qui luy dit qu'on luy achete-  
roit à Baston, il demanda per-  
mission d'y aller, on luy ac-  
corda. D'Aunay, à son retour  
luy fit accroire qu'il les avoit  
trahis sous pretexte de venir  
querir son bois, que c'estoit  
pour les surprendre : il le fit

mettre en une basse fosse, où il n'y avoit point de jour, avec des fers de cinquante livres aux pieds, & on l'y fit mourir de misere, & tant que d'Aunay à vécu, sa conduite à toujours esté de mal-traiter ceux qu'il croyoit capable de faire peupler le país par leur exemple, en sorte que je fus contraint d'abandonner le país & pour plus de vingt mille livres de bois de toute sorte, tout façonné : ce qui fait bien connoistre que quelque bonne que puisse estre une terre, il n'est point d'homme qui en puisse tirer du fruit, s'il est persecuté dans ses entreprises, & il a beau avoir des talents, de l'experience & du sçavoir faire, si on luy lie les mains, & qu'on

104 *Description de l'Amérique*  
l'empesche de s'en servir, ce  
qui est assez bien prouvé par  
mon exemple. Et ensuite les  
desordres que d'Aunay cau-  
fa dans le país; ses enfans  
furent bien heureux de trouver  
un azile chez moy, après avoir  
esté chassés des Anglois: mon  
établissement ayant servy, non  
seulement à la subsistance de  
ma famille, mais à la leur pro-  
pre, pendant prés d'un an dans  
leur besoin, & à tous ceux  
qui m'ont persécuté.

CHAPITRE IV.

Suitte de la coste d'Acadie depuis la Haive jusques à Campseaux où elle finit, où sont décrites toutes les rivières, les Isles, les bois, la bonté de la terre, les diverses especes de chasses & de pesches, & des rencontres & aventures qui sont arrivées à l'Autheur.

Sortant de la Haive & ayant doublé le cap Doré environ une lieuë, l'on entre dans la baye de Mirligaiche qui a près de tros lieuës de profondeur, rem-



106 *Description de l'Amérique*  
plie de plusieurs Isles, entre au-  
tres il y en a une d'un quart de  
lieuë de tour, ce n'est qu'une ro-  
che couverte de petit bois com-  
me des bruyeres; je fus en cette  
baye avec Monsieur de Razilly  
& des Sauvages qui nous con-  
duisoient, & un Truchement  
nous dît, passant proche de  
cette Isle, que les Sauvages n'y  
mettoient jamais pied à terre, &  
luy en ayant demandé la raison,  
il fit réponse, que lors qu'un  
homme mettoit les pieds sur cet-  
te Isle, qu'en mesme temps le  
feu luy prenoit à ses parties, &  
qu'elles brûloient, au rapport  
des Sauvages, ce qui nous don-  
na sujet de rire, & encore plus  
lors que le Commandeur de Ra-  
zilly dit à un Pere Capucin âgé  
de soixante ans & plus d'y aller

*Septentrionale.* CHAP. IV. 107  
pour defabufer ces gens-là de  
leurs erreurs, ce qu'il refusa &  
n'en voulut jamais rien faire,  
quoy que Monsieur de Razilly  
luy pût dire, l'on passa donc ou-  
tre : nous allâmes jusques au  
fonds de cette baye où nous  
trouvâmes plusieurs autres bel-  
les Isles remplies en partie de  
grands chesnes.

Continuant nostre chemin  
nous abordâmes au lieu où mon  
monde travailloit aux bois de  
charpente & au marrain, dont  
Monsieur de Razilly fut ravy  
voyant une si grande quantité  
de bois & si bien conditionné, il  
dît mille belles choses sur la bon-  
té du païs, sur le grand nombre  
de monde qui pût en France &  
qui pourroit estre à son aise en  
ce païs ; il en dît bien davantage

108 *Description de l'Amérique*  
lors que je le fis entrer dans  
une salle que j'avois fait faire  
couverte de feuillages, où il  
trouva une table assez bien gar-  
nie, des potages de tourtres, a-  
vec des outardes & cravans, où  
tout son monde se réjoüit bien  
autant que luy, car ils avoient  
tous bon apetit; à ce service en  
succeda un autre de cravans & de  
farcelles, & à celuy-cy un troi-  
sième de beccasses, beccassines  
& alloüettes en piramides, ce  
fut un ravissement à tout le  
monde de voir tant de gibier à  
la fois, tout cela n'avoit coûté  
que deux journées de mes chas-  
seurs. Des framboises & des  
fraises en abondance servirent  
de dessert m'ayant esté appor-  
tées par les enfans des Sauva-  
ges que j'avois employez pour

ne point distraire mes gens de leur travail. Le vin blanc & clairer ne manqua pas à cette petite feste, en sorte que Monsieur de Razilly & toute sa suite furent forts satisfaits aussi bien que mes gens qui eussent souhaité que Monsieur de Razilly les fust venu voir souvent, à quoy je n'aurois pas trouvé mon compte, non pour la dépence du gibier qui ne me manquoit point, ils en avoient tous les jours, mais pour le retardement de mon travail.

Sortant de la baye allant le long de la coste, à trois ou quatre lieuës de là l'on rencontre une riviere qui a deux entrées par le moyen d'une Isle qui est au milieu; du costé de la premiere entrée il y a de tres-belles

110 *Description de l'Amérique*  
& bonnes terres couvertes de  
grands & beaux arbres, à l'autre  
entrée à la droite on ne trouve  
point de beaux bois que l'on ne  
monte avant dans la rivière; il  
n'y a que des roches pellées assés  
hautes; entre ces roches il y a un  
petit havre où les navires mouil-  
lent, & où il y en a souvent qui  
y font leur pesche & font secher  
leur poisson sur les roches qui  
sont Isolées, & les chalouppes  
qui vont en pescheries entrent  
& sortent des deux costez; un  
peu au large de ces Isles, la pes-  
cherie y est bonne & abondante  
en moluë, les maquereaux & le  
harang donne fort à la coste; ce  
lieu s'appelle Passepec, du costé  
de la mer ce n'est que rochers  
qui sont tous pelez l'espace de  
quatre à cinq lieuës. Le long

*Septentrionale.* CHAP. IV. III  
de cette coste n'est que sapins  
méslés de quelques autres bois;  
continuant l'espace de cinq à  
six lieuës le long de la coste l'on  
trouve une baye d'environ une  
lieuë de large où il y a quelques  
Isles, là les arbres & la terre  
commencent d'estre agreables,  
& vis à vis trois ou quatre lieuës  
au large il y a une Isle de ro-  
ches, qui est grande avec de  
petit bois dessus; elle est assez  
mal-aisée à aborder, j'y ay esté  
une fois avec une chaloupe au  
temps que les oyseaux font leurs  
nids, nous y en trouvâmes une  
si grande abondance de toutes  
les sortes que j'ay nommez, que  
tout mon équipage & moy nous  
estans mis à couper des bâtons  
nous en tuâmes un si grand  
nombre tant petits que veres

112 *Description de l'Amérique.*

& meres, qui estoient si paresseux à se lever de dessus leurs nids, que nous ne les peûmes emporter tous, outre que la quantité de ceux qui s'estoient sauvez & élevez en l'air faisoient un nuage si épais, que les rayons du Soleil ne pouvoient pas penetrer au travers. Nous nous rembarquâmes avec nôtre chasse, & retournâmes à terre faire bonne chere. Continuant nostre route environ cinq lieuës, l'on trouve une riviere que l'on appelle la riviere de Theodore qui a belle entrée pour des navires, les chalouppes y peuvent monter cinq à six lieuës, le reste en canots : le pays y est bien agreable, le terroir est bon, mais il y a quelques roches semées

*Septentrionale.* CHAP. IV. 113  
semées par cy par là qui ne  
sont pas bien grosses & ne  
tiennent pas en terre : pour  
les bois il y en a de toutes les  
fortes & y sont gros & de belle  
hauteur, les sapins ny sont pas  
si communs que les pins sau-  
vages.

À cinq lieuës de cette riviere  
continuant le long de la coste  
l'on trouve la baye de toutes  
Isles qui a bien dix-huit lieuës  
de large : avant que d'y entrer  
l'on trouve des rochers le long  
de la coste, & toutes les Isles  
qui sont dans cette baye sont  
rochers, les unes contiennent  
bien plus de tour que les autres,  
il y en a une bonne partie où il  
n'y a que de la mousse dessus,  
d'autres des brieres ou brandes,  
d'autres de petits sapins fort



114 *Description de l'Amérique*  
bas & tout branchus. Entrant  
dans la baye il y a de plus gran-  
des Isles où les sapins sont plus  
beaux, & en toute cette espa-  
ce de dix-huit lieuës, ce ne sont  
qu'isles dont je n'ay jamais pû  
sçavoir le nombre ny celui du  
gibier qui y abonde de toute  
parts: il y a passage de l'une des  
pointes à l'autre de ladite baye  
entre ces Isles pour une cha-  
louppe & pour une barque,  
mais il faut bien sçavoir le che-  
min pour y passer: cette baye à  
bien près de quatre lieuës de  
profondeur, & plusieurs rivie-  
res qui descendent dedans, el-  
les sont petites, ce ne sont qua-  
si que gros ruisseaux par où les  
Sauvages vont & viennent, ils  
y sont en grand nombre à cause  
de la chasse qui est bonne dans

*Septentrionale.* CHAP. IV. 115

le haut des terres y ayant des montagnes toutes remplies d'originaux : il ne laisse pas d'y avoir de beaux bois & de bonne terre & des endroits beaux & agreables : sortant de cette baye à trois ou quatre lieuës de là on trouve une riviere où de petits navires peuvent entrer, mais il y a une forme d'Isle qui jette des battures de sable au large où la mer brise fort dessus, ils les faut passer, & puis revenir le long de la terre il y a un petit canal par où l'on peut entrer, estant dedans l'on trouve assez d'eau & la riviere paroît fort belle, beau país plat : les arbres y sont beaux, ce sont toujournes les mesmes especes de bois dont j'ay déjà parlé, la chasse y est tres-bonne & force gibier.

116 *Description de l'Amérique*

Continuant sa route après avoir fait cinq lieuës on trouve une autre riviere qui a une petite Isle ronde à l'entrée couverte d'herbe qui s'appelle l'Isle Verte, & la riviere a esté nommée sainte Marie par la Giraudiere qui si est venu habiter, & qui avoit fait bastir une maison à trois lieuës, au dessus de son embouchure les chalouppes ne pouvant pas aller plus avant: le pais y est plat depuis l'entrée de la riviere, & jusques à demie lieuë au dessus du logement & plus haut ce sont tous rochers, la riviere fort d'un grand lac qui est à deux lieuës ou environ au dessus des rochers, tous les logemens de la Giraudiere estoient enclos d'un Fort de quatre petits bastions, le tout fait de

gros picquets ou pieux : il y avoit deux pieces de canon de fonte & des pierriers , le tout en assez bonne deffence.

La Giraudiere avoit fait faire du défrichement , mais ce terroir là n'estoit pas des meilleurs pour estre sableux , il ne laissa pourtant pas de rapporter de bons bleds , mais cela n'a pas continué , au reste la pesche & la chasse y estoient abondantes , mais n'en estans pas contents cela ne le satisfaisoit pas ; ce qui le fit songer à trouver moyen de me faire querelle comme il fit , passa en France , surprit les interessez de la Compagnie ancienne , se fit donner mon habitation & vingt cinq lieüs de terres à moy concédée (dont je parleray lors que j'y

118 *Description de l'Amérique*  
feray arrivé.) Ledit de la Giraudiere qui estoit venu en France avec moy pour cette affaire, se voyant debouté de sa pretention par la Compagnie, n'y a pas retourné, & de Bay son frere qui commandoit au pais en sa place a aussi repassé en France, qui a laissé en sa place un nommé Huret, qui y a toujours demeuré depuis, jusques en mille six cens soixante neuf.

Un nommé la Montagne qui avoit esté à moy & que j'avois marié à une des servantes de ma femme, travailloit pour son compte à saint Pierre en l'isle du cap Breton : il y avoit bien six arpens de bonne terre défri-chée sans racine où il receuilloit de bon froment, des pois, & des

*Septentrionale.* CHAP. IV. 119  
féves, par le moyen des avan-  
ces que je luy avois faites : la  
Giraudiere me l'avoit débau-  
ché dans le temps qu'il me ve-  
noit voir sous pretexte d'amitié,  
l'ayant engagé luy & sa femme  
de me demander leur congé  
pour retourner en Fran-  
ce, ils m'importunerent tant  
que je fus contraint de leur ac-  
corder : ils furent à Campseaux  
pour trouver passage où ils de-  
meurerent tout le temps de la  
pesche : les navires estans près à  
partir, la Giraudiere dît aux Ca-  
pitaines qu'ils leurs refusassent  
leur passage pour me donner  
lieu de croire que s'ils les reti-  
roient en leur habitation c'é-  
roit par charité, ne sçachant ou  
aller manque de passage : il  
ne se contenta pas de m'avoir

120. *Description de l' Amerique*  
débauché ceux-là, il en atti-  
ra encore d'autres : la Monta-  
gne y demeura environ deux an-  
nées, mais voyant qu'il ny trou-  
voit pas son compte & que l'on  
ne luy tenoit pas ce qu'on luy  
avoit promis, il eut bien voulu  
revenir trouver son défriche-  
ment, mais je ne me voulus plus  
fier en luy. Le Borgne le prist,  
sa femme & ses enfans, où il  
demeura bien autant à travail-  
ler sans rien gagner, il ne sça-  
voit quel mestier faire en Fran-  
ce où il n'avoit pas le moyen  
de vivre, cependant le Borgne  
croit luy donner assez que de  
les nourrir tous, mais enfin la  
Montagne quite le Borgne  
comme il avoit fait la Girau-  
diere.

Ne scachant ou donner de la  
teste,

reste, il prit resolution d'aller au Port royal avec toute sa famille, il se rendit serviable aux Anglois & en tira de la poudre & du plomb après quoy il se retira à la coste, où il fit une petite cabane à la mode des Sauvages, il faisoit quelques peaux dont il avoit de la poudre, du plomb, de l'eau de vie & autres commodités des Capitaines des navires pescheurs: il vivoit de la sorte, lors qu'il rencontra une barque Angloise qui venoit de sainte Marie pour surprendre Huret Commandant dans l'habitation du sieur de Cangé: Les Anglois luy firent confiance de leur entreprise & comme ils les avoient manquez, mais la Montagne leur ayant promis de les



faire reüssir en ce dessein s'ils y  
vouloient retourner, & qu'il les  
y. accompagneroit volontiers  
pour se vanger du tort qu'il en  
avoit receu & leur serviroit de  
guide sçachant toutes les rou-  
tes & leur maniere d'agir : il  
les mena au travers les bois tout  
proche du Fort, justement à  
l'heure du dîner : il va à la dé-  
couverte, trouve que l'on é-  
toit à dîner la porte ouverte, il  
avertit les Anglois qui prennent  
leurs courses pour entrer dans  
le Fort : comme ils courroient  
un homme vint à sortir par ha-  
zard, les ayant apperceus ils fer-  
merent les portes & crièrent  
aux armes, mais les Anglois ga-  
gnerent les embrasures, où  
ayant passé leurs fuzils tirerent  
sur le premier qui sortit du lo-

gis, ensuite sur un autre, & les tinrent ainsi assiegez, ils travaillerent pour faire entrée, & menasserent de tuer tout s'ils ne se rendoient, ce qu'ils firent: Les Anglois estans les maistres les lierent, une partie les gardant pendant que les autres pillerent & chargerent tout en leur bâtiment, & apres avoir mis le feu dans le Fort, les emmenerent à leur bord où ils leur donnerent une chaloupe pour aller où ils pourroient, ne sçachant où donner de la teste, Huret & son monde vinrent en mon habitation de Nipiguit dans le fonds de la baye des chaleurs, où ma femme en mon absence les a nourris tout un Hyver, j'ay son billet dont je n'ay pas encore esté payé:

124. *Description de l' Amerique*  
& voila comme mon assiduité  
& mon travail m'ont donné oc-  
casion d'assister dans leurs dis-  
graces ceux qui croyoient ne  
pouvoir jamais avoir assez de  
terre à leur gré, & qui n'aspi-  
roient qu'à me traverser & me  
détruire dans le temps que la  
Providence me faisoit travail-  
ler à leur subsistance & à leur  
donner du pain dans leur mi-  
sere, cecy soit dit sans repro-  
che.

De la riviere sainte Marie au  
cap de Campseaux il y a bien dix  
lieuës, & ayant fait quatre à  
cinq lieuës le long de la coste,  
l'on trouve une baye où il y a  
des roches, il n'y a de retraite  
que pour des chaloupes: envi-  
ron trois lieuës au large il y a  
des Isles où un ou deux nayires

*Septentrionale.* CHAP. IV. 125  
peuvent mouïller, mais avec  
peu de seureté, là ils font leurs  
pesches & font sécher le poisson  
sur les Isles, où il n'y a pas grand  
bois : de cette baye continuant  
son chemin tout le long de la  
coste il y a des terres hautes &  
rochers sans retraitte.



## CHAPITRE V.

*Description de Campseaux, de la baye & petit passage de Campseaux jusques au cap de saint Louis, des rivieres, des Isles, des Havres, les Bois, de la Chasse, de la Pesche, & de ce qui y est arrivé de plus particulier.*

**C**ampseaux est un Havre qui a bien trois lieues de profondeur, qui du cap commence l'entrée de la grande baye de saint Laurent. Le Havre

n'est composé que d'un nombre d'Isles, il y en a une grande d'environ quatre lieues de tour, où il y a ruisseaux & fontaines : elle est couverte d'assez beaux arbres, mais la plus grande partie ne sont que sapins, qui est la commodité des pescheurs pour faire leurs échaffaux, dont je parleray en son lieu : cette Isle est dans le milieu des autres, & fait deux Havres, l'un pour l'Amiral ou premier navire arrivé qui est le plus proche de l'entrée du costé de la mer, l'ancrage du navire est entre deux Isles où il est en seureté, & l'autre Havre, pour le vis-Amiral : & de l'autre costé de l'Isle où les navires n'ont pas un si bon abry : ces deux places ont de la grave, mais ils n'en ont pas assez.

pour se passer de vignaux ; j'expliqueray ces deux termes lors que je parleray de la pesche des moluës : la troisiéme place est à la petite entrée du costé de la baye de Campseaux , celle-là n'a point de grave , l'on se sert de vignaux , toutes les entrées d'un costé & d'autre sont dangereuses , il faut que les navires passent entre des rochers : la coste y est fort poissonneuse , sur tout en moluë , maquereau & en haran , dont les pescheurs font leurs boites pour prendre la moluë qui en est fort friande : les pescheurs appellent boite ce que nous nommons appas qui s'attache à l'hameçon , la moluë se prenant à la ligne.

Entrant dans le fonds de la baye de Campseaux qui a huit

lieuës de profondeur : sortant de Campseaux y allant le long de la coste l'on trouve trois lieuës durant des roches, apres cela l'on trouve une grande ance qui a une Isle au milieu, derriere laquelle les chalouppes se peuvent mettre à couvert : plus l'on va en avant dans la baye, plus ce pays se trouve beau, & à trois lieuës de cette ance, on trouve une petite riviere que j'ay nommé la riviere au Saumon : y allant une fois pour y pescher, je fis donner un coup de saine à l'entrée, où il se prit une si grande quantité de Saumon, que dix hommes ne la peurent amener à terre, & quoy qu'elle fust neufve, si elle n'eust crevé le Saumon l'auroit emportée, nous en eufmes enco-



130 *Description de l'Amérique*  
re plein nostre chaloupe: les  
Saumons y sont forts, les moin-  
dres ont trois pieds de long.  
Une autre fois je fus pescher à  
quatre lieuës dans le haut de la  
riviere jusques où les chaloup-  
pes peuvent aller: il y a deux  
fosses où je fis jeter la faine: en  
une je pris bien dequoy remplir  
une barique de truites saumon-  
nées, & en l'autre six-vingts  
Saumons: la riviere monte bien  
avant dans les terres, il n'y va  
que des canots: au costé gau-  
che de cette riviere il y a des ter-  
res hautes couvertes de beaux  
arbres, & le long de cette coste  
proche de l'eau il y a force  
pins: au costé droit les terres y  
sont plus basses & couvertes  
des mesmes especes de bois que  
j'ay déjà décrits, & en montant

la riviere on trouve des prairies, jusques où les chalouppes peuvent monter, la riviere fait une Isle qui n'est encore que des prairies : l'herbe y est bonne & y vient aussi haute qu'un homme, c'estoit la provision de nos vaches, estant à Chedaboutou qui est à deux lieuës plus avant au fonds de la baye.

Chedaboutou est le mot sauvage que porte cette riviere, il s'y est fait un beau Havre par le moyen d'une digue de cailloux de six cens pas de long qui barre l'emboucheure de cette riviere, à la reserve de l'entrée qui a une portée de pistolet de large & qui fait par dedans une espece de bassin : cette digue paroist encore de cinq ou six pieds de haute mer, en sorte que l'en-

132 *Description de l'Amérique*  
trée en est fort aisée ; un navire de cent tonneaux y peut entrer facilement & y demeurer toujours à flot : la terre y est bonne , quoy que les deux costez de la riviere soient bordez de rochers : sur le haut il y a de tres-beaux arbres, des especes que j'ay déjà nommées.

C'est le lieu que j'avois choisi pour faire mes magazins pour l'établissement de ma Pesche sedentaire, j'avois six-vingt hommes à y travailler tant aux bâtimens qu'au labourage, j'avois environ trente arpens de terre défrichée dont une partie estoit ensemencée : toutes ces terres se sont remises en friches, & les bâtimens sont rüinez ; j'en avois déjà fait achever deux de soixante pieds de long, & un

autre pareil dont la charpente estoit preste à monter, lors que la Giraudiere me vint attaquer, ce qui m'obligea de quitter tout & me retirer au Fort saint Pierre en l'Isle du cap Breton, & m'a ruiné de telle sorte en toutes mes affaires, qu'il n'a presque pas esté en mon possible de les remettre sur le pied où elles estoient auparavant.

Sortant de Chedabouctou allant à l'entrée du petit passage de Campseaux l'on passe quatre lieuës de terre hautes & de rochers, qui vont en descendant jusques à une petite Isle; & là les terres sont plattes, marécageuses & pleines de petits étangs d'eau salée, dans lesquels il se trouve grand nombre de gibier: une lieuë plus avant on

134 *Description de l'Amérique*  
trouve une autre baye où il y  
entre un grand courant de ma-  
rée : l'entrée y est estroite, il y  
a une barre de fable, & les cha-  
loupes n'y peuvent entrer que  
de pleine mer, le dedans affe-  
che de basse mer où tombe deux  
petits ruisseaux : l'on nomme ce  
lieu, la riviere du Mouton ; la  
chasse est excellente dans les ter-  
res qui sont tres-bonnes, le pais  
agreable : les bois y sont beaux,  
il y a peu de sapins, & toute la  
coste est de mesme jusqu'à l'en-  
trée du petit passage de Camp-  
seaux qui est entre la terre fer-  
me & l'Isle du cap Breton où  
paroist un gros cap de terre rou-  
ge. Continuant huit ou neuf  
lieuës l'on trouve un grand cap  
fort haut, & toute cette coste  
est haute avec des rochers cou-

verts de grands sapins : au bas de ce grand cap qui est escarpé à pied droit, il y a une anse où les vaisseaux qui vont dans la grande baye de saint Laurens pour faire leur pesche, & qui arrivent à la coste de trop bonne heure, qui ne peuvent entrer dans la grande baye de saint Laurens par le grand passage à cause des glaces, viennent chercher ce petit passage, & se mettre à l'ancre dans cette anse pour laisser passer les glaces : ce lieu s'appelle Fronfac ; j'y ay veu jusques à huit ou dix vaisseaux, & quoy que le courant soit extremement fort dans ce petit passage, les glaces n'incommodent point les vaisseaux en cet endroit, à cause d'une grande pointe qui avance, &

136 *Description de l'Amérique*  
qui détourne la marée qui pour-  
roit apporter ces glaces de la  
grande baye, les rejette du costé  
de l'Isle du cap Breton, & cel-  
les qui pourroient venir de l'au-  
tre costé sont jettées aussi par  
le gros cap du costé de cette  
Isle : cet endroit-là est le plus  
estroit du petit passage, & il n'y  
peut avoir que la portée d'un  
bon canon de la terre ferme à  
l'Isle.

Sortant de cette anse, avant  
que d'en passer la pointe il y a  
des étangs d'eau salée où il se  
trouve quantité de bonnes huî-  
tres & fort grosses, & des mou-  
les encore davantage : passé la  
pointe on trouve une petite ri-  
viere ou des chalouppes peuvent  
entrer ; estant dedans on trou-  
ve une Isle qui separe une gran-  
de

*Septentrionale.* CHAP. V. 137

de baye en deux, où tombent  
deux ruisseaux, il s'y trouve  
aussi force huïstres & moules:  
le país est agreable & beau, les  
arbres y sont comme les autres,  
mais il y a plus de cedres &  
de trembles, la terre y est  
basse; la baye a bien deux  
lieuës de tour & platte en des  
endroits: elle assèche de basse  
mer; ce sont | sables vaseux,  
& l'on y trouve quantité de  
coquillages de toutes façons  
bonnes à manger, c'est la  
plus grande subsistance des  
Sauvages pendant le Printemps.  
De là après avoir fait encore  
deux lieuës suivant la coste,  
on trouve une autre baye  
qu'on nomme Articougnésche:  
suivant la coste ce sont tous sa-  
bles, qui de basse mer assèchent



138 *Description de l'Ameriqueb*

bien trois lieuës vers l'eau, & à l'entrée des terres il y a force étangs d'eau sallée & de belles prairies où l'on trouve grand nombre de gibier, & plus avant que les prairies les terres y sont bonnes & de tres-beaux bois, puis ayant avancé environ six lieuës, continuant la route le long de la coste l'on trouve une riviere par où les Sauvages viennent au Printemps en canots apporter en cachette leurs pelleteries aux pescheurs à qui elle n'est pas permise, & qui ne laissent pas neantmoins de leur donner du tabac & de l'eau de vie en échange.

Continuant le tour de la baye la terre y est diversifiée d'étangs & de prairies, à la reserve de quelques lieux couverts

*Septentrionale.* CHAP. V. 139

de sapins & de cedres, & dans le fonds de la baye l'on trouve une petite entrée entre deux pointes qui va dans une grande anse toute plate, dans laquelle il y a un canal par où les chaloupes peuvent entrer : à une bonne portée de canon de cette entrée l'on trouve la riviere de Mirliguesche qui donne le nom à cette baye : elle est profonde & s'étend bien avant dans les terres : pendant le Printemps & l'Automne, cette anse est toute couverte d'outardes, canards, sarcelles & de toutes autres sortes de gibier, le nombre en est si grand que cela ne se peut pas imaginer, ils y demeurent jusques apres la Toussaint : en ce mesme lieu il y a des huistres excellentes, & à l'en-

140 *Description de l'Amerique*  
trée de la riviere à gauche il y  
en a encore davantage, elles  
sont en roches les unes sur les  
autres: en montant la riviere il  
y a du costé gauche deux lieuës  
durant des roches de plâtre  
qui sont assez hautes; cela pas-  
sé les terres sont bonnes trois  
lieuës durant des deux costez, &  
couvertes de beaux arbres gros  
& fort hauts entremeslées de  
chesnes, & de quelques pins:  
au bout de ces trois lieuës l'on  
rencontre deux autres rivieres  
en fourche qui tombent dans  
celle-là, qui viennent de loin  
dans les terres par où les Sau-  
vages qui y sont en grand nom-  
bre viennent au Printemps pour  
le trafic de leurs peaux: la chas-  
se y est assez bonne: le pays y  
est plat, avec une grande esten-

duë de prairies des deux costez. Ces deux rivieres viennent des lacs qui sont dans le haut des deux rivieres, & dans lesquels les Sauvages tuent quantité de castors.

A trois lieuës de cette riviere en continuant la route le long de la coste, l'on trouve une petite anse où la marée entre, dont le fond n'est que vase, & au milieu de laquelle passe un ruisseau: pendant le Printemps & l'Automne l'on y pesche une grande quantité de bars, qui est un tres-bon poisson long de deux à trois pieds; les Sauvages les prennent avec une épée anmanchée à un baston d'environ sept pieds de long qu'ils dardent sur le poisson lors qu'ils l'apperçoivent, & en une heu-

142 *Description de l'Amérique.*

re ils en chargent un canot qui est environ deux cens de ces poissons. Delà la coste va jus- qu'au cap saint Loüis touÿjours en montant quatre lieuës du- rant; ce cap là est aussi extre- mement haut, il se void de vingt lieuës : j'ay monté jusques au haut où il y a de beaux arbres, & fort hauts & gros, bien que d'embas ils ne paroissent que des bruieres : en descendant du costé de la grande baye de saint Laurens la terre est couverte des mesmes bois : au pied de ce cap il y a des rochers qui font un petit bassin où l'on se peut mettre à l'abry du mauvais temps en cas de besoin avec une chaloupe, il y a entrée des deux costez : il s'y trouve quantité de homars entre toutes

ces roches-là; s'y l'on y estoit assiégué de mauvais temps l'on y trouveroit toujours dequoy subsister: il s'y trouve aussi quelques canards & moyaques, le long de la coste qui se mettent à l'abry derriere quelques roches pour éviter les brifants de la mer qui sont furieux lors que les vents portent à la coste: si l'on passe pardevant ce cap-là il faut bien se donner de garde de porter la voile haute, & les plus sages les mettent toutes basses pour luy rendre l'hommage, j'entends pour des chalouppes, car les vaisseaux passent au large & ne s'approchent pas de si près que les chalouppes, encore qu'il ne fasse de vent que pour faire enfler la voile: la hauteur du cap fait une rafale si furieuse

144 *Description de l'Amérique*  
de ce peu de vent qu'il y a,  
que s'il rencontroit la voile hau-  
te il feroit renverser la chaloup-  
pe la quille en haut, plusieurs y  
ayant tourné, il faut passer cét  
endroit à la rame pour le plus  
seur, & il n'est pas plütoft pas-  
sé qu'on tröuve le vent tout cal-  
me.



CHAP.

CHAPITRE VI.

*Qui décrit de l'Isle du cap Bre-  
ton, des Ports, Havres, ses  
rivieres & les Isles qui en  
dépendent, la nature de la  
terre, des especes des bois,  
de la pesche, de la chasse &  
tout ce qu'elle contient.*

**I**E reviens à l'Isle du cap Bre-  
ton avant que de passer plus  
avant. Elle est distante de dix  
lieuës du cap de Campseaux;  
elle a quatre vingt lieuës de  
tour, y compris l'Isle de sainte  
Marie qui en est adjacente, &  
située en sorte qu'elle forme

N



146 *Description de l'Amérique*  
deux passages; l'un entre elle &  
la terre ferme appelée l'en-  
trée du petit passage de Camp-  
seaux, dont nous avons parlé cy-  
dessus, & l'autre entrée est une  
intervale de six lieuës qui est  
entre elle & l'Isle du cap Bre-  
ton, par où l'on va du petit pas-  
sage de Campseaux au Fort de  
saint Pierre; le trajet ne s'en  
peut faire que par des barques,  
encore faut-il bien prendre gar-  
de au chenal ou canal de l'en-  
trée du petit passage: allant le  
long de l'Isle de sainte Marie  
par dehors l'on trouve une pe-  
tite Isle toute ronde à trois  
lieuës de là nommée l'Isle Ver-  
te, pour y aller il faut tenir le  
large: la coste y est semée de  
rochers qui avancent une bon-  
ne lieuë en mer, trois lieuës

durant , & où il s'est perdu autrefois des vaisseaux ; cela passé venant trouver l'Isle verte , il la faut laisser à droite pour entrer dans la baye de saint Pierre ; l'on y mouille devant une pointe de sable un peu au large ; les vaisseaux ne peuvent approcher plus près de saint Pierre qu'à la distance de trois lieuës les barques y peuvent venir , mais il faut bien sçavoir le canal qui serpente , outre qu'il y a quantité de roches qui ne paroissent pas ; le fort est basti au pied d'une montagne qui est quasi toute droite , l'on a peine à monter dessus de ce costé-là : il y a un étang au haut qui fait plusieurs fontaines , au pied de la montagne laquelle va en baissant d'un costé vers La.

148 *Description de l'Amérique*  
brador huit ou neuf cens pas  
de long ; de l'autre costé de  
l'entrée elle descend environ  
cinq cens pas , sur une ance où  
une petite riviere tombe , dans  
laquelle on prend l'hiver force  
ponnamon ; c'est un petit pois-  
son presque semblable au gou-  
jon qui est excellent. Tout le  
haut de cette montagne est de  
bonne terre ; les arbres y sont  
beaux , & c'est là dessus que j'ay  
fait faire mon défrichement : j'y  
ay bien quatre vingts arpens de  
terres labourables que je faisois  
ensemencer tous les ans avant  
mon incendie.

L'autre costé de terre qui est  
au pied de la montagne où est  
le Fort a plus de dix lieuës ;  
ce ne sont que sapins autour, ou  
la terre ne vaut rien jusques à

*Septentrionale.* CHAP. VI. 149  
une petite riviere, où il se trouve de bonnes terres & dans laquelle l'on pesche des Saumons: il y a aussi des prairies; la traite y est assez bonne en tirant vers Labrador. Ce que l'on appelle Labrador est une intervalle de mer, qui coupe par la moitié l'Isle du cap Breton, à la reserve de huit cens pas de terre ou environ qu'il y a depuis le Fort saint Pierre jusques à l'extremité de cette mer de Labrador, qui fait une espeece de golfe, dont l'ouverture est à l'Orient de l'Isle du cap Breton, & finit à l'Occident du costé du Fort saint Pierre. J'ay fait faire un chemin dans cette espace pour faire passer à force de bras des chalouppes d'une mer à l'autre, & pour éviter le circuit qu'il

150 *Description de l'Amérique*  
faudroit faire par mer : la marée monte jusques à l'extrémité du golfe, & l'on compte vingt lieues depuis son entrée jusques à huit cens pas du Fort où elle aboutit, & lors qu'il est pleine mer en Labrador, il est basse mer de l'autre costé vis à vis le Fort ; l'ouverture de cette petite mer de Labrador est à l'Est justement à l'opposite de l'autre costé : ce qui fait cette différence de marée, c'est que la baye de saint Pierre a son ouverture droit à l'Oüest, joint qu'il n'est jamais pleine mer dans un Havre, que la Lune ne soit droit à l'opposite de l'entrée du Havre, soit dessus ou dessous l'horizon. Dans Labrador il y a un grand bassin ou étang de huit lieues de longueur & de cinq de

*Septentrionale.* CHAP. VI. 151

largeur avec des ances de chaque costé qui entrent fort avant dans les terres: tout le tour de Labrador est bordé de montagnes dont partie sont de plâtre: les terres ny sont pas bien bonnes quoy que les montagnes soient couvertes d'arbres, dont la plus grande partie sont pins & sapins meslez de bouleaux & haistres: la pesche n'y est pas bonne; il s'y trouve seulement des huistres qui ne sont pas bonnes quand elles sont nouvellement peschées à cause qu'elles sont trop douces, mais elles ont une propriété, qui est que l'on les peut garder huit ou dix jours sans qu'elles perdent leur eau, apres quoy elles sont sallées & perdent cette fadeur que leur cause l'eau douce des rivieres, à

152 *Description de l'Amérique*  
l'embouchure desquelles l'on les  
pesche.

Sortant du port de saint Pierre par le costé de Campseaux pour faire le tour de l'Isle tirant vers la partie Orientale, l'on trouve l'Isle Verte; de là l'on va aux Isles Michaur qui en font à trois lieuës, ce sont des roches que l'on nomme ainsi: la pesche de la moluë y est bonne, & de là au Havre l'Anglois on compte dix lieuës: toute la coste n'est que rochers, & à l'entrée de ce Havre l'on trouve une Isle qu'il faut laisser à gauche, les navires estans dedans y sont en seureté: l'ancrage y est bon; toutes les terres du dedans ne sont que costes de rochers assez hautes; au bas il y a un petit étang où l'on prend

grand nombre d'anguilles : la pesche de la moluë y est tres-bonne ; les Olonnois venoient anciennement hiverner là pour estre des premiers sur le grand banc pour la pesche de la moluë verte, & estre des premiers en France, parce que le poisson se vend beaucoup mieux à la nouveauté. A trois lieuës de là l'on trouve le port de la Baieine, qui est encore un bon Havre, mais de difficile entrée, à cause de quantité de rochers qui s'y rencontrent : de là on va au Fourillon qui est derriere le cap Breton : le cap Breton n'est qu'une Isle, & la partie de l'Isle qui porte ce nom & qui regarde le Sudest, ce sont tous rochers entre lesquels l'on ne laisse pas de mettre des na-



154 *Description de l'Amérique*  
vires à l'abry pour la pesche qui  
y est tres-bonne. Toutes les  
terres de ce pais-là ne vallent  
gueres, quoy qu'il y ait de beaux  
bois dans le haut des monta-  
gnes, comme bouleaux, haistres  
& la plus grande part sapins &  
quelques pins. Passant plus a-  
vant l'on trouve la riviere aux  
Espagnols, & à l'entrée de la-  
quelle des navires peuvent estre  
en seureté : il y a une monta-  
gne de tres-bon charbon de ter-  
re à quatre lieuës avant dans  
la riviere, la terre y est assez  
bonne ; de l'autre costé elle est  
couverte de boulleaux, haistres,  
erables, fresnes, & quelques-  
peu de chesnes : il s'y trouve  
aussi des pins & des sapins : du  
haut de la riviere on traverse  
à Labrador ; il faut passer deux

*Septentrionale.* CHAP. VI. 155

ou trois lieuës de bois pour cela. Sortant de la riviere aux Espagnols pour aller à l'entrée de Labrador, l'on fait trois lieuës qui sont tous rochers, au bout desquels est l'entrée du petit Chibou ou de Labrador; en cette entrée il y a encore du charbon de terre: là commence une grande baye qui va proche de Niganiche, elle a huit ou dix lieuës de large: dedans cette baye il y a forces roches où les cormorans font leurs nids: en terre de toutes ces roches à la droite est le grand Chibou, qui est l'entrée du Havre de sainte Anne, qui est bon & fort spacieux; son entrée est entre deux pointes & n'a pas cent pas de large; les vaisseaux de trois ou quatre cens tonneaux y peu-

156 *Description de l'Amérique*  
vent entrer de toutes marées :  
l'ancrage est bon, & quand les  
cables manqueroient l'on n'é-  
choueroit que sur des vases ; le  
Havre peut contenir mille vais-  
seaux ; le bassin est entouré de  
montagnes, de roches forts hau-  
tes ; les navires peuvent mettre  
le beau pré en terre à la droite  
en entrant, c'est à dire se met-  
tre sans danger si près de terre  
que le mast de beaupré qui est  
à l'avant du navire y puisse tou-  
cher, la roche y est escarpée; il y  
a quelques petites rivières &  
ruisseaux qui tombent dedans &  
qui viennent de toutes ces mon-  
tagnes. Du bout ou extrémité  
du Havre il y a une montagne  
de roche blanche comme lait,  
qui est aussi dure que le marbre ;  
en un autre endroit il y a une

terre toute mêlée de petits cailloux de plusieurs couleurs; il en est tombé des morceaux à la coste d'assez bonne grosseur, contre lesquels la mer bat sans qu'elles se mettent en pieces; bien au contraire elles s'endurcissent si fort à l'air & à l'eau que les outils n'en scauroient faire sortir la moindre petite pierre, ce qui me fait croire qu'ils ne seroient pas moins beaux au poly que le marbre, aussi bien que la roche blanche dont je viens de parler, si l'on en vouloit faire l'essay. Il y a pesche de Saumon dans le Havre, mais le maquereau y est abundant, il s'y en pesche de monstrueux en grosseur & longueur, on les prend à la ligne à l'entrée du Havre: c'est une pointe de sable

158 *Description de l'Amérique*  
où l'on trouve force coquillage  
il y a aussi des étangs au bas  
des montagnes où il y a tres-  
bonne chasse d'outardes, de  
canards & de toutes autres for-  
tes de gibier.

Sortant de là allant à Nigani-  
che, l'on passe huit lieuës de  
costes de roches extremement  
hautes & escarpées comme une  
muraille, si un navire s'y perdoit  
il n'y auroit point de ressource  
pour personne, & Niganiche  
qui est à deux lieuës de la poin-  
te ne vaut gueres non plus; ce  
n'est proprement qu'une rade,  
entre des Isles qui sont un peu  
au large vis à vis une anse de  
sable; les navires mouillent là  
entre les Isles & la terre; il s'y  
met quelquefois jusques à trois  
navires, mais il n'y font pas en

*Septentrionale.* CHAP. VI. 159

feureté; c'est pourtant la place la premiere prise de toute la coste, parce que la pesche y est bonne & prime; ce mot de prime veut dire que le poisson y donne & s'y pesche de bonne heure. Du Fourillon ou cap Breton il y peut avoir dix-huit à vingt lieuës jusques à Niganiche, & de là au cap de Nort cinq à six lieuës, toutes costes de rochers: il y a place au cap de Nort pour un navire qui peut y faire sa pescherie: du cap de Nort au Chadye il y a environ quinze à seize lieuës: toute cette coste-là n'est que rochers, couverts de sapins, mélez de quelques petits bouleaux: il s'y trouve quelques ances de sables où à peiné se peut retirer une chaloupe: cette coste est

160 *Description de l'Amérique*  
dangereuse: Le Chadye est une  
grande anse qui a environ deux  
lieuës de profondeur ; dans le  
fonds est une grave de sable  
mélée de cailloux que la mer y  
a faite, derriere laquelle est un  
étang d'eau sallée, & cette an-  
ce est bordée de rochers des  
deux costez : la moluë donne  
beaucoup dans cette baye, ce  
qui y attire les navires, bien  
qu'il s'y en perde souvent à cau-  
se du peu d'abry qu'il y a.

Continuant sa route le long  
de la coste qui sont montagnes  
de roches jusques à quatre lieuës  
de là, l'on trouve une petite  
Isle vis à vis d'une anse de sa-  
ble propre à mettre des cha-  
louppes à couvert : dedans cette  
anse il y a une montagne de  
pierre noire dont les Charpen-  
tiers

tiers se servent à marquer leurs ouvrages ; elle n'est pas des meilleures estant un peu dure : après avoir fait encore huit lieuës de coste l'on trouve des terres basses & plattes couvertes de bois de toutes sortes , comme fresnes, bouleaux, haïtres, erables, pins, & sapins, mais tous ces bois-là ne sont pas des plus beaux : de là l'on entre dans une petite riviere à chaloupes où l'on pesche force saumons : il y a une mine de charbon de terre ; l'on m'a dit qu'il y avoit aussi du plâtre, mais je ne l'ay pas veu : le bois est assez beau en cette riviere, & le terrain n'en est pas montagneux : de l'emboucheure de cette petite riviere jusques à l'entrée du petit passage de



162 *Description de l' Amerique*

Campseaux du costé du Nord il n'y a que trois lieuës ; & delà à l'autre entrée du costé du Sud environ dix lieuës , où j'ay commencé pour faire le tour, &c'est où finit le circuit de cette Isle du cap Breton , à laquelle on donne communement quatre vingt lieuës de tour, dont la circonference & le dedans ne contiennent presque que des montagnes de roches ; mais ce qui la fait estimer sont les ports & rades ou les navires se mettent pour faire leur pescherie : le maquereau & le harang donne fort autour de l'Isle , & les pescheurs en font leur boitte ou l'appast pour pescher la moluë qui en est fort friande , & qu'elle court sur toute autre chose : cette

Isle a encore esté estimée pour la chasse de l'orignac ; il s'y en trouvoit autrefois grand nombre, mais à present il n'y en a plus, les Sauvages ont tout détruit & l'ont abandonnée n'y trouvant plus de quoy vivre ; ce n'est pas que la chasse du gibier n'y soit bonne & abondante, mais cela n'est pas suffisant pour leur nourriture, outre qu'il leur couste trop en poudre & en plomb ; car d'un coup de fuzil, dont ils abattent un orignac, ils ne tueront qu'ue outarde ou deux, quelquefois trois, & cela n'est pas suffisant pour les nourrir avec leurs familles comme fait une grande beste.

## CHAPITRE VII.

Contenant la description de la grande Baye de S. Laurent, depuis le Cap de S. Loüis jusques à l'entrée de la Baye des chaleurs, avec toutes les rivières & isles qui sont le long de la coste de Terre ferme, & del' Isle S. Jean, la qualité des terres, les especes de bois: de la Pesche, de la Chasse, & quelques choses de la conduite & des mœurs des Sauvages.

**I**L faut retourner au cap saint Loüis pour suivre le reste de la coste jusques à l'entrée de la

*Septentrionale.* CHAP. VII. 165

Baye des chaleurs, partant de ce cap à dix lieuës de là l'on trouve une petite riviere dont l'entrée a une barre qui se bouche quelquefois, lors que le temps est mauvais & que la mer pousse les sables à l'entrée, mais quand la riviere se fait grosse elle passe par dessus & fait l'ouverture, il n'y peut entrer que des chaloupes: elle ne va pas avant dans les terres qui sont assez belles & couvertes d'arbres de toutes les especes que j'ay déjà nommées. Continuant la route environ douze lieuës la coste n'est que de rochers, à la reserve de quelques ances de differentes grandeurs, les terres sont basses en ces endroits-là, elles paroissent bonnes & couvertes de beaux arbres, parmi lesquels il y a

166 *Description de l' Amerique*  
quantité de chesnes ; l'on arrive  
ensuite à une grande riviere dont  
l'entrée est toute platte environ  
une lieuë & demie vers la mer, &  
a bien trois lieuës de large à son  
emboucheure , qui asseche pres-  
que par tout de basse mer , en  
forte qu'on remarque aisément  
que son fonds est de sable ; il n'y  
peut entrer que de petits basti-  
mens de pleine mer comme bar-  
ques de douze à quinze ton-  
neaux , encore faut-il qu'ils at-  
tendent la pleine mer , l'on trou-  
ve mesme à l'entrée quelques  
battures de roches. A la gauche  
de cette emboucheure est une  
petite riviere qui n'est separée  
de la grande que par une pointe  
de sable , elle entre avant dans  
les terres & est fort estroite à  
l'entrée : cela passé l'on trouve

*Septentrionale.* CHAP. VII. 167

une grande ouverture où il se fait plusieurs ances par le moyen des pointes de terres basses ou prairies, dans lesquels sont plusieurs étangs où il y a une si grande abondance de gibier de toutes les façons que cela est surprenant, & si la chasse y est abondante, la terre n'y est pas moins bonne : il y a quelques petits costeaux qui ne sont pas desagreables : tous les arbres y sont tres-beaux & gros : il y a des chesnes, des haistres, des erables, des mignenogons, des cedres, pins, sapins, & toute autre sorte de bois : la grande riviere est droite à l'entrée, les chaloupes y vont sept à huit lieuës dedans, après quoy l'on rencontre une petite Isle couverte des mesmes bois & des

168 *Description de l'Amérique*  
lambrusques de vignes, au de-  
là de laquelle l'on ne peut mon-  
ter plus haut vers sa source qu'a-  
vec des canots : la terre des deux  
costez de la riviere vers sa four-  
ce est couverte de pins gros &  
petits l'espace d'une lieuë ; en  
remontant des deux costez ce  
sont tous beaux arbres, comme  
cy-dessus : les costeaux y sont  
un peu plus hauts que ceux de  
la petite riviere, mais la terre  
n'y est pas moins bonne : il y a  
aussy le long de ses bords des an-  
ces & cul de sacs avec des prai-  
ries où la chasse est bonne, cela  
s'appelle la riviere de Pictou.

A une lieuë & demie dans la  
riviere, sur la gauche il y a une  
grande ance où l'on trouve  
quantité d'excellentes huïstres,  
les unes en un endroit sont quasi  
toutes

*Septentrionale.* CHAP. VII. 169  
toutes rondes, & plus avant dans  
l'ance elles sont monstrueu-  
ses, il s'y en trouve de plus gran-  
des qu'un soulier & à peu près  
de mesme figure, & sont tou-  
tes fort pleines & de bon goust :  
& à l'entrée de cette riviere sur  
la droite à une demie lieuë de  
son embouchure, il y a encore  
une grande baye qui entre près  
de trois lieuës dans la terre, &  
qui contient plusieurs Isles en  
prairies & nombre d'ances des  
deux costez, où il se trouve en-  
core abondance de gibier : al-  
lant trois lieuës plus avant, on  
rencontre une autre ance bien  
plus grande, garnie de quantité  
d'Isles d'inégales grandeurs, par-  
ties couvertes d'arbres, les au-  
tres de prairies, & une infini-  
té d'oyseaux de toutes les espe-



170 *Description de l'Amérique*  
ces : toutes les terres sont belles & bonnes , elles ne sont point trop montagneuses , mais couvertes de beaux arbres , entre lesquels il y a quantité de pins & de chesnes.

Passant huit ou neuf lieuës plus avant la coste est haute avec des rochers ; elle n'est pas trop saine , il faut un peu prendre le large , l'on y trouve pourtant quelque anse où la terre est basse , mais il n'y a pas beaucoup d'abry pour des chaloupes , & la mer y brise fort. L'on trouve une autre riviere qui a force roches à son entrée , & un peu au large vers la mer , une autre petite Isle couverte de bois que l'on appelle l'Isle l'Ormet : avant que d'entrer dans cette riviere l'on trouve

une grande baye de deux bonnes lieuës de profondeur & d'une de largeur ; en plusieurs endroits la terre basse est toujors couverte de beaux arbres , dans le fonds de cette baye l'on void deux pointes de terre qui s'approchent & font un détroit qui est l'entrée de la riviere qui vient de trois ou quatre lieuës dans les terres : elle est platte à son entrée , les chalouppes n'y entrent pas bien avant : le pais est assez beau , il paroist quelques montagnes dans les terres d'une mediocre hauteur , il s'y pesche aussi force huïstres & coquillages. Sortant de là suivant la coste à deux lieuës ou environ , l'on trouve encore une autre riviere qui entre assez avant dans les terres , les

172 *Description de l'Amérique*  
deux costes sont montagneuses.

Passant plus avant suivant la coste environ douze lieuës, l'on va trouver le cap Tourmentin; c'est une grande pointe qui avance à la mer, & n'est qu'à deux lieuës & demie de l'Isle saint Jean qui est le plus estroit de tout le passage : cette coste n'est que montagnes & rochers tres-dangereux qui sont fort au large vis à vis de luy; les unes paroissent & les autres découvrent de basse mer seulement. Cette pointe est entre deux grandes bayes bordées de montagnes & de roches; tout le dessus n'est quasi que pins & sapins, & quelque peu d'autres arbres : ayant doublé cette pointe & fait environ dix lieuës le long de cette coste l'on trouve une

*Septentrionale.* CHAP. VII. 173  
autre riviere où les barques en-  
trent, il faut bien prendre le  
canal, passé une petite Isle on  
est bien à couvert, & l'on trou-  
ve de l'eau assez : l'on mouille  
l'ancre devant une grande prai-  
rie qui fait une anse d'une rai-  
sonnable étendue où l'on se met  
à l'abry : j'ay nommé cette ri-  
viere la riviere de Cocagne,  
parce que j'y trouvay tant de-  
quoy y faire bonne chere pen-  
dant huit jours que le mauvais  
temps m'obligea d'y demeurer,  
& tout mon monde estoit telle-  
ment rassasié de gibier & de pois-  
son qu'ils n'en vouloient plus;  
soit d'outardes, canars, sarcelles,  
pluviers, beccasses, beccassin-  
nes, tourtres, lapins, perdrix,  
perdreaux, saumon, truites, ma-  
quereaux, esperlans, huïstres,

174 *Description de l'Amérique*  
& d'autres fortes de bons poissons ; tout ce que je vous en puis dire, c'est que nos chiens se couchoient contre la viande & le poisson tant ils en estoient rassasiez : le pais est aussi agreable que la bonne chere, ce terroir là est plat, couvert de tres-beaux arbres, tant en grosseur qu'en hauteur de toutes les fortes que je puis avoir nommez ; il y a aussi de grandes prairies le long de la riviere qui entre environ cinq à six lieuës dans les terres, le reste n'est navigable qu'en canot, & il s'y trouve beaucoup plus de pins que d'autres arbres.

Continuant nostre chemin nous fusmes en la riviere de Richibouctou, qui est environ à dix lieuës de la derniere dont nous

venons de parler : cette riviere a des grands platins de sables à son entrée qui vont près d'une lieuë , au milieu desquels il y a un canal pour le passage des navires de deux cens tonneaux , après qu'on y est entré l'on trouve un bassin d'une grande étenduë , mais plat en quelques endroits : les navires ne peuvent pas aller bien avant dedans cette riviere , mais les barques y naviguent près de trois lieuës. Deux autres rivieres tombent dans ce bassin , dont l'une est petite & l'autre assez grande , par où les Sauvages vont à la riviere saint Jean, en portant deux fois leurs canots pour traverser d'une riviere à l'autre , du haut de laquelle ils vont dans un grand lac & puis se rendent à

176 *Description de l'Amérique*  
une autre riviere qui tombe  
dans celle de saint Jean ; ils em-  
ploient deux jours à faire ce  
trajet quand ils ne se veulent  
point arrester, ce qui ne leur  
arrive gueres n'estans jamais  
bien pressez, & c'est par ce  
moyen que les Sauvages de la ri-  
viere de saint Jean & ceux-cy se  
visitent souvent ; à l'égard de la  
petite riviere qui est à droit en  
entrant, elle sert par le moyen  
d'un autre portage à la commu-  
nication de Miramichi, qui est  
l'habitation que j'ay dans la  
baye des chaleurs. Le Capitaine  
de Rechibouctou nommé Denis  
est un suffisant & pernicieux Sau-  
vage, tous les autres de la grande  
baye l'aprehendent, & qui a sur  
le bord du bassin de cette riviere  
un Fort fait de pieux assez gros,

*Septentrionale.* CHAP. VII. 177

avec deux formes de bastions ,  
& dans lequel est sa cabanne &  
les autres Sauvages cabannent  
autour de luy : il a fait mettre  
une grande piece de bois droit  
au haut d'un arbre avec de  
grandes chevilles qui passent au  
travers à la maniere d'une estra-  
pade , qui servent d'eschelons  
pour monter au haut , où il en-  
voye de temps en temps un Sau-  
vage pour voir s'il ne verra rien  
le long des costes ; de là l'on  
découvre fort loin à la mer ,  
si l'on apperçoit quelque bâti-  
ment ou canots , il fait mettre  
tout son monde en armes avec  
leurs arcs & flesches & leurs  
fuzils , met une sentinelle à l'a-  
venuë pour demander quelles  
gens ce sont , & puis selon sa  
fantaisie il les fait attendre , ou



178 *Description de l'Amérique*  
les fait venir sur le champ. Avant  
que d'entrer il faut qu'ils fassent  
une décharge de leurs fuzils  
pour salut & quelquefois deux,  
puis ce Chef entre, & sa suite  
après : il ne sort jamais de sa ca-  
banne pour recevoir ceux qui le  
viennent visiter ; il est toujours  
là planté sur son cul comme un  
Singe la pipe à la bouche, s'il  
a du tabac ; il ne parle point le  
premier, il attend qu'on luy fas-  
se compliment, quelque temps  
après il répond avec une gra-  
vité magistrale : s'il va à la ca-  
banne de quelque Sauvage, en  
arrivant il fait tirer un coup de  
fuzil pour avertir tous les au-  
tres Sauvages qui sortent de  
leurs cabannes, & vont au de-  
vant de luy avec leurs fuzils,  
pour lors il descend de sa cha-

loupe mettant pied à terre, tous les Sauvages qui sont là tirent leurs fuzils, puis l'accompagnent jusques à leur cabannes, lors qu'il entre dedans ils tirent encore chacun un coup de fuzil. Voilà la maniere dont il se fait recevoir, plus par crainte que par amitié; ils souhaitent tous sa mort, il n'est aimé de pas un; s'ils manquoient à leur devoir, il les battrait, non pas estans en nombre, car en ce cas il ne le feroit pas impunément; mais quand il les attrape seuls il les fait souvenir de leur devoir: si les Sauvages font la débauche, il n'est jamais de la partie, il se cache, car en l'ivrongnerie ils sont aussi grands Capitaines que luy, & s'il leur disoit quelque chose qui les fâchast ils l'assom-

180 *Description de l'Amerique*  
meroyent. En ces temps-là il est  
sage, & ne parle jamais de sa  
grandeur. Il est bon de remar-  
quer que les Sauvages de la côte  
ne se servent de canots que pour  
les rivieres & ont tous des cha-  
loupes pour la mer, qu'ils a-  
cheptent quelques fois des Ca-  
pitaines qui sont sur leur depart,  
apres avoir achevé leur pesche,  
mais la pluspart les prennent où  
les Capitaines les ont fait ca-  
cher à la coste ou dans les rivie-  
res pour s'en servir en un autre  
voyage; mais lors que les pro-  
prietaires ou autres y ayant droit  
les reconnoissent, ils ne font pas  
plus de ceremonie à les repren-  
dre que les Sauvages à s'en ser-  
vir. Pour revenir au Capitaine  
Denis, son pais de Rechibouctou  
est beau, les terres bonnes qui

ne sont ny trop basses ny trop hautes : la chasse y est abondante, la pesche du maquereau aussi, qui y est tresgros: pour les bois ils sont comme ceux des autres endroits mélez de sapins & de pins.

Sortant de Rechibouctou pour aller à Miramichi, à la gauche l'on trouve de grands platins de sables qui avancent fort au large vers la mer, & mesme toute la coste qu'il ne faut pas approcher de trop près l'espace de huit à dix lieuës, apres quoy l'on trouve une grande baye qui entre plus de deux lieuës dans les terres & qui a bien autant de large : toute cette baye est aussi de platins dont la plus grande partie découvre de basse mer, & la mer y est tres-dangereuse de mauvais temps, parce qu'el.

182 *Description de l' Amerique*  
 le brise par tout. Il y a pourtant  
 un petit canal qui conduit dans  
 la riviere qui est bien tortu, & il  
 le faut bien sçavoir pour y en-  
 trer, encore n'y peut il passer que  
 des barques de douze à quinze  
 tonneaux de pleine mer : toute  
 l'estenduë de ces platins conti-  
 nuë jusques à l'emboucheure  
 de la riviere de Miramichy dont  
 l'entrée est fort estroite, à cause  
 d'une petite Isle qui est à la droi-  
 te en entrant qui ferme l'ouver-  
 ture. Cela passé l'on trouve une  
 belle riviere large d'une portée  
 de canon qui est assez profon-  
 de : les deux costez sont rochers  
 assez hauts, sur lesquels il y a  
 de beaux bois : l'on y trouve  
 pourtant quelques petites an-  
 ces basses où l'on peut aborder  
 & descendre avec des chaloup-

pes ou canots : cette riviere a cinq ou six lieuës de long où les bastiments peuvent monter, & là l'on trouve deux autres rivieres assez grosses qui tombent dedans & aboutissent toutes les deux en pointes qui font une fourche, mais il n'y peut monter que des canots à cause des roches qui y sont çà & là : Celle qui est à gauche en montant va à la riviere de Rechibouctou, l'autre qui est à droit va du costé de la baye des chaleurs : du haut de cette riviere l'on va tomber par le moyen d'un portage de canot en la riviere de Nepiguit qui est dans le fonds de la baye des chaleurs. Les Sauvages m'ont dit que dans le haut de ces rivieres la terre est belle & platte, que les arbres y sont

184 *Description de l'Amerique*  
beaux, gros & clairs femez, qu'il  
n'y a point de petits arbres qui  
les empeschent pour la course  
de l'eslan, ce sont mesme espe-  
ces de bois que j'ay cy-devant  
nommez : dans les vallons où  
les eaux font un marescage il y  
a force sapins, mais petits & fort  
épais : pour le bas des rivieres  
où se fait la fourche à la gau-  
che se font rochers, & à la  
droite c'est un plat país où il y  
a une grande prairie de plus de  
deux lieues de long & demie  
lieüe de large en un endroit, &  
de trois quarts de lieuë en l'au-  
tre : il y a quelques petits arbres  
dedans & fort éloignez les uns  
des autres : il se trouve aussi  
grande quantité de fraises &  
framboises dedans, où il s'a-  
masse un si grand nombre de  
tourtres

*Septentrionale.* CHAP. VII. 185

tourtres qu'il n'est pas croyable. J'y ay demeuré une fois huit jours vers la saint Jean, pendant quoy tous les matins & tous les soirs nous en voyions passer des bandes, dont les moindres étoient de cinq à six cens, les unes se posoient dans les prairies, les autres vis à vis sur une pointe de sable, de l'autre costé de la riviere elles ne demeu- roient pas posées plus d'un quart d'heure au plus, qu'il en venoit d'autres bandes se poser au mesme lieu, les premieres se levoient & passoient outre; je vous laisse à penser s'il en fut tué en quantité & s'il en fut mangé de toutes façons: si les tourtres nous tourmentoient par leur abondance, les saumons nous donnoient bien plus de peine,



il en entre en cette riviere une si grande quantité, que la nuit l'on ne peut dormir tant est grand le bruit qu'ils font en tombant sur l'eau après s'estre jettez ou élancez en l'air, ce qui vient de la peine qu'ils ont eus à passer sur ces platins pour le peu d'eau qu'il y a, après quoy ils s'égayent à leur aise lors qu'ils rencontrent plus de fonds, ensuite ils montent dans les rivieres qui vont bien avant dans les terres & qui descendent de plusieurs lacs qui dégorgent les uns dans les autres: en tous ces lacs l'on trouve force castors & peu d'orignaux; pour la chasse du gibier elle est aussi tres-bonne & tres-abondante, le coquillage n'y manque pas, les platins en sont toujourns remplis: les

*Septentrionale.* CHAP. VII. 187  
Sauvages font dans ces rivieres  
en plus grand nombre que dans  
les autres:

Pour en sortir il faut passer  
tous ces platins, puis suivre la  
coste jusques à l'Isle de Miscou  
qui en est éloignée de dix à dou-  
ze lieuës, la coste est quasi tou-  
jours de sable: il s'y trouve plu-  
sieurs ances grandes & petites,  
où il y a des prairies & des é-  
tangs d'eau salée que la mer  
fait en montant: il se trouve aus-  
si quelques gros ruisseaux, &  
en tous ces endroits la chasse des  
oyseaux de toutes especes n'y  
manque point: la coste est toute  
remplie de bois pareils aux au-  
tres, à la reserve que les cedres  
y sont plus communs. Deux  
lieuës avant que de trouver les  
Isles de Miscou, l'on trouve

une grande anse qui est le passage de Caraquet qui aboutit à la baye des chaleurs , où il y a des isles dont je parleray en leur lieu.

Après avoir fait deux lieuës le long de la coste , l'on trouve une autre petite entrée pour des barques qui est entre les deux Isles de Miscou , l'entrée est dangereuse de mauvais temps parce qu'il y a une barre de sable qui brise furieusement , des deux costez des Isles il ya des pointes de sable qui rendent l'entrée étroite , mais dès qu'on les a passés le dedans s'élargit , à la droite en entrant est la petite Isle de Miscou qui a quatre ou cinq lieuës de tour : ayant passé la pointe il en paroist une partie comme une grande étendue de terre sans arbres , qui ne

sont que marescages tous pleins de brandes, quand l'on marche là dessus l'on fait tout trembler à plus de cinquante pas autour de soy, là les outardes vont faire leurs petits & se déplumer pendant le Printemps, ceux qui se déplument ne pondent point cette année-là, & les autres qui ne déplument point pondent: je vous en diray les particularitez quand je parleray des proprietéz des oyseaux de ces pais-là.

En suivant nostre route lors qu'on a passé les marests, l'on trouve de la terre couverte de sapins mêlez de quelques petits bouleaux, apres quoy l'on rencontre une grande pointe de sable qui fait une ance d'une grandeur considerable: c'est là que

190 *Description de l'Amérique*  
moüillent les navires qui y vont  
faire leur pescheries à l'abry  
des deux Isles ; l'on peut dire  
avoir là un navire en seureté :  
j'y ay veu jusques à cinq ou six  
navires pour y faire leur pesche ;  
ils font des Vignaux sur cette  
pointe de sable, car il n'y a point  
là de grave, ce que j'explique-  
ray plus au long lors que je par-  
leray de la pesche. L'eau dou-  
ce est fort éloignée de ce quar-  
tier-là, mais en en recompen-  
se, à quelque deux cens pas de  
la coste, vis à vis ou environ le  
milieu de ces bois dont je viens  
de parler, il sort du fonds de  
la mer un boüillon d'eau dou-  
ce gros comme les deux poings  
qui conserve sa douceur dans un  
circuit de vingt pas, sans se mé-  
ler en façon quelconque, soit

*Septentrionale.* CHAP. VII. 191  
par le flux ou le reflux de la  
mer, en sorte que le bouillon  
d'eau douce hausse & baisse  
comme la marée : les pecheurs  
y vont faire leurs eaux avec  
leurs chalouppes pleines de ba-  
riques qu'ils emplissent à seaux,  
comme s'ils puisoient dans le  
bassin d'une fontaine. A l'en-  
droit où est cette source extra-  
ordinaire, il y a une brassée d'eau  
aux plus basses marées, & l'eau  
est salée tout autour comme le  
reste de la mer.

La grande Isle de Miscou a  
sept à huit lieuës de tour, avec  
plusieurs grandes ances, près  
desquelles sont plusieurs prairies  
& étangs où la mer monte & où  
il se trouve une grande quantité  
de chasse de toutes sortes d'oi-  
seaux, il s'y trouve aussi beaucoup

192 *Description de l' Amerique*  
de perdrix & de lapins, il y a là  
quatre ruisseaux qui coulent en  
la mer, dont deux peuvent por-  
ter canots, les autres non; les  
bois y sont comme aux autres  
endroits, il y a neantmoins plus  
de sapins; la terre y est sablon-  
neuse & ne laisse pas d'estre bon-  
ne, tous les herbages y viennent  
tres-bien, & lors que j'y avois  
une habitation j'y fis planter  
force noyaux de pesche, pavie,  
presse, & de toutes sortes de  
fruits à noyau qui y vinrent à  
merveille; j'y fis aussi planter de  
la vigne qui reüssit admirable-  
blement: mais deux ans après  
d'Aunay m'en deposseda en ver-  
tu d'un Arrest du Conseil, quoy  
que j'eusse une concession de la  
Compagnie, en consideration  
de laquelle il fit accommode-  
ment

*Septentrionale.* CHAP. VII. 193  
ment avec celuy qui y comman-  
doit pour moy , l'on inventoria  
toutes les marchandises & vic-  
tuailles que j'y avois, de la valeur  
desquelles il donna sa promesse  
payable l'année suivante , avec  
les risques de la grosse aventure  
dont je n'ay jamais pû rien reti-  
rer. Ainsi tant qu'il n'y aura  
point d'ordre & que l'on ne sera  
point assureé de la jouissance de  
ses concessions , le país ne se peu-  
plera jamais & sera toujourns à  
l'abandon des Ennemis de la  
France.

La sortie & l'entrée des navi-  
res est entre la grande Isle & cet-  
te grande pointe de sable de la  
petite Isle , il faut costoyer la  
grande Isle pour prendre le bon  
chenal , qui a toujourns brasse &  
demie & deux brasses d'eau, for-



194 *Description de l'Amérique*  
tant de là il faut entrer dans la  
baye des Chaleurs & en faire le  
tour pour aller à l'isle Percée.



CHAPITRE VIII.

*Description de l'Isle S. Jean  
& des autres Isles qui sont  
dans la grande Baye de saint  
Laurent jusqu'à son entrée,  
mesme de l'Isle de Sable & de  
tout ce qui les concerne; soit  
à l'égard de la terre, des bois,  
& de la pesche, chasse, rivie-  
res, & autres particularitez.*

**A** Vant que d'entrer dans la  
baye des Chaleurs je vous  
feray icy la description de l'isle  
de saint Jean & de toutes les au-  
tres isles qui sont dans la grande  
baye de saint Laurent.

Je reprends mon chemin

196 *Description de l'Amérique*  
dés la grande entrée qui est  
entre le cap de Rest en l'isle  
de Terre neufve & le cap de  
Nort dans l'isle du cap Breton,  
dans cette espace l'on trouve  
l'isle de saint Paul qui est éloi-  
gnée environ de cinq lieuës du  
cap de Nort, & dix-huit du cap  
de Rest : de là entrant vingt  
lieuës dans la grande baye de S.  
Laurent l'on trouve les isles aux  
Oiseaux, elles portent ce nom à  
cause du grand nombre qui s'y  
trouve, & si les navires pescheurs  
qui entrent en cette baye ont  
beau temps en y passant, ils en-  
voyent leurs chaloupes qui s'y  
chargent d'œufs & d'oiseaux,  
puis passant le long des isles Ra-  
mées qui sont sept toutes ran-  
gées le long de l'isle du cap Bre-  
ton à sept ou huit lieuës au lar-

*Septentrionale.* CHAP. VI. 197  
ge, il y a passage entre les deux  
pour de grands vaisseaux; j'y ay  
passé avec un navire de cinq  
cens tonneaux que je menois à  
Miscou faire la pesche & porter  
des victuailles à mon habitation.  
Au bout des isles Ramées est  
l'isle de la Magdeleine, qui est  
bien plus grande que toutes les  
autres; il y a un petit havre pour  
des vaisseaux de quatre vingts  
ou cent tonneaux, la pesche de  
la moluë y est abondante, il s'y  
trouve aussi des loups marins; les  
Anglois ont voulu y habiter dé-  
ja plusieurs fois d'où je les ay  
chassez, les François estant en  
possession de ces lieux-là de tems  
immemorial, & n'estant pas jus-  
te qu'ils nous viennent troubler  
dans nos concessions si ancien-  
nes, puisque nous les laissons

198 *Description de l'Amérique*  
jouir en paix de tant de nouvel-  
les Colonies qu'ils ont establies  
dans nostre voisinage, outre  
qu'ils ne permettent à aucun  
François de faire pescherie quel-  
le qu'elle soit en leur coste: par  
le mesme droit ils ne la doivent  
pas faire aux nostres, ils n'ont  
pas laissé de la venir faire en  
l'isle de Sable, qui est à quinze  
lieuës du cap Breton dans la  
baye de Campseaux. Cette isle  
estoit remplie de vaches, y estant  
venus habiter ils ont tout dé-  
truit pendant le sejour qu'ils y  
ont fait, ils pretendoient aussi y  
faire pesche de vaches marines  
mais ils n'en purent pas venir à  
bout, ils furent contraints de l'a-  
bandonner: il y a dans le milieu  
un estang d'eau douce & quel-  
que peu d'herbes qui poussent

*Septentrionale.* CH. VIII. 199  
au travers du sable, elle a bien  
vingt ou vingt-cinq lieuës de  
longueur & une portée de ca-  
non de largeur, elle est dange-  
reuse à cause des battures qu'el-  
le a du costé de la mer, qui met-  
tent trois ou quatre lieuës hors  
& sont toutes plattes, & assai-  
chent de basse mer plus d'une  
lieuë, il n'y a plus dessus que l'é-  
tang & de l'herbe, n'y estant re-  
sté aucunes vaches, on les a seu-  
lement tuées pour en avoir les  
peaux.

Revenant à nos isles de Brion  
& de la Magdeleine, ce ne sont  
que rochers & dessus des sapins  
entremêlez de petits bouleaux: à  
huit ou dix lieuës de là l'on ren-  
contre l'isle de saint Jean sur la  
route de l'isle Percée, l'on en  
passe à la veuë selon la rencon-

200 *Description de l' Amerique*  
tre des vents il ne la faut pas ap-  
procher de près, car toute la cô-  
te du costé de la baye n'est que  
sable & qui a des battures à plus  
d'une lieuë au large. Cette isle a  
bien vingt-cinq ou trente lieuës  
de longueur & une lieuë de lar-  
ge au milieu, estant à peu près  
de la figure d'un Croissant, &  
pointuë des deux bouts: le costé  
qui regarde la Terre ferme est  
bordé de rochers, il y a deux an-  
ces où deux ruisseaux viennent  
se décharger dans la mer, des  
barques y peuvent entrer y a-  
yant dedans des especes de pe-  
tits havres, de ce costé-là les  
bois y sont tres beaux, ce qu'il y  
a de terre y paroist assez bonne:  
cette isle n'est couverte presque  
que de sapins mêlez de quelques  
hestres & bouleaux. Du costé

*Septentrionale.* CH. VIII. 201

qui regarde la grande baye il y a  
aussi deux havres d'où sortent  
deux petits ruisseaux, mais les  
entrées sont fort plattes, il y a  
assez d'eau dedans, j'ay au-  
trefois entré dans celuy qui  
est le plus proche de la pointe  
de Miscou, j'y ay veu trois  
grands vaisseaux Basques, mais  
pour y entrer il leur falloit tout  
décharger en rade, porter tout  
à terre, & ne laisser de l'este que  
pour soustenir les vaisseaux, &  
puis le coucher sur le costé com-  
me pour leur donner carene,  
puis les remorquer dedans avec  
des chaloupes: ils sortoient de  
mesme maniere, apres quoy ils  
portoient tout leur poisson en  
rade pour le charger, l'on n'y  
peut plus aller à present les en-  
trées en estant bouchées & le



risque trop grand, ce qui les obligeoit d'aller là estoit l'abondance du poisson qui est à cette coste, outre qu'ils estoient proche du banc aux Orphelins où le poisson est aussi grand que celui du grand banc, la marée entre bien avant en des endroits de cette isle, ce qui fait de grandes prairies & plusieurs estangs; en tous ces lieux là le gibier y abonde, il s'y trouve force pasturage, ils y font leurs nids & s'y déplument: l'on y trouve des gruës, des oyes blanches & des grises comme en France, pour des orignaux il n'y en a point, il y a des cariboux qui est une autre espece d'orignaux, ils n'ont pas les bois si puissant, le poil en est plus fourny & plus long, & presque tous blancs, ils sont ex-

*Septentrionale.* CH. VIII. 203  
cellents à manger, la chair en  
est plus blanche que celle d'ori-  
gnac, il y en a peu, les Sauvages  
les trouvent trop bons pour les  
y laisser croistre: cette beste a la  
cervelle partagée en deux par  
une toile qui fait comme deux  
cervelles.



## CHAPITRE IX.

*Description de la Baye des chaleurs & de tout le reste de la coste de la grande Baye jusques à l'entrée de la grande riviere de saint Laurent, y compris toutes les rivieres, ports & havres, les qualitez des terres, des bois, des especes de pesche, de chasse, &c.*

**I**É reviens pour entrer dans la Baye des chaleurs estant sorty du havre de Miscou, laissant la grande Isle à la gauche on la costoye environ trois lieuës durant, apres quoy on trouve le

petit passage qui vient de la baye de Miramichy dont je vous ay marqué l'entrée cy-dessus, ce passage est propre pour des barques qu'on voudroit faire aller par là en la baye des chaleurs, & leur faire cottoyer les Isles de Tousquet, qui ne sont à proprement parler que des platins ou bancs de sables dont partie attachent de basse mer, mais à la grande Isle il y a deux endroits où les navires pescheurs peuvent mouïller, il y faut entrer par la baye des chaleurs pour y aller, l'on trouve deux canoaux ou chenaux, dont l'un va à un bout de l'Isle & l'autre à l'autre bout où les vaisseaux mouïillent à fourchez sur quatre cables, la grande Isle de Tousquet a quatre à cinq lieuës de tour, elle

206 *Description de l'Amérique*  
a deux grandes ances où les  
vaisseaux mouillent, ils sont pro-  
ches de leur échaffaux, ils ont  
de la grave & des vignaux pour  
faire secher leur poisson; la pes-  
che est tres-bonne en ces quar-  
tiers-là, le harang y donne à for-  
ce aussi bien que le maquereau,  
il s'en prend grande quantité  
aux eschaffaux quoy que la plus  
part de la coste ne soit que sa-  
ble & petits cailloux que la mer  
roule au bord, & qui fait ce  
qu'on appelle grave, propre à  
secher le poisson, & en quel-  
ques endroits le tout est roches;  
pour les bois la plus grande par-  
tie sont sapins, dans le milieu  
de l'Isle il se trouve quelques  
beaux arbres; l'autre Isle n'est  
pas si grande pour la terre & le  
bois, c'est quasi la mesme cho-

se, la chasse est bonne en toutes ces Isles qui sont environnées d'ances & de prairies, où le gibier trouve force pâture, les costes sont bordées de roziers, pois & framboisses sauvages : cette baye de Tousquet a environ trois à quatre lieuës d'étendue.

Sortant de là entrant dans la baye des chaleurs, l'on costoye dix lieuës de roches escarpée au pied desquels la mer bat, en sorte que si un navire s'y perdoit il ne s'en sauveroit personne, le dessus est couvert de méchans petits sapins : cela passé on trouve une petite riviere dont l'entréen'est propre que pour des chaloupes, & de pleine mer seulement : trois lieuës plus avant il y a une grande ance,

208 *Description de l'Amérique*  
dont une pointe qui avance vers  
la mer fait un costé de l'entrée  
du bassin de Nepegiguit : toute  
l'estenduë de cette grande anse  
est d'une lieuë de long : elle a  
derriere elle de grandes & bel-  
les prairies qui s'étendent une  
grande demie lieuë au delà de  
l'entrée du bassin , lequel a plus  
d'une lieuë & demie de longueur  
& bien prés d'une de large : à  
trois lieuës au large & vis à vis  
de son entrée en mer il y a des  
battures , dont la moitié asse-  
chent de basse mer , il reste un  
petit canal par où des chaloup-  
pes peuvent entrer environ une  
portée de fuzil dans le bassin ,  
& tout le reste du bassin assei-  
che de basse mer : il s'y voit une  
si grande quantité d'outardes ,  
canards & cravans , que cela  
n'est

*Septentrionale.* CH. VIII. 209  
n'est pas croyable, & tout cela  
fait un si grand bruit la nuit que  
l'on a peine à dormir : lors que  
la mer monte elles se retirent à  
la coste où l'on en tûe en  
quantité à l'abry du bois, il se  
décharge quatre rivieres dans  
ce bassin, dont trois viennent  
des montagnes qui paroissent à  
leurs extremitez, & l'autre qui  
est la plus grande, tombe dans  
ce bassin à main gauche en en-  
trant : c'est celle par où l'on va  
& vient de Miramichy qui n'est  
que pour des canots : il y mon-  
te force saumon dans les trois  
autres, & l'on n'a jamais veu  
une si grande abondance de tou-  
tes sortes de coquillages, de  
plyes, & de homars, qu'il s'en  
trouve sur ces platins, ce ne  
sont presque que des prairies



210 *Description de l'Amérique*  
d'un costé & d'autres de ce  
bassin, ensuite desquelles la ter-  
re est chargée de beaux arbres  
de toutes les especes que j'ay  
marquée cy-dessus : il y a aussi  
à la droite en entrant une gran-  
de pointe de sable, qui répond  
quasi vis à vis de l'autre, ce qui  
rend l'entrée du bassin étroite :  
lors que la mer monte & entre  
dedans, l'on pesche à cette en-  
trée grand nombre de maque-  
reaux : il y entre aussi des estur-  
geons qui ont plus de six pieds  
de long & qui ressortent avec  
la marée, & force saumons qui  
montent dans les rivieres. Mon  
habitation de Nepigiguit est sur  
le bord de ce bassin; à une lieuë  
à la droite de son entrée de basse  
mer un canot n'en scauroit ap-  
procher : c'est où j'ay esté obli-

gé de me retirer après l'incendie de mon Fort de saint Pierre en l'Isle du cap Breton. Ma maison y est flanquée de quatre petits bastions avec une palissade dont les pieux sont de dix-huit pieds de haut, avec six pieces de canon en batteries: les terres n'y sont pas des meilleures, il y a des roches en quelques endroits: j'y ay un grand jardin dont la terre est bonne pour les legumes qui y viennent à merveille: j'ay aussi semé des pepins de poires & pommes, qui ont levé & s'y sont bien conservés quoy que ce soit le lieu le plus froid que j'aye, & où il y a plus de nege: les pois, & le bled y viennent passablement bien, les framboises & les fraises y sont en abondance par toute

Sortant de Nepegiguit pour achever ma route vers l'Isle percée, après avoir fait deux lieuës l'on trouve une petite riviere où entre une chaloupe environ demie lieuë, les canots y montent fort haut, il y entre du faumon d'une longueur extraordinaire, il s'y en est pris de six pieds de long, il s'y trouve aussi grande abondance de chasse, la terre y est bonne, les arbres sont beaux de toutes les especes susdites.

Environ trois lieuës plus avant, l'on trouve une grande baye qui a quatre lieuës d'ouverture, & dix-huit à vingt lieuës de profondeur: les terres y sont hautes & presque toutes montagnes de roches: il y a plusieurs petits ruisseaux & ri-

*Septentrionale.* CH. VIII. 213

vieres qui tombent dedans cette baye, il y en a par où les Sauvages peuvent monter si avant dans les terres, que par le moyen de quelques portages de canots ils entrent dans des lacs qui se déchargent dans la grande riviere de saint Laurens d'où ils vont à Kebec, en sorte que de Nepegiguit à la grande riviere, ils n'emploient pour l'ordinaire que trois jours à faire ce chemin: il se trouve aussi en cette baye des terres basses & de grandes ances où la mer entre, ce qui fait des prairies & étangs où l'on trouve grande abondance de toutes sortes de gibier, la terre y est bonne par des endroits, les bois y sont beaux, comme fresnes, bouleaux, mignogon, erables, cedres, & de

214 *Description de l' Amerique*  
toutes autres sortes d'arbres ;  
sur les costeaux des montagnes  
il s'y trouve des mesmes arbres,  
mais beaucoup de sapins & pins.  
Sortant de cette grande baye  
qui se nomme la baye de Risti-  
gouche , continuant son che-  
min l'on trouve encore envi-  
ron cinq ou six lieuës de terres  
hautes & rochers ; cela pas-  
sé la terre s'abaisse , & l'on  
trouve une grande ance où la  
mer fait des prairies & des é-  
tangs qui est pais de chasse , &  
dans la terre qui est au fonds de  
ces prairies il y a de fort beaux  
arbres , puis l'on costoye deux  
bonnes lieuës de terre qui s'a-  
vancent vers l'eau , ce qui fait  
un cap que l'on nomme le petit  
Paspec-biaë : il y a une riviere  
où les chaloupes se mettent à

*Septentrionale.* CH. VIII. 215

l'abry lors qu'ils viennent faire leur dégrat du grand Paspebiac qui est à quatre lieuës de là. Nous expliquerons ce que c'est que dégrat lors que nous traiterons de la pesche : la mouë donne à l'un quand elle manque à l'autre, mais tous les vaisseaux pescheurs mouillent au grand : les quatre lieuës de costes sont hautes & de rochers, au pied desquels la mer bat quand elle est haute : Cela passé on trouve une grande pointe de cailloux que la mer y amassez meslez de sable, c'est ce que l'on appelle grave, surquoy les pescheurs font secher leur poisson. A la pointe de cette grave il y a une entrée pour des chalouppes où la mer monte, qui fait de grandes prairies &

216 *Description de l'Amérique*  
étangs : derriere cette riviere  
l'on trouve force moufles,  
plyes, hommars, & abondan-  
cé de gibier, & au temps des  
tourtres il y en vient une infini-  
té, & d'oyes blanches & grises;  
mais elles n'y tardent que pour  
paistre, puis elles passent outre,  
partie vont dans le bassin de Ne-  
pegiguit, & si tost que les unes  
se levent les autres s'y posent:  
cette grave fait une grande an-  
ce où les navires pescheurs  
moüillent à quatre cables, car  
ce n'est proprement qu'une ra-  
de qui n'est pas mauvaise, &  
la tenuë y est bonne proche de  
terre, deux vaisseaux y peuvent  
tenir à l'aise au milieu de l'ance.

Pour en sortir il faut doubler  
une grande pointe de sable,  
après laquelle on trouve une  
autre

autre anse qui a bien une lieuë de profondeur, ensuite dequoy l'on costoye une lieuë de rochers escarpez, au bout desquels l'on trouve encore une autre anse qui s'enfonce un bon quart de lieuë dans les terres, & dans le fonds est une petite riviere où il ne peut entrer que des chaloupes: la terre y est bonne dedans & les bois fort beaux; de cette riviere au port Daniel il y a trois à quatre lieuës qui ne sont encore que des costes de rochers escarpez, au pied desquels la mer bat, en sorte que depuis Paspecbiac jusques au port Daniel personne ne se pourroit sauver d'un naufrage qui s'y feroit, si ce n'est en cette petite riviere, ou au port Daniel; son entrée a une bonne

**T**



218 *Description de l'Amerique*  
demie lieuë d'ouverture, les  
deux costez ne sont que rochers  
assez hauts, sa gauche en en-  
trant a des roches qui s'avan-  
cent vers l'eau en sorte qu'il  
faut ranger le costé à droit pour  
y entrer, un navire n'y peut en-  
trer plus avant qu'un bon quart  
de lieuë; on y peut mouïller  
l'ancre; vis à vis le mouïllage il  
y a une grande anse de sable à la  
droite où les barques vont  
mouïller: entrant plus avant du  
mesme costé c'est une grande  
montagne de roches qui est de  
pierre à chaux; de l'autre costé  
sont des platins qui assechent de  
basse mer: il y a une pointe de  
sable vis à vis du rocher qui  
fait un petit détroit où les bar-  
ques peuvent passer, & l'on en-  
tre dans un grand bassin qui a

bien une lieuë de profondeur, & peu moins de largeur, il tombe dedans deux grands ruisseaux & d'autres petits, cela fait un canal qui n'est que pour les canots, tout le reste assèche de basse mer : c'est le lieu que le gibier demande, aussi y est-il en grande quantité de toutes façons, les coquillages ne manquent jamais dans les platins, non plus que les hommars : il ya aussi des prairies tout le long de ce bassin, les terres y sont belles & basses toutes couvertes de tres-beaux arbres & de toutes les especes que je puis avoir nommées, ce lieu est fort agreable.

Sortant du port Daniel l'on costoye encore deux lieuës de rochers, après quoy l'on trou-

ve un cap de roche fort haut qui se nomme la pointe au maquereau, vis à vis de laquelle il s'y en pesche grande quantité, il y a aussi bonne pesche de moluë, ce cap là est à douze lieuës du cap d'Espoir, & entre les deux il y a une grande anse qui a bien quinze lieuës de tour, il y a trois rivières qui tombent dedans, la moluë donne fort en toute cette baye, mais il n'y a point de place pour mettre un navire, sinon entre deux Isles qui sont à une bonne lieuë de la pointe au maquereau, encore ce ne peut estre qu'un vaisseau de soixante ou quatre vingts tonneaux; trois lieuës plus avant touëjours en suivant la coste de cette grande anse, l'on trouve une petite riviere dont l'en-

*Septentrionale.* CHAP. IX. 221  
trée est étroite, la mer y a grand  
courant, les barques y peuvent  
entrer bien aisement pourveu  
qu'on en scache l'entrée, car  
elle n'est pas droite: estant de-  
dans il y a un grand bassin de  
deux lieuës de circuit, & dont  
une partie asseche: les moüles,  
les coquillages, & les huïstres y  
font en abondance, & grande  
quantité de gibier: ce lieu est  
beau & plaisant, la terre bon-  
ne & basse, les arbres beaux, la  
pluspart cedres, pins, sapins,  
sur les bords, & plus avant  
dans les terres, erables, fresnes,  
bouleaux, mignogouon, chesnes,  
& autres sortes de bois: cinq  
lieuës plus avant l'on en trouve  
un autre qui se nomme la pe-  
tite riviere, il n'y peut aussi en-  
trer que des barques, l'entrée

222 *Description de l'Amerique.*

est plus facile n'y ayant qu'un détroit où la terre conduit ; le dedans n'est pas si large que l'autre, il y a aussi plus d'eau & l'on y entre plus avant ; le país est à peu près de mesme, tant pour le terroir que pour les arbres, la pêche du coquillage & la chasse y est abondante, & de plus l'on y prend du maque-reau ; à quatre lieuës plus avant l'on en trouve une autre qui se nomme la grande riviere, parce qu'elle est plus profonde, mais l'entrée en est plus difficile en ce qu'il y a barre, & il s'y fait une digue de cailloux & sable que la mer y amene ; l'entrée est tantost à un endroit & tantost à l'autre, parce qu'elle est dans le fonds de la baye, & que quand le vent vient

de la mer par tourmente il donne droit dans l'embouchure, & l'emplit de cailloux jusques à ce que l'abondance de l'eau qui a esté renfermée quelque temps fasse assez d'effort pour repousser cét obstacle & en laisser l'ouverture libre par l'endroit où la tourmente avoit moins poussé de cailloux : c'est dans ces deux rivieres qu'on a accoustumé de se sauver : les bateaux Normands du banc aux orphelins, lors qu'ils y sont trop pressés de la tempeste, pendant que leurs navires sont à l'Isle percée qui est à dix-huit ou vingt lieues du banc aux orphelins où ils ne peuvent gagner, à moins que le vent ne leur serve à se sauver vers leurs vaisseaux, sinon ils n'ont point d'au-

tre retraite qu'en ces deux rivieres : il s'est bien perdu de ces batteaux là autrefois , à present il n'y vient plus tant de Normands , la traite des pellete-ries n'y est pas si bonne que par le passé , ils cherchoient bien plutôt cela que la moluë.

Le dedans de la grande riviere n'est pas large quoy qu'il y ait quelque prairie, la chasse n'y est pas non plus si abondante qu'aux autres lieux, les terres y sont plus hautes, aussi y a-t'il plus de sapins qu'aux autres endroits. Continuant la mesme route environ six lieuës la coste est des terres hautes & des rochers, au pied desquels la mer bat, le haut est chargé de sapins & de quelques autres arbres meslez; cette coste est dan-

gereuse, il s'y est perdu un navire Basque il y a six ou sept ans; le bout de cette coste est le cap d'Espoir esloigné de quatre lieuës de l'isle percée, & d'une lieuë du cap Enragé; en cet endroit se trouve bien souvent deux vents contraires: un navire par exemple viendra de Miscou ou baye des chaleurs portant beau frais le vent arriere, l'autre navire viendra de la baye des moluës ou l'Isle Percée avec aussi vent derriere, qui est à l'opposite l'un de l'autre, lors qu'ils approchent de ces caps ils trouvent le vent tout calme tous deux, ou bien il faut que l'un des deux vents l'emporte sur l'autre & le repousse, cela arrive souvent en cet endroit: de là à l'isle Per-



226 *Description de l'Amérique.*

cée toute la coste est fort haute de roches coupées, la mer bat au pied, & quand il y arrive quelque naufrage c'est sans ressource, mais dans le milieu'on trouve une petite anse où une chaloupe se peut mettre à couvert.

L'Isle Percée est une grande roche qui peut bien avoir cinquante à soixante brasses de hauteur escarpée à pied droit des deux costez, & peut avoir de largeur trois ou quatre brasses; de basse mer, l'on y va de terre ferme à pied sec tout autour, elle peut avoir de long trois cens cinquante ou quatre cens pas: elle a esté bien plus longue, allant auparavant jusques à l'Isle de Bonne-aventure, mais la mer l'a mangée par le pied ce qui la fait tomber, & j'ay veu

*Septentrionale.* CHAP. IX. 227  
qu'il n'y avoit qu'un trou en  
forme d'arcade par où une cha-  
loupe passoit à la voile, c'est  
ce qui luy avoit donné le nom  
de l'isle Percée; il s'en est fait  
deux autres depuis qui ne sont  
pas si grands, mais qui à pre-  
sent croissent tous les jours; il  
y a apparence que ces trous af-  
foiblissant son fondement, & se-  
ront cause à la fin de sa cheute,  
apres quoy les navires n'y pour-  
ront plus demeurer: tous ceux  
qui y viennent faire leur pes-  
che mouillent l'ancre à l'abry  
de cette Isle, à une longueur ou  
deux de cable d'icelles, il y a trois  
ou quatre brasses d'eau, en s'é-  
loignant on trouve toujours  
plus de profondeur: ils sont tous  
ancrez à quatre cables, & met-  
tent des flottes ou pieces de bois

228 *Description de l'Amérique*

de cedre à leurs cables pour les supporter crainte des roches qui sont au fonds, quand le mauvais temps vient de la mer, qui porte sur l'Isle la houlle qui donne contre & fait une ressaque qui retourne contre les navires, qui empesche que les cables ne travaillent; à la longueur de quatre à cinq cables de l'Isle, il y a trois roches qui couvrent de pleine mer, & la plus au large est à deux ou trois longueurs de cable de la terre: ces rochers là rompent encore la mer, qui fait qu'elle n'en est pas si rude.

J'y ay veu jusques à unze navires pescheurs qui ont tous chargé de moluë: la pesche y est tres-abondante, on y prend grand nombre de maquereaux

*Septentrionale* CHAP. IX. 229  
& harangs pour la boitte, l'éperlan, & le lançon donnent aussi à la coste où ils s'échouent qui est encore tres-bon pour la boitte, la moluë les suit, ce qui rend la pesche bonne, la terre ne l'est pas moins: le long de la coste, qui est platte, les pescheurs y ont apporté de petits cailloux pour faire une grave, afin de faire secher la moluë; au de là de cette grave il y a des prairies où ils font des vignaux; ces prairies se sont faites par la grande quantité de sapins que les pescheurs y ont abbattus pour faire leur échaffaux, & qu'ils abattent tous les jours, toute cette coste là n'estant auparavant que sapins, à present il n'y en a plus que des petits qui y sont revenus, ils leurs en

230 *Description de l' Amerique.*

faut aujourd'huy aller chercher à la montagne qui est à deux portée de fuzil de la coste, & les apporter sur leurs épaules, ce qui est une grande fatigue, autrement ils les vont querir dans le fonds de la baye des moluës avec des chalouppes; il leur en faut pour faire leurs échaffaux sans quoy ils ne pourroient habiller la moluë; la montagne est fort haute & s'appelle la table à Rolant, elle se voit en mer de dix-huit à vingt lieuës; elle est platte & de forme carrée, ce qui luy a donné ce nom: il y a d'autres montagnes joignantes aussi hautes. Ces montagnes-là vont toutes en descendant jusqu'au fonds de la baye des moluës, qui est à trois bonnes lieuës de l'isle Percée, où

la chasse y est bonne, à la saison des tourtres où les pescheurs en font grand meurtre & grande chere : Ils font des jardins où ils cultivent des choux, des pois des fèves, & de la salade, ils envoient aussi à la chasse en la baye des moluës pour se bien traiter. Mais avant que d'y entrer, parlons de l'Isle de Bonne-aventure qui est à une lieuë & demie de l'isle Percée & vis à vis, elle est aussi haute que l'isle Percée & de figure ovale; elle a deux lieuës de tour toute couverte de sapins, parmy lesquels il se trouve aussi d'autres arbres, la chasse des lapins y est bonne, de trente collets tendus le soir, l'on a du moins vingt lapins le lendemain matin; les tourtres y abondent par la

232 *Description de l'Amerique*  
quantité des fraises & des framboises dont elles sont friandes, pour la pesche elle y est aussi bonne qu'à l'isle Percée, mais la commodité n'y est pas pareille, il n'y a de grave que pour un navire, j'y ay veu trois navires mouïller devant une petite ancre par où l'on aborde en cette Isle, tous les autres vaisseaux en cet endroit seulement peuvent avoir des vignaux, mais il faut qu'ils fassent un chemin avec des sapins depuis le bord de l'eau avec des eschaffaux qui vont toujours en montant jusques à douze ou quinze brasses de haut par où il leur faut porter leur poisson pour le faire secher sur leurs vignaux.

Sortant de Bonne-aventure & de l'isle Percée, l'on entre en  
la

*Septentrionale.* CHAP. IX. 233

la baye des moluës qui a quatre lieuës d'ouverture, & trois de profondeur, le costé qui joint l'isle Percée sont ces montagnes qui vont en baissant jusques au fonds; de cette baye où est l'emboucheure d'une petite riviere de barre, les chaloupes n'y entrent que de beau temps, la mer assèche assez loin de l'entrée, il n'y a pas grande eau dedans de basse mer, sinon un petit canal pour des canots; c'est une grande étendue de plats & prairies qui rendent la chasse abondante & la pesche de toutes sortes de coquillages; le saumon y monte en quantité, ce lieu-là est assez agreable, la terre bonne & toutes sortes d'arbres & fort gros, il s'y trouve de beaux sapins, si les pescheurs



234 *Description de l'Amérique*  
ont m<sup>a</sup>que de m<sup>a</sup>t<sup>u</sup>re ils la vont  
chercher en ce lieu; de là suivant  
la coste pour aller à l'autre bout  
de la baye, il faut faire quatre  
à cinq lieuës de coste qui vont  
toute en remontant, mais non  
pas si haut que de l'autre costé;  
ce sont des rochers couverts de  
sapins, & quelques autres petits  
arbres de bouleaux & fresnes,  
il s'y en trouve peu de gros, cet-  
te pointe se nomme le Forillon,  
il y a une petite Isle devant où  
les pescheurs de Gaspé viennent  
faire leur degrad pour trouver  
la moluë; de cette isle en la  
riviere de Gaspé ou mouil-  
lent les vaisseaux pescheurs, l'on  
compte quatre bonnes lieuës,  
scavoir deux lieuës à l'entrée de  
la riviere & deux ou sont les vais-  
seaux; les pescheurs ont là une

belle grave suffisamment pour deux grāds vaisseaux, la terre des environs de cette grave, est bien haute, sur laquelle est une grande espace toute couverte d'herbe, & au delà des bois de toutes sortes qui ne sont pas bien gros & force sapins; une lieue plus avant dans la riviere, est une anse où l'on peut mettre pied à terre; sur le haut est le lieu où l'on a voulu faire trouver une mine de plomb, & Messieurs de la Compagnie y ont fait de la dépense, sur ce que des personnes leur en ont apporté quelques morceaux qui véritablement étoient bons, mais c'estoit seulement de quelques petites vaines qui couroient sur la roche, que la force du Soleil avoit purifiées, car toute la mine n'est au-

236 *Description de l' Amerique*  
tre chose qu'antimoine & qui  
n'est pas abondante, je la con-  
noissois il y a plus de vingt ans ;  
si elle eust esté bonne je ne l'au-  
rois pas laissée inutile, j'ay trou-  
vé assez de personnes qui l'ont  
voulu entreprendre sur les es-  
chantillons que j'ay fait voir ,  
je n'ay jamais voulu, sçachant  
bien que je les aurois trom-  
pez, c'est ce que je ne suis point  
capable de faire, à moins que je  
ne fusse moy-mesme trompé  
sans le connoistre, il ne paroist  
que de grandes montagnes au  
haut de cette riviere, elles sont  
separées les unes des autres tou-  
tes couvertes de bois, il se pes-  
che du harang à l'entrée de cet-  
te riviere & force maquereau; au  
tour du mouillage des vaisseaux.  
La pesche de la molue y est bon-

*Septentrionale* CHAP. IX. 237  
ne, & la chasse de la tourtre aussi:  
Sortant de cette riviere l'on pas-  
se un grand cap, & à trois ou  
quatre lieuës de là paroist le cap  
des Roziers qui est la borne de  
ma concession; je n'ay point  
esté de ce costé-là, je l'ay veu  
seulement de loin passant pour  
aller à Kebec il fait l'entrée de  
la grande riviere de saint Lau-  
rent du costé du Sud, & borne  
ma concession du costé du Nord.  
Voilà l'estenduë des costes de-  
puis la nouvelle Angleterre jus-  
ques à la grande riviere de saint  
Laurent & des Isles, du moins  
des principales.

Articles arrestez entre le sieur  
 Vvak Chevalier & Amba-  
 sadeur du Roy de la grande  
 Bretagne depute dud. Sr Roy  
 & les sieurs de Buillon Con-  
 seillers du Roy tres-Chrestien  
 en ses Conseils d'Etat & Pri-  
 vé, & Bouthillier Conseiller  
 de sa Majesté en sesd. Conseils  
 & Secretaire de ses comman-  
 demens, Commissaires depu-  
 tez par sadite Majesté pour  
 la restitution des choses qui  
 ont esté prises depuis le Traité  
 fait entre les deux Couronnes  
 le 24. Avril 1629.

**D**E la part de sadite Majesté  
 de la grande Bretagne, le

sieur Isaac Vvak Chevalier & son Ambassadeur près du Roy tres-Chestien en vertu du pouvoir qu'il a, lequel sera inseré en fin des Presentes, a promis & promet pour & au nom de sadite Majesté de rendre & restituer à sadite Majesté tres-Chrétienne tous les lieux occupez en la nouvelle France, l'Accadie & Canadas par les Sujets de sadite Majesté de la grande Bretagne, iceux faire retirer desdits lieux, & pour cet effet ledit sieur Ambassadeur délivrera lors de la passation & signature des presentes aux Commissaires du Roy tres-Chrestien en bonne forme le Pouvoir qu'il a de sadite Majesté de la grande Bretagne pour la restitution desdits lieux; ensemble les commandements de

ladite Majesté à tous ceux qui commandent dans le Port royal, Fort de Kebec & Cap Breton, pour estre lesdites Places & Forts rendus & remis és mains de ceux qu'il plaira à sa Majesté tres-Chrestienne, ordonner huit jours après que lesdits commandements auront esté notifiés à ceux qui commandent ou commanderont lesdits lieux : ledit temps de huit jours leur estant donnez pour retirer cependant hors desdits lieux Places & Forts, leurs armes, bagages, marchandises, or, argent, ustensiles & generalement tout ce qui leur appartient, ausquels & à tous ceux qui sont esdits lieux est donné le terme de trois semaine après lesdits huit jours expirez, pour durant icelles ou plutôt,

toft , si faire se peut , rentrer  
en leurs navires avec leurs ar-  
mes , munitions , bagages , or ,  
argent , utanciles , marchand-  
ses , pelleteries & generalement  
tout ce qui leur appartient , pour  
de là se retirer en Angleterre  
sans séjourner davantage esdits  
païs. Et comme il est necessaire  
que les Anglois envoient esdits  
lieux pour reprendre leurs gens  
& les ramener en Angleterre , il  
est accordé que le General de  
Caen payera les frais necessaires  
pour l'équipage d'un navire de  
deux cens ou deux cens cin-  
quante tonneaux de port que  
les Anglois enveront esdits  
lieux , à sçavoir le loüage du na-  
vire d'aller & retourner , victuail-  
les des gens , tant de marine  
pour la conduite du navire que



de ceux qui sont à terre, lesquels on doit ramener, salaire d'iceux, & generalement tout ce qui est necessaire pour l'équipage d'un navire dudit port pour un tel voyage, selon les usances & coûtumes d'Angleterre: Et de plus que pour les marchandises loyales & marchandes qui pourront rester es mains des Anglois non troquées, qu'il leur donnera satisfaction esdits lieux selon qu'elles auront coûté en Angleterre, avec trente pour cent de profit en consideration des risques de la mer & port d'icelles payé par eux.

Procedant par les Sujets de sadite Majesté de la grande Bretagne à la restitution desdites Places, elles seront restituées en mesme estat qu'elles estoient lors de la prise.

Que les armes & munitions  
 contenuës en la déposition du  
 sieur de Champlain, ensemble  
 les marchandises & utensiles  
 qui furent trouvez à Kebec lors  
 de la prise, seront renduës en es-  
 pece ou en valeur, selon que le  
 porte la deposition dudit sieur  
 de Champlain, & sera le conte-  
 nu en icelle, ensemble tout ce  
 qui est justifié par ladite depo-  
 sition avoir esté trouvé audit  
 lieu lors de la prise, rendu &  
 delaiissé audit Fort entre les  
 mains des François: Et si quel-  
 que chose manque du nombre  
 de chacune espece, sera satisfait  
 & payé par le sieur Philippes  
 Burlamachy, à qui par sa Ma-  
 jesté tres-Chrestienne sera or-  
 donné hormis les coûteaux,  
 castors, & pourveu des debtes

enlevez par les Anglois, dequoy on a convenu cy-dessous, & satisfaction a esté donnée audit General de Caen, pour & au nom de tous ceux qui y pourroient avoir interest.

De plus le sieur Burlamachy de la part de sa Majesté de la grande Bretagne pour & au nom de sadite Majesté, à la requeste & commandement dudit S<sup>r</sup> Ambassadeur selon l'ordre qu'il a receu d'Elle, & encore en son propre & privé nom, a promis & promet de payer audit General de Caen dans deux mois, du jour de la signature & datte des Presentes, pour toutes & chacune desdites pelleteries, coûteaux, debtes deuës par les Sauvages audit general de Caen, & autres marchandises à luy apar-

tenantes trouvées dans lesdits Forts de Kebec en l'an 1629. de la somme de 820700 livr. tournois.

Plus luy faire rendre & restituer en Angleterre la barque nommée l'Helene, agrets, canons, munitions & appartenances selon le memoire qui en a esté justifié pardevant le Seigneur du Conseil d'Angleterre.

Seront de plus restituez audit general de Caen dans l'habitation de Kebec, toutes les barriques de galettes, barils de pois, prunes, raisins, farines, & autres marchandises & victuailles des traites qui estoient dans ladite barque lors de la prise d'icelle en l'an 1629. ensemble les marchandises à luy appartenantes, qui ont esté déchargées & laissées l'année der-

niere à Kebec en la riviere S. Laurent, país de la nouvelle France.

Et en outre promet ledit sieur Burlamachy audit nom que dessus, payer ou faire payer dans Paris, à qui par sa Majesté tres-Chrestienne sera ordonné, la somme de soixante mil six cens deux livres tournois dans ledit temps, pour les navires le Gabriel de saint Gilles, sainte Anne du Havre de Grace, la Trinité des sables d'Olone, le saint Laurent de saint Malo, & le Cap du ciel de Calais, canons, munitions, agrets, cordages, victuailles, marchandises, & generalement toutes choses comprises és inventaires & estimations desdits navires faits par les Juges de l'Admirauté en Angleterre. Pareillement pour la barque

d'avis envoyée par les associez du Capitaine Bontemps avec ses canons, munitions, agrets, apparaux, marchandises & victuailles, la somme que l'on trouvera que ladite barque & marchandises, agrets, canons & munitions auront esté vendus ou evaluez par ordre des Juges de l'Admirauté d'Angleterre, & le mesme pour le vaisseau donné par ledit Bontemps aux Anglois repassez en Angleterre selon levaluation qui en aura esté faite comme dessus.

Comme aussi de la part de sa Majesté tres-Chrestienne suivant le Pouvoir qu'elle en a donné aux sieurs de Büillion Conseiller du Roy en ses Conseils d'Etat & Privé, & Bouthillier aussi Conseiller du Roy

esdits Conseils & Secretaire de  
ses Commandemens dont co-  
pie sera inserée à la fin des Pre-  
sentes : Il a promis & accor-  
dé que les sieurs Lumague ou  
Vanelly donneront caution &  
asseurance au nom de sadite  
Majesté en leur propre & privé  
nom, dès ce jourd'huy datte  
desdites Presentes de payer dans  
l'espace de deux mois, à compter  
du jour de ladite datte audit  
Ambassadeur, ou à qui il ordon-  
nera en la ville de Paris, la som-  
me de soixante quatre mil deux  
cens quarante six livres quatre  
sols trois deniers tournois pour  
les marchandises du vaisseau le  
Jacques, & la somme de soixan-  
te neuf mil huit cens nonante  
six livres neuf sols deux deniers  
tournois pour les marchandises

du vaisseau la Benediction, le tout au taux du Roy; & que dans quinze jours lesdits deux navires le Jacques & la Benediction estans maintenant au port du havre de Dieppe avec leurs cordages, canons, munitions, agrets, apparaux & victuailles qui furent trouvez à leur arrivée audit Dieppe, seront restituez audit sieur Ambassadeur d'Angleterre ou à qui il ordonnera; & si quelque chose de cela vient à manquer luy en sera payé en argent comptant.

Et pour le regard du navire le Bride ou Réponse, les sommes auxquelles se trouveront monter ce qui a esté vendu à Calais, tant des vivres & autres marchandises que du corps du navire, canons, munitions, a-



grets, apparaux & victuailles d'iceluy seront payez; ensemble les sommes ausquelles se trouveront monter le reste de la charge dudit navire trouvé dans iceluy lors qu'il fut pris, lesquelles seront payez sur le pied de la dernière vente faite audit Calais, pour le payement dequoy lesdits sieurs Lumague & Vanelly passeront caution pour le payer à Paris ausdits sieurs Ambassadeurs ou à qui il ordonnera dans le terme susdit.

A esté accordé que sur les sommes qui doivent estre restituées pour les Anglois & François, seront deduits les droits d'entrée, ensemble ce qui aura esté baillé pour la garde des marchandises & reparations des-

dits navires, & particuliere-  
ment douze cens livres pour ce  
qui touche les droits d'entrée  
des marchandises dudit Gene-  
ral de Caen, & douze cens li-  
vres qu'il doit payer pour les vi-  
vres fournis aux François à  
leur retour en Angleterre & en  
France 1629.

De plus a esté convenu de part  
& d'autre, que si lors de la pri-  
se desdits vaisseaux le Jacques,  
la Benediction, le Gabriel de  
saint Gilles, sainte Anne du Ha-  
vre de grace, la Trinité des sa-  
bles d'Olonne, le saint Laurent  
de saint Malo, le Cap du ciel de  
Calais a esté prisé aucune chose  
contenuë és inventaires, & qui  
neantmoins n'aura esté compri-  
se és procez verbaux des ven-  
tes & estimations. Comme aussi,

si lors de la prise desdits vaisseaux il a esté soustrait ou enlevé quelque chose nom comprise és inventaires, faits tant en Angleterre qu'en France par les Officiers de l'Admirauté, il sera loisible aux interressez desdits navires de se pourvoir par les voyes ordinaires de la Justice contre ceux qu'ils pourront prouver estre coupables de ce delit, pour iceux estre contraints par corps à la restitution de ce qui sera prouvé avoir esté enlevé par eux, & qu'à ce faire ils seront contraints solidairement le solvable pour l'insolvable, sans toutesfois que lesdits Interressez pussent pour raison de ce pretendre aucune reparation de leur griefs par represailles ou

lettres de marques soit par mer  
ou par terre.

Pour l'execution de ce que  
dessus, toutes Lettres & Ar-  
rests necessaires seront expediez  
de part & d'autre, & fournis  
dans quinze jours.



Ensuit la teneur du Pouvoir  
 dudit sieur Isaac Wak,  
 Chevalier, Ambassadeur  
 du Roy de la Grande Bre-  
 tagne.

**C**AROLVS Dei gra-  
 tiâ magna Britannia,  
 Francica & Hibernia Rex,  
 Fidei defensor &c. Omnibus  
 has Literas visuris, salutem.  
 Cùm controversia quædam, &  
 difficultates huc usque obstite-  
 rint quominus conditiones &  
 articuli nuper inter nos & Se-  
 renissimum Potentissimumque  
 Regem Francorum Christianis-

simum Fratrem nostrum charis-  
 simum inibi, redintegrari &  
 restitui, ac reconciliationis quo  
 illo & justo modo, atque exac-  
 tâ & debitâ ratione illâ, quam  
 arctissimus utriusque nostrum  
 consanguinitatis, affinitatis, &  
 affectus nexus, atque mutua  
 Regnorum subditorumque nos-  
 trorum consuetudo, vicinitas,  
 & utilitas utrimque jubet, &  
 requirit, observari & impleri  
 potuerint; nobis verò ipsis nec  
 quidquam antiquius sit, quàm  
 ut nostra parte verbo & promif-  
 so nostris regijs satisfaciamus;  
 neque ex parte prefati Regis  
 Christianissimi aliud quàm idem

reciprocum in nos studium &  
 animum nobis promittamus:  
 Nos quidem intelligentes nil  
 amplius ad tantæ rei perfectio-  
 nem superesse nisi ut utrimque  
 Commissarij & Procuratores  
 sufficienti authoritate instructi  
 conveniant, diutius differre nec  
 debuimus, nec volumus, quin  
 sanetum & necessarium æque  
 ac desideratum illud perfectæ re-  
 conciliationis opus tam feliciter  
 inceptum ad exoptatum finem  
 & effectum promoverè, atque  
 mutuam mercaturæ exercendæ  
 & restaurandæ libertatem, æ-  
 què ac sincerè colendæ amicitia,  
 & necessitudinis certitudinem  
 stabilire

stabilire anniteremur; igitur  
 sciatis quod nos virum nobilem  
 & nobis perquam fidelem &  
 dilectum Isaacum Vvakum E-  
 quitem auratum & nostrum  
 apud dictum Fratrem nostrum  
 charissimum Regem Christia-  
 nissimum morantem Oratorem  
 & legatum; de cuius quidem  
 multâ rerum experienciâ, pru-  
 dentiâ, virtute, & fide pluri-  
 mùm confidimus, fecimus, con-  
 stituimus & deputavimus &  
 per presentes facimus, consti-  
 tuimus, & deputamus nostrum  
 verum & indubitatum commis-  
 sarium deputatum & Procura-  
 torem, dantes eidem & com-



mittentes plenam & omnimodam auctoritatem, & potestatem pariter & mandatum generale & speciale nomine nostrorum prefato Rege Christianissimo Fratrem nostro charissimo, ipsiusque Commissarijs deputatis & procuratoribus ad hoc sufficientem potestatem habentibus, super dicto controversiarum tollendarum & prefatae reconciliationis, mercaturaeque stabilien- dae negotio communicandi, tractandi, conveniendi, & concludendi ceteraque omnia & singula faciendi quae ad dictam mutuae reconciliationis & commercij restitutionis perfectionem

atque ad firmiorem pacem & amicitiam inter nos, nostras Coronas, & subditos firmandam conducunt, atque super iis articulis literas & instrumenta necessaria conficiendi & ab altera parte petendi & recipiendi, denique omnia ea quae ad praemissa vel circa eadem erunt necessaria & opportuna expediendi: promittentes bona fide & in verbo regio nos omnia & singula quae inter dictum fratrem nostrum charissimum Regem Christianissimum ejusque Procuratores, Deputatos aut commissarios atque prænominatum Equitem Isaacum Vvakum

nostrum Procuratorem & Lega-  
 tum in præmissis seu præmisso-  
 rum aliquo erunt facta, pacta,  
 & conclusa, rata, grata &  
 firma habituros, specialius man-  
 datum, si opus fuerit, daturos, &  
 omnes defectus, si quippiam in  
 hisce literis reperiantur, supple-  
 turos atque nunquam contra  
 ipsorum aliquid vel aliqua  
 contraventuros, imò quid quid  
 nomine nostro promissum fuerit,  
 inviolabiliter observaturos &  
 observari facturos.

In cujus testimonium has  
 litteras fieri atque manu nostra  
 signatas Regni nostri Angliæ si-  
 gillo communiri fecimus; Datas

in regia nostra Grenovici 29.  
die Junij anno Christi 1631. re-  
gni verò nostri septimo. Ainsì  
signé, *CAROLVS* Rex.

Et scellé sur double queuë  
de cire jaune.



*Ensuit la teneur du Pouvoir  
desdits sieurs de Bullion &  
Bouthillier Commissaires de-  
puteZ par sa Majesté tres-  
Chrestienne.*

**L** OUIS par la grace de  
Dieu Roy de France & de  
Navarre : A tous ceux qui ces  
presentes Lettres verront, salut.  
S'estant rencontrez quelques  
difficultez qui ont empesché  
jusqu'à present l'effet & entie-  
re execution des derniers Arti-  
cles arrestez entre Nous, & tres-  
haut, tres-puissant, & tres excel-  
lent Prince, nostre tres-cher &  
tres-amé Beau-Frere, Cousin  
& ancien allié le Roy de la

grande Bretagne, & que les  
Sujets des deux Couronnes  
n'en ayent retirez les fruits que  
nous en estions promis pour  
leur benefice commun, comme  
Nous n'avons jamais eu rien plus  
à cœur que faire garder & ob-  
server exactement les choses  
qui ont esté par Nous promises,  
& d'établir & étraindre entre  
nous & ledit Roy nostre tres-  
cher Frere, la bonne & sence-  
re amitié & intelligence qui  
doit estre entre nous pour le  
bien commun de nos Couron-  
nes & du Public, aussi ne desi-  
rons nous rien tant que de faire  
cesser & terminer au plûtoſt les  
difficultez qui pourroient em-  
pescher un si bon œuvre: &  
dautant que Nous sommes as-  
ſeuré que ledit Roy de la grande

Bretagne a de son costé la mesme intention, & que mesme il a donné pouvoir par ses Lettres Patentes du 29. Juin dernier au sieur Isaac Wake son Ambassadeur ordinaire resident près de Nous pour traiter de ses affaires, desirant y correspondre de nostre part. Nous avons fait choix pour cette negotiation, nos amés & feaux Conseillers, à nostre Conseil d'Etat, les sieurs de Büillion & Bouthillier Secretaire de nos Commandements, comme de personnages en l'affection, fidelité experience desquelles Nous avons particuliere confiance. A CES CAUSES & autres bonnes considerations à ce Nous mouvans, Nous avons lesdits sieurs de Buillion & Bouthillier commis

mis & deputez , commettons  
 & deputtons par ces Presentes  
 signées de nôtre main, avec plein  
 Pouvoir & mandement special,  
 pour en nostre Nom conferer ,  
 negocier & traiter avec ledit  
 Sieur Wak Ambassadeur, de  
 l'accōmodement des difficultez  
 susdites des restitutions à faire  
 des choses prises de part & d'au-  
 tre, del'établissement d'un bon,  
 libre, & seur commerce & trafic  
 entre les Sujets des deux Cou-  
 rones, & generalement de tou-  
 te autre choses qu'ils verront  
 estre necessaires & convenables  
 pour une parfaite reconciliation  
 entre nous & nos Sujets , & l'af-  
 fermissement d'une bonne &  
 durable paix entre Nous & nos  
 Courones, & de ce en passer,  
 bailler & recevoir tous Articles,



Accords, & Traitez que besoin  
fera. Promettons en Foy & pa-  
role de Roy avoir pour agrea-  
ble, tenir ferme & stable tout  
ce qui sera par nosdits Deputez,  
fait, geré & negocié, conclud &  
arresté sur ce sujet avec ledit  
Sieur Ambassadeur, sans y con-  
trevenir, ny souffrir que de  
Nostre part il y soit contreve-  
nu en aucune maniere: Car tel  
est nostre plaisir. En témoin  
dequoy Nous avons fait mettre  
Nostre Scel à cesdites Presen-  
tes. DONNÉ à Mets le vingt-  
cinquième jour de Janvier, l'an  
de Grace 1632. & de nostre Re-  
gne le vingt-deuxième. Signé,  
LOUIS. Et sur le reply, Par le  
Roy DE LOMENIE. Et scellé  
sur double queuë du grand  
Seeau de cire jaune.

En foy de quoy Nous Ambassadeurs & Commissaires susdits, en vertu de nos Pouvoirs avons signé les Presentes Articles à saint Germain, le vingt-neufvième jour de Mars 1632.

Signé,  
**ISAACUS WAKUS, BULLION,**  
**BOUTHILLER.**

Extrait du Privilege du Roy.

PAR grace & Privilege du Roy, donné à saint Germain en Laye, le 29. Septembre 1671. Signé DALENCE'. Il est permis au sieur Denys de faire imprimer par tel Imprimeur qu'il voudra choisir pendant cinq années, un Livre de sa composition. intitulé, *Description Geographique des costes de l'Amérique Septentrionales, depuis la nouvelle Angleterre jusques à la riviere saint Laurent, avec l'Histoire naturelle des peuples & des animaux du pays, & deffences sont faites à toutes personnes de quelque qualité quelles soient de le faire imprimer sans l'express consentement dudit sieur Denis ou de ceux qui auront droit de luy, sur les peines portées par lesdites Lettres.*

Et ledit sieur Denis a cédé son droit de Privilege à Louis Billaine & Claude Barbin Marchands Libraires à Paris, pour en jouir suivant l'accord fait entr'eux.

Registré sur le Livre de la Communauté, des Maistres Imprimeurs & Marchands Libraires, le Mars 1672.

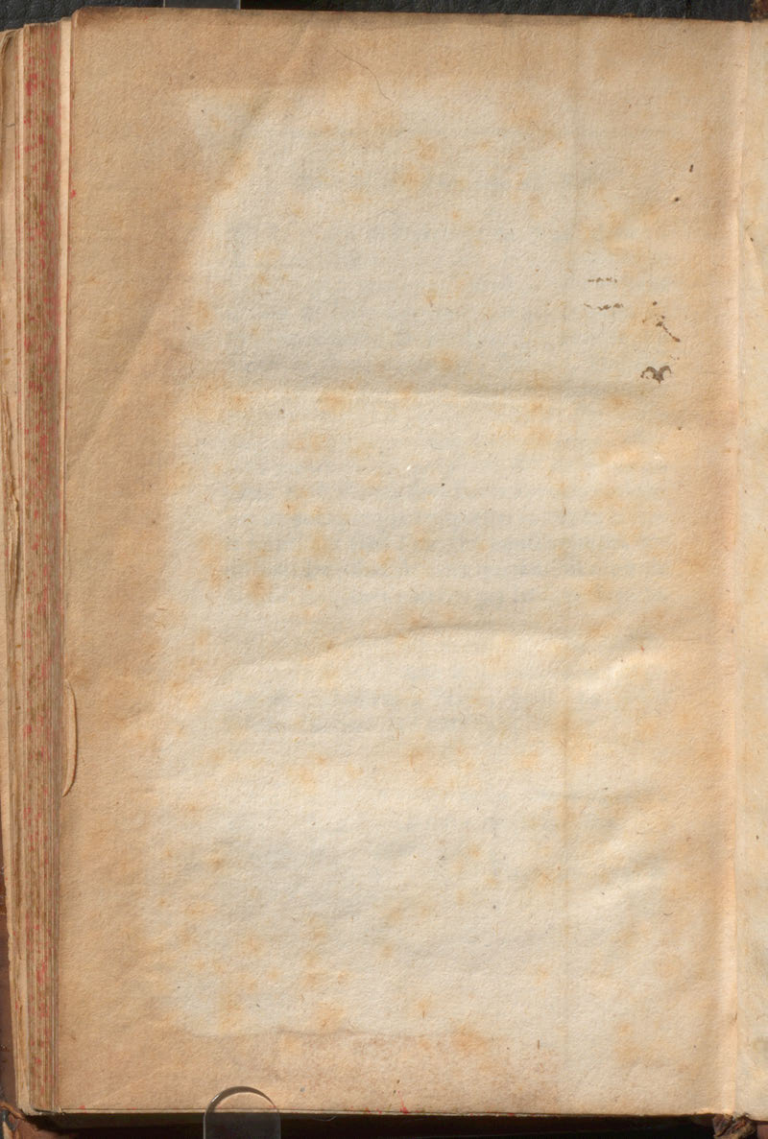
Signé THIERRY Syndic.

nia  
mbre  
sieur  
neur  
, un  
rij-  
ne  
re  
-  
à  
on-  
fai-  
du-  
de  
rea.

i-  
at-  
ün

it,  
Li-

die.



$\frac{e}{\varphi} =$

